



inovadia

études & conseil en environnement

AVERTISSEMENT

Le présent rapport est rédigé sous l'entière responsabilité de son auteur et de son commanditaire.

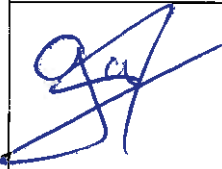



Les données qu'il comporte et ses conclusions ne sauraient engager la responsabilité de l'Administration et ne valent pas validation automatique.

Seules les décisions prises par l'Administration et dûment décrites en page 2 de la fiche BASOL font foi.

AS24

**Station-service AS24
ZI de JALDAY
SAINT JEAN DE LUZ (64)**

***Suivi environnemental des travaux de démantèlement du
15 au 29 mai 2013 et Analyse des Risques Résiduels (ARR)***

N°Affaire	Version	Nature de l'évolution	Date
C13-014-1	V0	Rapport projet	21/06/2013
	V1	Rapport final	25/06/13
Rédaction : Chef de projet / Ingénieur d'études		Vérification : Chef de projet	Approbation : Superviseur
Matthieu GASTINE / Nathalie JUIGNET		Maryline PORHEL	Virginie LACOUR
 			



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	5
2. CONTEXTE	5
2.1 Contexte environnemental	5
2.2 Description du site	8
2.3 Situation administrative et historique du site	8
2.4 Rappel du diagnostic environnemental	10
3. PREPARATION DU CHANTIER	11
4. CHRONOLOGIE ET DESCRIPTION DES TRAVAUX	13
5. TRI ET GESTION DES MATÉRIAUX POLLUÉS	17
6. CARACTÉRISATION DE LA QUALITÉ DES SOLS	18
6.1 Méthodologie	18
6.1.1 Sols	18
6.1.2 Air du sol	19
6.2 Résultats et interprétation	20
6.2.1 Nature des terrains rencontrés	20
6.2.2 Résultats d'analyses de sols	20
6.2.3 Résultats d'analyse d'air du sol	25
7. SCHÉMA CONCEPTUEL	26
7.1 Substances dangereuses	26
7.2 Voies de transfert potentielles	26
7.3 Analyse des enjeux	26
7.3.1 Usage futur du site	26
7.3.2 Usage des eaux souterraines	27
7.3.3 Usage des eaux superficielles	27
7.3.4 Zones naturelles remarquables	27
7.4 Préconisation de mesures simples de gestion	27
7.5 Synthèse des risques potentiels à retenir	28
8. ANALYSE DES RISQUES RÉSIDUELS	30
8.1 Principes et objectifs	30
8.2 Identification des dangers et évaluation du rapport dose-réponse	31
8.2.1 Méthodologie	31
8.2.2 Sélection des substances considérées	32
8.2.3 Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR)	33
8.3 Évaluation de l'exposition	33
8.3.1 Définition du scénario d'exposition	33
8.3.2 Concentrations des polluants dans les milieux d'exposition	34
8.3.3 Concentration inhalée par jour	35
8.4 Caractérisation des risques pour la santé	35
8.4.1 Méthodologie	35
8.4.2 Résultats	37
8.5 Hypothèses et évaluation des incertitudes	38
8.5.1 Identification des dangers	38
8.5.2 Évaluation du rapport dose-réponse	39
8.5.3 Évaluation de l'exposition	39
8.5.4 Caractérisation des risques	40
9. CONCLUSION	41

ANNEXE 1	43
Situation géographique au 1/25000	
ANNEXE 2	45
Description du site avant son démantèlement	
ANNEXE 3	47
Teneurs en hydrocarbures C5 à C40 et en BTEX dans les sols (Février 2013)	
ANNEXE 4	49
Localisation des zones excavées et des prélèvements de sols	
ANNEXE 5	51
Reportage photographique	
ANNEXE 6	54
Fiche de prélèvement d'air du sol	
ANNEXE 7	56
Cartographie des teneurs résiduelles en hydrocarbures C5 à C40 et BTEX dans les sols (mai 2013) à l'issue des travaux de démantèlement	
ANNEXE 8	58
Certificat d'Acceptation Préalable (CAP), Bordereaux de Suivi des Déchets (BSD)	
ANNEXE 9	99
Bon de provenance des remblais	
ANNEXE 10	113
Comportement des polluants dans l'environnement et paramètres physico-chimiques	
ANNEXE 11	118
Identification des dangers liés aux polluants	
ANNEXE 12	122
Paramètres utilisés pour la modélisation des transferts et de l'exposition	
ANNEXE 13	124
Rapport d'analyse du laboratoire EUROFINs	

Sommaire des illustrations :

Tableau 1 : Contexte environnemental	5
Tableau 2 : Historique succinct de la station-service.....	9
Tableau 3 : Chronologie et description des travaux	13
Tableau 4 : Répartition des matériaux impactés par camion.....	17
Tableau 5 : Analyses effectuées sur les échantillons de sols.....	19
Tableau 6 : Prélèvements d'air du sol.....	19
Tableau 7 : Analyses effectuées sur les échantillons d'air	20
Tableau 8 : Teneurs résiduelles en hydrocarbures C5 à C40 et en BTEX à l'issue des travaux de démantèlement	22
Tableau 9 : Résultats des analyses de répartition des chaînes carbonées	23
Tableau 10 : Teneurs en hydrocarbures C5 à C40 et en BTEX dans les terres excavées et évacuées	23
Tableau 11 : Teneurs en hydrocarbures C5 à C40 et BTEX effectuées sur les remblais d'apport. 24	
Tableau 12 : Teneurs physico-chimiques sur l'échantillon de remblais mis en place autour du piézair	24
Tableau 13 : Teneurs en hydrocarbures C5 à C16 et BTEX dans l'air du sol.....	25
Tableau 14 : Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR) retenues pour la quantification des risques	33
Tableau 15 : Concentrations en polluants dans l'air du sol utilisées pour la modélisation	34
Tableau 16 : Concentrations modélisées dans les milieux d'exposition.....	35
Tableau 17 : Quotients de danger.....	37
Tableau 18 : Excès de Risque Individuel	37
Figure 2 : Schéma conceptuel	29

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la cessation d'activité de la station-service AS24, localisée ZI de JALDAY à Saint Jean de Luz (64), la société AS24 a mandaté INOVADIA afin d'assurer le suivi environnemental des travaux de démantèlement des installations pétrolières.

Ce suivi environnemental des travaux de démantèlement et de gestion des terres impactées fait suite au diagnostic environnemental réalisé en février 2013 (voir *rapport INOVADIA C13-014 du 08/03/2013*).

Le suivi des travaux s'est déroulé du 15 au 29 mai 2013.

Des échantillons de sols ont été prélevés en fonds et flancs de fouilles à l'issue des opérations de terrassement pour analyses en laboratoire accrédité afin de caractériser les sols laissés en place.

Compte tenu de la mise en évidence d'un impact résiduel par des hydrocarbures dans les sols à l'issue des travaux de démantèlement, une Analyse des Risques Résiduels (ARR) a été réalisée en considérant l'usage futur du site envisagé.

Cette étude a été réalisée conformément à la circulaire du 08 février 2007 relative aux modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués et aux outils méthodologiques associés.

Ce rapport présente le contexte, la chronologie des opérations, la gestion des terres impactées, les résultats relatifs à la qualité des sols laissés en place à l'issue des travaux et permet de conclure sur les résultats des travaux de gestion des sols pollués et de l'Analyse des Risques Résiduels (ARR) et les mesures conservatoires à mettre en œuvre.

2. CONTEXTE

2.1 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

RAPPEL : voir rapport INOVADIA C13-014 du 08/03/2013 «*Diagnostic environnemental*»

Tableau 1 : Contexte environnemental

Géographie	<p>La station-service AS24 est localisée sur un parking Poids-Lourds. Elle est située à environ 2 km au Nord-Est du centre-ville de Saint Jean de Luz (64), à une altitude d'environ + 23 m NGF (voir localisation géographique en Annexe 1). L'environnement immédiat du site est principalement représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Nord du site, un parking Poids Lourds (actuellement occupé par des gens du voyage), - à l'Est du site, une maison de retraite et des habitations, - au Sud du site, l'avenue Lahanchipia et des habitations, - à l'Ouest du site, l'autoroute A63.
Géologie	<p>D'après la carte géologique n°1001 de BAYONNE au 1/50000, la station-service est localisée au droit d'alluvions anciennes (F_x). Il s'agit de formations alluviales détritiques composées d'un mélange d'argiles, sables, galets, cailloutis (« molasse terrigène ») d'âge Quaternaire pouvant dépasser 50 mètres d'épaisseur. Ces alternances de faciès indiquent des variations de perméabilité dans ces terrains alluviaux, pouvant être faible en présence d'argiles à forte, en présence de galets/cailloutis.</p> <p>Ces formations récentes surmontent des Flyschs supérieurs (C₆) (dépôt sédimentaire), d'âge Crétacé, qui ont été plissées lors de la transpression Pyrénéenne.</p> <p>Lors de la réalisation des sondages, des argiles beiges à ocres ont été mises en évidence sous une couche de remblais jusqu'à 5 m de profondeur (maximum atteint par les sondages). Ces formations de surface sont peu perméables, limitant ainsi les transferts verticaux d'une éventuelle pollution de surface.</p>

D'après le Système d'Information sur l'Eau du bassin Adour Garonne (SIEAG), la masse d'eau rencontrée au droit de la feuille de Bayonne correspond aux terrains plissés BV Nive, Nivelle, Bidouze (code FRF052) qui est un système aquifère libre.

Les principaux réservoirs aquifères hydrogéologiques au droit du site sont constitués par :

- les formations alluviales pouvant atteindre jusqu'à 50 m de puissance. Toutefois, elles sont fortement vulnérables à une pollution de surface en l'absence de formation imperméable à son sommet et confère ponctuellement des suintements en présence de lentilles argileuses (exploitable à titre privatif),
- les Flyschs du Crétacé supérieur. Les eaux y sont peu abondantes (sous forme de suintements ou localement d'exurgences) et de qualité physico-chimiques médiocres (forte variabilité de température, eaux fortement chargées en carbonates et vulnérables aux contaminations de surface...).

Au droit du site, les formations alluviales renferment un réservoir aquifère.

Au regard de la topographie et de la géologie locale, le sens d'écoulement supposé des eaux souterraines est orienté du Sud vers le Nord.

Lors de la réalisation des sondages, des arrivées d'eaux d'infiltration ont été observées en surface dans les remblais (accumulation d'eau dans les remblais stagnant au toit des argiles qui ne correspond pas à une nappe au sens hydrogéologique) puis au droit d'un seul sondage (S2) vers 2,5 m de profondeur dans un horizon sableux (accumulation d'eau au sein d'une lentille sableuse). Ces arrivées d'eaux correspondent à des eaux d'infiltration et/ou d'accumulation et non à la nappe alluviale qui est supposée entre 5 et 10 m de profondeur.

D'après les données obtenues dans la Banque du Sous-Sol (BSS) du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), six points d'eaux sont présents dans un rayon de 1,0 km autour du site :

Identifiant du point	Nature (profondeur)	Localisation par rapport au site	Position hydraulique par rapport au site	Vulnérabilité	Usage	Sensibilité
10016X0091/B51	7,0	530 m au NNE	Aval	Faible	Piézométrie	Nulle
10016X0090/B39	22,5	600 m au NNE	Aval	Faible	Piézométrie	Nulle
10016X0029/S4	11,00	700 m au Sud-Ouest	Amont	Nulle	Sondage géologique	Nulle
10017X0093/B24B	25,4	850 m à l'ENE	Aval	Moyenne	Piézométrie	Nulle
10016X0089/B12	16	950 m à l'Ouest	Amont latéral	Nulle	Piézométrie	Nulle
10016X0093/F	26,5	1000 m au SSO	Amont	Nulle	Eau individuelle	Forte

Usages :

D'après les informations fournies par l'ARS des Pyrénées Atlantiques, aucun captage AEP n'est situé dans un rayon de 5 km autour du site.

La ville de Saint Jean de Luz est alimentée par pompage des eaux du fleuve côtier la Nivelle au lieu-dit Helbarron sur la commune de St Pée sur Nivelle située à 14 km au Sud-Est. En période estivale, des apports d'eau complémentaires sont réalisés à partir de 3 captages en nappe alluviale (appelé « puits d'Onchista ») sur la commune de Biriadou, localisée à 12 km au Sud-Ouest.

Hydrographie	<p>D'après la carte IGN 1245 OT de Saint Jean de Luz au 1/25000, les eaux superficielles des environs du site sont principalement représentées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La rivière côtière Basarun Erreka située à 500 m au Nord, en aval hydraulique du site, s'écoulant du Sud-Est vers le Nord-Ouest, ➤ Le ruisseau Isaka situé à 500 m au Sud, sans relation hydraulique du site, s'écoulant globalement de l'Est vers l'Ouest, ➤ l'Océan Atlantique situé à 1000 m à l'Ouest, en aval hydraulique avec le site. <p>Usages :</p> <p>Des activités récréatives et halieutiques sont recensées dans l'Océan Atlantique et des activités halieutiques sont recensées dans la rivière Basarun Erreka.</p> <p>D'après l'étude des informations fournies par l'ARS d'Alsace, aucune prise d'eaux superficielles dédiée à l'AEP n'existe dans un rayon de 5 km autour du site.</p> <p>D'après les informations recueillies sur le site primnet.fr, la station-service étudiée n'est pas incluse dans une zone inondable.</p>
Zones naturelles protégées	<p>D'après la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Aquitaine, aucune zone remarquable (ZNIEFF de type 1 ou 2, espaces naturels protégés, Natura 2000, Parcs Naturels Régionaux, sites classés, sites inscrits,...) n'inclut le site étudié dans son périmètre. Cependant, dans un rayon de 5 km autour du site, des zones remarquables sont présentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la ZNIEFF de type 1 « Milieux littoraux de la plage des basques à la pointe de Sainte Barbe », localisée à environ 1,0 km au Nord-Ouest du site, sans relation hydraulique, - la ZNIEFF de type 2 « Bois et Landes d'Ustaritz et Sainte Pée » localisés à 1,6 km au Sud- Est du site, en aval-latéral hydraulique, - le site NATURA 2000 – Directive Habitat « Falaises de Saint Jean de Luz à Biarritz » localisées à 1 km vers le Nord-Ouest du site, sans relation hydraulique.
Synthèses de la vulnérabilité des milieux	<p>Au regard des contextes géologique, hydrogéologique, hydrographique et de l'étude des zones remarquables à proximité du site, l'environnement du site est potentiellement vulnérable à un éventuel impact en provenance de celui-ci, considérant la présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'eau d'infiltration et d'accumulation en surface (dans les remblais et ponctuellement dans des horizons sableux), - de la nappe alluviale supposée entre 5 et 10 m de profondeur, - de la rivière Basarun Erreka située à 500 m en aval hydraulique du site, <p>Toutefois, l'absence d'usage sensible recensé des eaux souterraines et en particulier, pour l'alimentation en eau potable (par prélèvement d'eaux superficielles ou par captage) et la présence d'argile en surface limite la vulnérabilité des milieux.</p>

2.2 DESCRIPTION DU SITE

RAPPEL : voir rapport INOVADIA C13-014 du 08/03/2013 «Diagnostic environnemental »

La station-service occupe une partie de la parcelle n°1 (superficie totale de 11 788 m²) de la section CI du cadastre de la ville de Saint Jean de Luz (64).

D'après le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville (en cours de révision), le site est localisé en zone urbaine référencée Ubh, correspondant à une zone réservée aux activités commerciales (constructions hôtelières, établissement d'accueil) et de services.

Par ailleurs, une servitude de passage est localisée sur le site suite à l'agrandissement de l'autoroute A63.

Les principales infrastructures de la station-service étudiée (voir en **Annexe 2** et photographies ci-dessous) sont les suivantes :

- deux pistes de distribution sur dalle béton, équipées de deux îlots avec volucompteurs GO et GNR et une pompe distributrice AdBlue,
- une aire de dépôtage,
- un réservoir enterré de 70 m³ GO + 10 m³ GNR, double enveloppe, pleine terre, à l'Ouest de la station-service et des pistes de distribution,
- un réservoir de 10 m³ AdBlue situé au centre de la station-service,
- un séparateur à hydrocarbures situé au Nord-Ouest de la station-service,
- des événements associés aux réservoirs situés à l'Ouest de la station-service.

2.3 SITUATION ADMINISTRATIVE ET HISTORIQUE DU SITE

RAPPEL : voir rapport INOVADIA C13-014 du 08/03/2013 «Diagnostic environnemental »

- Situation administrative :

D'après le récépissé 99/IC/315 en date du 13/07/1999, la station-service AS24 est soumise à déclaration, au titre des anciennes rubriques 1430, 253 et 1434-1b de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Cette station-service AS24 est toujours soumise au régime de la déclaration, au titre de la rubrique 1435 de la nouvelle nomenclature des ICPE relative aux stations-service, installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs.

- Historique :

Le propriétaire du site est la SCI URTABURU (bailleur de la société AS24 pour ce site).

D'après la base de données BASIAS (inventaire historique de sites industriels et activités de service) du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), la station-service localisée au Sud du site, objet du diagnostic, a été anciennement exploitée par PICOTY SA à partir du 11/05/1989 (sous la référence parcellaire A260) (voir Fiche BASIAS AQI6407108). Cette station-service comprenait un réservoir de 80 m³ sans mentionner le type de carburant (D'après AS24, le carburant répertorié depuis 1992 est du fioul domestique (FOD) et du gazole).

A partir du 13/07/1999, la société AS24 exploite cette station-service.

Les informations historiques collectées auprès d'AS24 ont permis d'établir la chronologie suivante concernant quelques faits ayant marqué l'évolution de la station-service :

Tableau 2 : Historique succinct de la station-service

Date	Faits marquants
Avant 1977	Aucune activité recensée – parcelle agricole
28/02/1989	Station-service exploitée par la SA PICOTY comprenant un réservoir de 80 m ³ (FOD + GO)
13/07/1999	Reprise de l'exploitation de la station-service par la société AS24 située au Sud du site – emplacement actuel comprenant les installations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ un réservoir enterré double-enveloppe (DE) de 80 m³ bi-compartmenté (70 m³ GO + 10 m³ FOD), ▪ trois volucompteurs.
20/11/2011	Changement de carburant sur la station-service. Le stockage de FOD dans le compartiment de 10 m ³ est remplacé par du Gazole Non Routier (GNR).
2011 (pas de date)	Mise en place d'un réservoir AdBlue aérien de 10 m ³ .

Nota : il existe dans un périmètre de 500 m, une installation de dépôt d'essence au nom de « Mr Mimiaque » (fiche AQ164012012) recensée dans la base de données BASIAS, à 200 m au Nord-Ouest, en latéral hydraulique du site étudié.

D'après les informations obtenues dans la base de données ARIA du MEDDE sur les accidents technologiques, aucun incident ou accident technologique n'est recensé sur le site.

Le site étudié n'est pas recensé dans la base de données BASOL du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

2.4 RAPPEL DU DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

Ces travaux de démantèlement et de gestion des terres impactées font suite au diagnostic environnemental réalisé en février 2013 par INOVADIA (voir rapport C13-014 du 08/03/2013). La conclusion de ce diagnostic est présentée ci-dessous :

« Notre société a procédé à la réalisation de neuf sondages de reconnaissance des sols les 06 et 07 février 2013, pour le prélèvement et l'analyse en laboratoire accrédité d'échantillons de sols.

L'étude documentaire réalisée a permis de mettre en évidence un environnement potentiellement vulnérable à un éventuel impact en provenance de la station-service considérant la présence des eaux souterraines à environ 2,5/3,0 m de profondeur et la présence des eaux superficielles (rivière Basarun Erekkka) à 500 m en aval hydraulique du site. Toutefois, l'absence d'usage sensible des eaux souterraines (recensé) en aval hydraulique (absence de captage AEP, à usage agricole, industriel ou privatif) et la présence d'argiles peu perméables, limitent la vulnérabilité des milieux.

Les investigations menées sur la station-service et les analyses effectuées en laboratoire accrédité sur les échantillons de sols ont permis de mettre en évidence :

- des arrivées d'eaux d'infiltration en surface (accumulation d'eau dans les remblais stagnant au toit des argiles qui ne correspond pas à une nappe au sens hydrogéologique) puis au droit d'un seul sondage (S2) vers 2,5 m de profondeur dans un horizon sableux (accumulation d'eau au sein d'une lentille sableuse). Ces arrivées d'eaux correspondent à des eaux d'infiltration et/ou d'accumulation et non à la nappe alluviale qui est supposée entre 5 et 10 m de profondeur.
- des argiles beiges/ocres jusqu'à 5 m de profondeur au maximum sous une couche de remblais calcaires et/ou sablo-graveleuses (de 0,5 à 0,8 m d'épaisseur) jusqu'à 5 m de profondeur au maximum. En surface, le site est constitué d'un enrobé ou d'une dalle béton, excepté au niveau du réservoir enfoui de 80 m³ et du séparateur à hydrocarbures, recouvert de graviers en surface.
- l'absence d'impact significatif dans l'air du sol en composés organiques volatils (mesures de terrain semi-quantitatives),

Les résultats d'analyses des échantillons de sols mettent en évidence :

- la présence d'impacts avec des anomalies significatives en hydrocarbures C5 à C40 dans les échantillons de sols prélevés au droit des sondages S3 (visant le dépotage et le réservoir enterré de 70 m³ GO + 10 m³ GNR), S5, S7 et S8 (localisés au droit de la piste de distribution) avec des teneurs comprises entre 462 et 6734,2 mg/kg MS.
- l'absence d'impact par des BTEX sur l'ensemble des échantillons de sols analysés avec des teneurs inférieures aux limites de quantification,
- la non admissibilité en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) des éventuelles terres excavées au droit des sondages S3, S5, S7 et S8 en raison des teneurs en hydrocarbures C10-C40 supérieures au critère d'admissibilité (500 mg/kg MS) en Installation de Stockage pour Déchets Inertes (ISDI).
- En vue du démantèlement de la station-service et dans le cadre de travaux d'excavation et de dépollution, la gestion des terres impactées représente un volume estimatif de 600 m³ soit environ 1100 tonnes.

Le schéma conceptuel, basé sur l'usage du site (station-service), a mis en évidence des risques négligeables pour les usagers du site par inhalation d'air extérieur et pour la population hors site par inhalation d'air intérieur et extérieur et par ingestion d'eaux souterraines et superficielles.

Au regard de ces résultats, nous vous recommandons :

- de réaliser le suivi de la qualité des sols lors des travaux de démantèlement des installations pétrolières,
- de procéder à des travaux de gestion des terres et des eaux d'accumulation éventuellement impactées par des hydrocarbures.
- en cas de pollution résiduelle à l'issue de ces travaux,
 - de mettre en place, si besoin, trois piézomètres au droit du site, un en amont et deux en aval hydraulique, afin de caractériser la qualité des eaux souterraines au droit du site,
 - de réaliser une Analyse de Risques Résiduels (ARR) afin de vérifier la compatibilité entre la qualité des milieux et le futur usage du site,
 - d'établir, si besoin, des restrictions d'usage.

D'autre part, lors du démantèlement de la station-service, des mesures spécifiques seront à prévoir (information et protection des travailleurs).

Enfin, en cas de changement ultérieur d'usage, il faudra vérifier la compatibilité de la qualité des milieux avec le projet envisagé par le biais d'une nouvelle étude ».

La cartographie des teneurs en hydrocarbures C5 à C40 et BTEX dans les sols mesurées lors du diagnostic environnemental est présentée en **Annexe 3**.

3. PREPARATION DU CHANTIER

Les objectifs du suivi environnemental des travaux de démantèlement sont :

- de réaliser les démarches préalables d'acceptation au centre de traitement biologique agréé avant les travaux afin de permettre une évacuation rapide des matériaux,
- de contrôler la qualité des bétons et procéder à leur évacuation en décharge agréée en cas d'impact,
- de permettre avec l'entreprise de terrassement de trier et stocker temporairement sur et sous bâche sur site les éventuelles terres reconnues impactées, après mesures de terrain,
- d'optimiser le chantier avec la définition préalable :
 - de la ou des zones potentielles de stockage temporaire de terres impactées, permettant de limiter les contraintes de circulation sur le chantier, un chargement rapide et sécurisé des camions,
 - de l'accès et des zones de stationnement susceptibles d'accueillir des camions en attente ou les modalités d'entrées dans le cas de faible place (arrivée des camions un par un,...),
- de réaliser si nécessaire la gestion des eaux souterraines souillées par des hydrocarbures mises en évidence en fonds de fouilles (intervention d'un hydrocureur pour le pompage et le traitement),
- la gestion adaptée et agréée des terres impactées par :
 - un tri des terres par la réalisation de contrôles grâce aux mesures de terrain (kit Petroflag pour l'analyse des hydrocarbures (HC) et détecteur portable à photo-ionisation : PID pour l'analyse des composés organiques volatils (COV)) et confirmés par des analyses postérieures en laboratoire accrédité,
 - l'évacuation en centre de traitement biologique des terres polluées en semi-remorques bâchées,

- la caractérisation des sols en fonds et flancs de fouilles par des prélèvements de sol à la pelle mécanique,
- la caractérisation des matériaux importés pour le remblaiement par un contrôle analytique et l'obtention de bons de provenance,

Préalablement au chantier et en application de l'article R238-21 du Code du Travail, un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) daté du 03 janvier 2013 a été établi.

Le PPSPS présente l'organisation du chantier, l'évaluation des risques rencontrés, l'organisation des secours et les consignes de sécurité à respecter.

Lors de ces travaux organisés par la société AS24, les sociétés suivantes sont intervenues :

- TOKHEIM, pour les opérations de génie civil,
- CAPY TP (sous-traitant de TOKHEIM), pour les opérations de terrassement,
- CSBTP, pour la coordination sécurité,
- SANITRA FOURRIER, pour le dégazage du réservoir et de l'ensemble des tuyauteries, et pour le pompage et le traitement d'eaux souillées par des hydrocarbures en fonds de fouille,
- INOVADIA, pour le suivi environnemental incluant la gestion des terres impactées,
- TRANSPORT SELI, PEYROU, LIBAROS, IZCO (prestataires INOVADIA) pour le transport de terres polluées jusqu'au centre de traitement agréé.

Une demande de Certificat d'Acceptation Préalable (CAP) des terres polluées a été entreprise auprès du centre de traitement biologique OCCITANIS de Graulhet (81) (voir en **Annexe 8**).

4. CHRONOLOGIE ET DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les opérations de démantèlement et de gestion des terres impactées suivies par INOVADIA se sont déroulées du 15 au 29 mai 2013 selon la chronologie suivante (voir la *localisation des zones excavées et des prélèvements de sols* en **Annexe 4** et le *reportage photographique* en **Annexe 5**) :

Tableau 3 : Chronologie et description des travaux

Date	Entreprises intervenantes	Opérations (1/4)
15/05/2013	SANITRA CAPY TP INOVADIA	<ul style="list-style-type: none"> • Dégazage du réservoir enterré de 70 m³ GO + 10 m³ GNR et du séparateur à hydrocarbures par la société SANITRA, • Démolition de la piste de distribution de carburant et des îlots de volucompteurs.
16/05/2013	SANITRA CAPY TP INOVADIA CSBTP TOKHEIM AS24	<ul style="list-style-type: none"> • Pompage des eaux résiduelles dans le réservoir par SANITRA, • Terrassement et extraction du réservoir de 70 m³ GO + 10 m³ GNR et du séparateur à hydrocarbures. Mise en évidence de matériaux impactés par des hydrocarbures autour des trous d'homme et sous le réservoir. Stockage des matériaux impactés sur et sous bâche. • Le terrassement a été réalisé en trois paliers dans le secteur Sud de la fouille d'extraction du réservoir de 70 m³ GO + 10 m³ GNR en raison de l'extension verticale et horizontale de la pollution vers le Sud au niveau des anciens trous d'homme et des anciens raccords de tuyauteries pétrolières : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le palier n°1 le plus au Sud, jusqu'à 1,0 m de profondeur, ○ Le palier n°2, jusqu'à 3,0 m de profondeur, ○ Le palier n°3, le plus profond, jusqu'à 6,0 m de profondeur, au droit de l'emplacement des anciens trous d'homme, • Le secteur Nord de la fouille du réservoir et du séparateur à hydrocarbures n'a pas nécessité de palier. Réalisation de prélèvements : <ul style="list-style-type: none"> ○ F1 (0,2-4,0 m), en flanc Ouest du secteur Nord de la fouille d'extraction du réservoir (HC¹ = 0 ppm, COV² = 0,1 ppmV), ○ F2 (0,2-4,0 m), en flanc Nord du réservoir (HC = 0 ppm, COV = 0,1 ppmV), ○ F3 (- 4,0 m), en fond de fouille du séparateur à hydrocarbures et du secteur Nord de la fouille d'extraction du réservoir (HC³ = 0 mg/kg MB), COV = 0 ppmV), • Découpage du réservoir sur site et évacuation de la ferraille. • Extraction du séparateur à hydrocarbures accolé au réservoir, • Prélèvement d'un échantillon de « remblais d'apport » pour le remblaiement des fouilles.

¹ Analyses des hydrocarbures (HC) réalisées avec le kit HNU (ppm)

² Analyses des Composés Organiques Volatils (COV) réalisées au PID (ppmV)

³ Analyses des hydrocarbures (HC) réalisées avec le kit Pétroflag (mg/kg MB)

Date	Entreprises intervenantes	Opérations (2/4)
17/05/2013	CAPY TP INOVADIA TOKHEIM	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du terrassement sous l'ancien réservoir de 70 m³ GO + 10 m³ GNR. Excavation des matériaux impactés jusqu'à 6,0 m de profondeur (limite technique). Remontée d'eaux impactées en fond de fouille, • Stockage des matériaux pollués sur et sous bâche. Réalisation de prélèvements de sols : <ul style="list-style-type: none"> ○ F4 (- 6,0 m), en fond de fouille du secteur Sud de la fouille d'extraction du réservoir (COV = 63,5 ppmV), ○ F5 (0-6,0 m), composite des flancs Est et Ouest du palier n°3 du secteur Sud de la fouille d'extraction du réservoir (COV = 0,2 ppmV), • Prélèvement d'un échantillon de « terres polluées 1 » (COV = 97,6 ppmV).
21/05/2013	SANITRA CAPY TP INOVADIA SELI	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention de SANITRA en raison du remplissage de la fouille par de fortes précipitations (vigilance orange dans la région). Gestion des eaux de la fouille de l'ancien réservoir de 80 m³ (GO/GNR) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pompage/écrémage de 6 m³ d'eaux hydrocarbonées (voir BSD d'élimination en Annexe 8), • Poursuite du terrassement par palier dans le secteur Sud de la fouille d'extraction de l'ancien réservoir de 80 m³ (GO/GNR). Réalisation de prélèvements de sols : <ul style="list-style-type: none"> ○ F6 (-3,0-6,0 m), en flanc Sud du palier n°3 (le plus profond) de la fouille d'extraction du réservoir (COV = 0,3 ppmV), ○ F7 (0,2-3,0 m), composite des flancs Est et Ouest du palier n°2 de la fouille d'extraction du réservoir (COV = 0,1 ppmV), ○ F8 (0,2-1,0 m), en flanc Sud du palier n°1 de la fouille d'extraction du réservoir (COV = 0,4 ppmV), ○ F9 (1,0-3,0 m), en flanc Sud du palier n°2 de la fouille d'extraction du réservoir, (COV = 0,4 ppmV), ○ F10 (-3,0 m), en fond de fouille du palier n°2 (COV = 0,3 ppmV), ○ F11 (0,2-1,0 m), composite des flancs Est et Ouest (palier n°1) en bordure Sud de la fouille d'extraction du réservoir (COV = 0,2 ppmV), ○ F12 (-4,0-6,0 m), en flanc Nord du palier n°3 de la fouille d'extraction du réservoir (COV = 0,3 ppmV), • Chargement de 7 semi-remorques de matériaux impactés (BSD n°1 à 7 - voir BSD en Annexe 8.) et envoi vers le biocentre OCCITANIS à Graulhet (81).

Date	Entreprises intervenantes	Opérations (3/4)
22/05/2013	TOKHEIM SANITRA CAPY TP INOVADIA SELI PEYROU AS24	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention de SANITRA en raison du remplissage de la fouille par de fortes précipitations et des eaux de ruissellement (intempéries orageuses). Gestion des eaux de la fouille de l'ancien réservoir de 80 m³ (GO/GNR) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pompage/écrémage de 6,5 m³ d'eaux hydrocarburées en surface et en fond de fouille, • Mise en place d'un piézair au droit de l'impact résiduel, • Chargement de 7 semi-remorques de matériaux impactés (BSD n°8 à 14) et envoi vers le biocentre OCCITANIS à Graulhet (81).
23/05/2013	TOKHEIM CAPY TP INOVADIA SELI	<ul style="list-style-type: none"> • Chargement de 7 semi-remorques de matériaux impactés (BSD n°7 à 14) et envoi vers le biocentre OCCITANIS à Graulhet (81). • Terrassement au droit du dépotage et de la piste de distribution et mise en évidence de matériaux impactés. La pollution dans la partie Ouest de la piste de distribution a été excavée jusqu'à une profondeur de 3,5 m. Stockage des matériaux pollués sur et sous bâche. Réalisation de prélèvements de sols : <ul style="list-style-type: none"> ○ F13 (-3,5 m), en fond de fouille du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution (COV = 8,3 ppmV, HC = 5 ppm), ○ F14 (1,5-3,5 m), en flanc Nord du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution (COV = 0,8 ppmV, HC = 0 ppm), ○ F15 (1,5-3,5 m), en flanc Est du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution (COV = 0,4 ppmV, HC = 0 ppm), ○ F16 (1,5-3,5 m), en flanc Sud du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution (COV = 3,2 ppmV, HC = 0 ppm), ○ F17 (-1,5 m), en fond de fouille de la partie centrale de la piste de distribution (HC = 0 ppm), ○ F18 (-1,0 m), en fond de fouille du secteur Nord-Est de la piste de distribution (HC = 0 ppm), ○ F19 (-0,5 m), en fond de fouille de du secteur Sud-Est de la piste de distribution (HC = 0 ppm), ○ F20 (-0,3 m), en fond de fouille de la bordure Est-Nord-Est de la piste de distribution (HC = 0 ppm), ○ F21 (0,2-4,0 m), en flanc Nord-Est de l'extrémité Nord de la fouille de l'ancien réservoir de 80 m³ (GO/GNR) et en bordure Nord-Ouest de la piste de distribution, (HC = 0 ppm), ○ F22 (0,2-1,5 m), en flanc Nord de la piste de distribution (HC = 0 ppm), ○ F23 (0,3-1,0 m), en flanc Est de la piste de distribution (HC = 0 ppm), ○ F24 (0,2-1,5 m), en flanc Sud de la piste de distribution (HC = 0 ppm).

Date	Entreprises intervenantes	Opérations (4/4)
23/05/2013 (suite)	TOKHEIM CAPY TP INOVADIA SELI	<ul style="list-style-type: none"> Chargement de 6 semi-remorques de matériaux impactés (BSD n°15 à 20) et envoi vers le biocentre OCCITANIS à Graulhet (81), Prélèvement d'un échantillon de « terres polluées 2 et terres polluées 3» (COV = 114,5 ppmV).
24/05/2013	TOKHEIM CAPY TP INOVADIA SELI PEYROU LIBAROS	<ul style="list-style-type: none"> Chargement de 10 semi-remorques de matériaux impactés (BSD n°21 à 30) et envoi vers le biocentre OCCITANIS à Graulhet (81), Contrôle des Remblais (Bon de provenance en Annexe 9).
27/05/2013	TOKHEIM CAPY TP INOVADIA SELI PEYROU LIBAROS IZCO	<ul style="list-style-type: none"> Chargement de 8 semi-remorques de matériaux impactés (BSD n°31 à 38) et envoi vers le biocentre OCCITANIS à Graulhet (81), Poursuite du remblaiement des fouilles avec des remblais (voir le <i>bon de provenance</i> en Annexe 9).
28/05/2013	TOKHEIM CAPY TP INOVADIA SELI	<ul style="list-style-type: none"> Fin du remblaiement des fouilles avec des remblais (voir le <i>bon de provenance</i> en Annexe 9), Mise en sécurité du site.
29/05/2013	TOKHEIM CAPY TP INOVADIA SELI	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des prélèvements d'air du sol.

5. TRI ET GESTION DES MATÉRIAUX POLLUÉS

Les travaux d'excavation des terres impactées ont été réalisés en tenant compte des résultats du diagnostic environnemental de février 2013, des analyses de terrain d'hydrocarbures (kits PETROFLAG) et des mesures semi-quantitatives de COV (PID) réalisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Les terres impactées excavées mises en évidence lors des travaux de terrassement sur le site ont été stockées provisoirement sur et sous bâches sur des zones dédiées au stockage sans perturber l'avancement des travaux.

Au total, **950,68 tonnes** de terres impactées par des hydrocarbures ont fait l'objet d'un transport (15 semi-remorques - n°CAP 001257 du 21 au 27 mai 2013 jusqu'au centre de traitement biologique OCCITANIS à Graulhet (81)).

Tableau 4 : Répartition des matériaux impactés par camion

Date	Transporteur	n° BSD	Tonnage
21/05/2013	SELI	1	27,44
21/05/2013	SELI	2	25,5
21/05/2013	SELI	3	30,06
22/05/2013	SELI	4	27,52
22/05/2013	SELI	5	21,78
22/05/2013	SELI	6	21,34
22/05/2013	PEYROU	7	28,44
22/05/2013	SELI	8	25,28
22/05/2013	SELI	9	26,82
23/05/2013	SELI	10	22,54
23/05/2013	SELI	11	29,5
23/05/2013	SELI	12	30,3
23/05/2013	SELI	13	28,68
23/05/2013	SELI	14	29,38
23/05/2013	SELI	15	24,6
24/05/2013	SELI	16	19,98
24/05/2013	SELI	17	22,2
24/05/2013	SELI	18	26,1
24/05/2013	PEYROU	19	25,08
24/05/2013	PEYROU	20	21,86
24/05/2013	SELI	21	20,62
27/05/2013	SELI	22	28,32
27/05/2013	SELI	23	20,02
27/05/2013		24	27,48
27/05/2013	PEYROU	25	32,34
27/05/2013	PEYROU	26	28,68
27/05/2013	LIBAROS	27	33,64
27/05/2013	SELI	28	27,02
27/05/2013	IZCO	29	21
28/05/2013	LIBAROS	30	20,32
28/05/2013	SELI	31	18,38
28/05/2013	LIBAROS	32	21,52
28/05/2013	LIBAROS	33	18,94
28/05/2013	LIBAROS	34	26,16
29/05/2013	LIBAROS	35	21,62
29/05/2013	LIBAROS	36	25,76
29/05/2013	LIBAROS	37	23,26
31/05/2013	LIBAROS	38	21,2
		TOTAL (t)	950,68

Lors des travaux de terrassement, des eaux d'accumulation par ruissellement ont été observées dans les fouilles suite à de fortes intempéries (alerte orange dans la région Sud-Ouest). Les eaux irisées qui ont été en contact avec les matériaux impactés dans la fouille, ont donc été pompées/écrémées par la société SANITRA Fourrier et ont ensuite été traitées (**12,5 tonnes**) en filière agréée.

Les documents nécessaires à l'évacuation et l'élimination des terres et des eaux impactées sont présentés en **Annexe 7** : BSD des eaux souillées et en **Annexe 8** : CAP et BSD des terres impactées.

6. CARACTÉRISATION DE LA QUALITÉ DES SOLS

6.1 METHODOLOGIE

Les méthodes normalisées citées ci-dessous ont été appliquées pour l'échantillonnage des sols et de l'air du sol :

- échantillonnage des sols :
 - NF ISO 10381-1 (mai 2003) : Lignes directrices pour l'établissement des programmes d'échantillonnage de sols,
 - NF ISO 10381-2 (mars 2003) : Techniques d'échantillonnages de sols,
 - NF ISO 10381-3 (mars 2002) : Lignes directrices relatives à la sécurité,
 - NF ISO 10381-5 (décembre 2005) : Qualité du sol - Échantillonnage - Partie 5 : lignes directrices pour la procédure d'investigation des sols pollués en sites urbains et industriels,
- échantillonnage de l'air du sol :
 - NF ISO 10381-7 (janvier 2006) : Lignes directrices pour l'échantillonnage des gaz du sol.

6.1.1 SOLS

Au total, 24 échantillons de sols ont été prélevés du 16 au 28 mai 2013 afin de caractériser la qualité des sols restant en place.

Deux échantillons de remblais nommé « remblais 1 et 2 » issus ont également été prélevés pour la réalisation d'analyses afin de contrôler leur qualité.

Trois échantillons de terres impactées nommés « terres polluées 1, 2 et 3 » ont également été prélevés pour la réalisation d'analyses.

La localisation des prélèvements est présentée en **Annexe 4**.

L'échantillonnage des sols a été effectué de manière à isoler les différentes couches mises en évidence, en particulier celles présentant des constats organoleptiques d'impact.

L'ensemble des échantillons de sols a été conditionné dans des flacons en verre de 375 ml puis envoyé par messagerie express, dans des glacières réfrigérées, au laboratoire d'analyses accrédité EUROFINs de Saverne (67).

Compte tenu des activités exercées sur le site (stockage et distribution de carburants), des analyses d'hydrocarbures C5-C10, C10-C40 et BTEX ont été réalisées sur les échantillons prélevés. Par ailleurs, une analyse des fractions carbonées aromatiques/aliphatiques (TPH) a été réalisée sur l'échantillon présentant l'impact résiduel.

Les analyses du Carbone Organique Total et de la granulométrie ont été réalisées sur les remblais en place dans le cadre de la méthodologie applicable dans l'Analyse des Risques Résiduels (ARR).

L'ensemble des analyses effectuées est repris dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Analyses effectuées sur les échantillons de sols

Paramètre	Norme analytique	Nombre d'échantillons analysés
Hydrocarbures C5-C10*	NF ISO 11423-1	28
Hydrocarbures C10-C40	X 31-410	28
Hydrocarbures aromatiques monocycliques (BTEX)	NF ISO 11423-1	20
TPH aromatiques / aliphatiques	Méthode interne	1
Carbone Organique Total (COT)	NF ISO 10694	1
Granulométrie	X 31-107	1

* hors ETBE, MTBE et BTEX

6.1.2 AIR DU SOL

A l'issue des travaux de démantèlement et lors de la phase de remblaiement des zones terrassées, un piézair de 2 m de profondeur a été mis en place le 22 mai 2013 au droit de la fouille d'extraction de l'ancien réservoirs de 80 m³ GO/GNR.

Ce piézair a été mis en place au droit d'une zone présentant des constats d'impact résiduel.

Après une mise à l'équilibre de la phase gazeuse dans le piézair pendant au moins 12 heures, un prélèvement dynamique d'air du sol a été réalisé le 29 mai 2013 à 1 m de profondeur.

Le prélèvement a été réalisé sur des tubes de charbon actif (CA) à l'aide de pompes Gilair selon les modalités suivantes :

Tableau 6 : Prélèvements d'air du sol

Date des prélèvements	Piézair	Support	Échantillon	Débit (L/min)	Durée (min)	Volume pompé (L)
29/05/2013	PzA1	Charbon actif	PzA1 15 min (TPH et BTEX)	1,018	15	15,27
			PzA1 91 min (TPH et BTEX)	1,012	91	92,092

Lors de la réalisation du prélèvement d'air du sol, un blanc de terrain a été réalisé (« PzA1 Blanc de terrain»). Il s'agit d'un tube de charbon actif manipulé de la même façon que les échantillons réels afin d'évaluer les éventuelles interférences liées aux manipulations (main, air ambiant, ...). Ce blanc de terrain a également été utilisé comme blanc de transport afin de mettre en évidence un éventuel impact dû aux conditions de transport des échantillons. Cet échantillon a été nommé « Blanc de terrain/transport ».

La fiche de prélèvement d'air du sol est présentée en **Annexe 6**.

Les échantillons ont été placés dans une glacière réfrigérée puis envoyés par messagerie express au laboratoire d'analyses accrédité EUROFINs de Saverne (67) pour l'analyse des paramètres suivants :

Tableau 7 : Analyses effectuées sur les échantillons d'air

Paramètres	Méthodes/Normes analytiques	Nom des échantillons
Hydrocarbures aromatiques monocycliques (BTEX)	Dosage par GC/MS	PzA1 91 min PzA1 Blanc
Répartition des chaînes carbonées (TPH) (Hydrocarbures C5 à C16)	Dosage par GC/MS	

L'échantillon PzA1 15min, de plus courte durée, n'a pas été analysé considérant l'absence de saturation du charbon actif de l'échantillon PzA1 91 min.

Ces paramètres ont été analysés en raison :

- de leur rôle de traceurs de l'activité d'une station-service,
- de leur mise en évidence dans les sols lors des investigations précédentes.

6.2 RESULTATS ET INTERPRETATION

Les résultats des analyses de sols et d'air du sol sont présentés dans les tableaux suivants (voir les rapports d'analyse en **Annexe 13**).

6.2.1 NATURE DES TERRAINS RENCONTRES

La réalisation des travaux a permis de mettre en évidence l'étagement lithologique moyen suivant au droit du site :

- de 0 à 0,5/1,5 m : remblais sablo-graveleux,
- de 0,5/1,5 à 6,0 m : argile jaune, marron à gris.

Lors des travaux de démantèlement réalisés entre le 16 et le 28 mai 2013, les arrivées d'eaux observées correspondaient à des eaux d'infiltration dans les remblais et de ruissellement en provenance du haut du parking (lors de fortes intempéries).

6.2.2 RESULTATS D'ANALYSES DE SOLS

➤ Valeurs de référence

Dans le cadre de la politique de gestion des sites et sols pollués (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie de février 2007), les valeurs de référence utilisées dépendent des familles de polluants. Ainsi :

- pour les substances telles que les hydrocarbures C5-C10, C10-C40 et BTEX, en l'absence de valeur de référence, nos commentaires ont reposé sur le constat de présence/absence d'anomalies en référence à des teneurs inférieures ou supérieures aux limites de quantification du laboratoire,
- à titre indicatif, et dans le cadre d'une éventuelle excavation des terres lors de travaux sur la station-service et de l'évacuation des terres hors du site, les teneurs en hydrocarbures C10-C40 et BTEX sont comparées aux valeurs limites (500 mg/kg MS pour les hydrocarbures C10-C40 et 6 mg/kg MS pour les BTEX) de l'annexe II de l'arrêté du 28 octobre 2010 fixant les critères à respecter pour une acceptation des matériaux en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

➤ **Sols laissés en place à l'issue des travaux**

Les résultats des analyses de sols réalisées sur les échantillons prélevés ont permis de caractériser la qualité des sols restant en place à l'issue des travaux d'excavation de terres impactées. Ils sont présentés dans le tableau de la page suivante.

Les résultats d'analyses d'hydrocarbures C5 à C40 et aromatiques monocycliques (BTEX) ont permis de mettre en évidence :

- la présence d'un impact résiduel identifié en fond de fouille de l'ancien réservoir de 80 m³ GO/GNR, avec une teneur maximale en hydrocarbures C5 à C40 de 7568,4 mg/kg MS en F4 (-6 m). Toutefois, cet impact a été délimité horizontalement par les échantillons prélevés en fond et flanc de fouille F3, F6, F10, F12 et F13 entre 3,0 et 6,0 m de profondeur, présentant de faibles anomalies en hydrocarbures C5 à C40 (teneur maximale de 135 mg/kg MS). Cette pollution résiduelle n'a pu être extraite lors des travaux de démantèlement pour des raisons techniques (limite de pelle) et de sécurité (bordure de route),
- des teneurs faibles voire inférieures à la limite de quantification du laboratoire en hydrocarbures C5 à C40 dans les autres échantillons de sols analysés,
- l'absence d'impact par des BTEX dans les échantillons de sols analysés avec des teneurs inférieures à la limite de quantification du laboratoire,
- le retrait de la quasi-totalité de la pollution avec une délimitation horizontale de la zone d'impact résiduel. Toutefois, en cas d'évacuation de terres localisées en zone d'impact résiduel, les teneurs en hydrocarbures C10-C40 dépassent les critères d'admissibilité pour ce paramètre (500 mg/kg MS) en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) selon l'arrêté du 28 octobre 2010.

Une cartographie des teneurs résiduelles en hydrocarbures C5 à C40 est présentée en **Annexe 7**.

Tableau 8 : Teneurs résiduelles en hydrocarbures C5 à C40 et en BTEX à l'issue des travaux de démantèlement

Installations démantelées ou zones visées	Prélèvements du 16 au 28 mai 2013	Profondeur m	Hydrocarbures			Benzène	Toluène	Ethylbenzène	Xylènes	Σ BTEX
			C5-C10	C10-C40	C5 à C40					
Flanc Ouest du secteur Nord de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F1	0,2-4,0	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Nord du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F2	0,2-4,0	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Fond de fouille du séparateur à hydrocarbures	F3	-4,0	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Fond de fouille du secteur Sud de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F4	-6,0	8,4	7560	7568,4	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Composite des flancs Est et Ouest du palier n°3 du secteur Sud de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F5	0-6,0	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Sud du palier n°3 de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F6	3,0-6,0	< LQ	45,9	45,9	-	-	-	-	-
Composite des flancs Est et Ouest du palier n°2 de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F7	0,2-3,0	< LQ	35,3	35,3	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Sud du palier n°1 de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F8	0,2-1,0	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Sud du palier n°2 de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F9	1,0-3,0	< LQ	42	42	-	-	-	-	-
Fond de fouille du palier n°2	F10	-3,0	< LQ	58,7	58,7	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Composite des flancs Est et Ouest du palier n°1 de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F11	0,2-1,0	< LQ	18,1	18,1	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Nord du palier n°3 de la fouille du réservoir de 80 m ³ GO/GNR	F12	4,0-6,0	< LQ	55	55	-	-	-	-	-
Fond de fouille du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution	F13	-3,5	< LQ	135	135	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Nord du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution	F14	1,5-3,5	< LQ	164	164	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Est du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution	F15	1,5-3,5	< LQ	32,3	32,3	-	-	-	-	-
Flanc Sud du dépotage et de la partie Ouest de la piste de distribution	F16	1,5-3,5	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Fond de fouille de la partie centrale de la piste de distribution	F17	-1,5	< LQ	33,1	33,1	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Fond de fouille du secteur Nord-Est de la piste de distribution	F18	-1,0	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Fond de fouille du secteur Sud-Est de la piste de distribution	F19	-0,5	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Fond de fouille de la bordure Est-Nord-Est de la piste de distribution	F20	-0,3	< LQ	105	105	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Flanc Nord-Est de l'extrémité Nord de la fouille de l'ancien réservoir de 80 m ³ (GO/GNR) et en bordure Nord-Ouest de la piste de distribution	F21	0,2-4,0	< LQ	37,1	37,1	-	-	-	-	-
Flanc Nord de la piste de distribution	F22	0,2-1,5	< LQ	75,7	75,7	-	-	-	-	-
Flanc Est de la piste de distribution	F23	0,3-1,0	< LQ	39,9	39,9	-	-	-	-	-
Flanc Sud de la piste de distribution	F24	0,2-1,5	< LQ	33,2	33,2	-	-	-	-	-
Limites de quantification (LQ)			2	15	17	0,05	0,05	0,05	0,1	0,25

➤ Répartition des chaînes carbonées (TPH)

Les résultats des analyses de répartition des chaînes carbonées effectués sur l'échantillon F4 (-6,0 m), sont présentés dans le tableau suivant (voir le rapport d'essai en **Annexe 13**) :

Tableau 9 : Résultats des analyses de répartition des chaînes carbonées

Prélèvements du 17/05/2013		F4	
Profondeur (m)		-6,0	
Répartition des chaînes carbonées (mg/kg MS)	Fraction aliphatique	C5-C6	< 2
		C6-C8	< 2
		C8-C10	5,24
		C10-C12	32,1
		C12-C16	217
		C16-C21	290
		C21-C35	115
		% aliphatiques	8,9
	Fraction aromatique	C6-C8	< 2
		C8-C10	< 2
		C10-C12	355
		C12-C16	2110
		C16-C21	2890
		C21-C35	1410
% aromatiques		91	
Somme des indices hydrocarbures : hydrocarbures C5 à C35		7430	

Ces résultats mettent en évidence dans l'échantillon de sols analysés des hydrocarbures de type gazole/fioul avec une présence majoritaire d'hydrocarbures C12 à C35 (94,6%) et une forte proportion d'hydrocarbures aliphatiques (91%) comparativement aux hydrocarbures aromatiques (8,9%).

Remarque : L'analyse TPH est une analyse semi-quantitative ne permettant pas de quantifier les teneurs en hydrocarbures mais de déterminer les proportions respectives de chaque fraction carbonée. C'est pour cette raison que les sommes des indices hydrocarbures sont différentes des teneurs en hydrocarbures C5 à C40 mises en évidence par les analyses normalisées présentées en page précédente.

➤ Terres évacuées

Les résultats des analyses de sols réalisées sur les échantillons composites de terres évacuées en centre de traitement sont présentés dans le tableau de la page suivante et comparés aux valeurs limites d'admission de terres en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) selon l'arrêté du 28 octobre 2010.

Tableau 10 : Teneurs en hydrocarbures C5 à C40 et en BTEX dans les terres excavées et évacuées

Prélèvement	Hydrocarbures			Benzène	Toluène	Ethylbenzène	Xylènes	Σ BTEX
	C5-C10	C10-C40	C5 à C40					
	mg/kg MS							
"Terres polluées 1"	11,9<x<12,9	3450	3462,5	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
"Terres polluées 2"	39,1	5320	5359,1	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
"Terres polluées 3"	2,6<x<3,6	2580	2583,6	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Limites de quantification (LQ)	2	15	17	0,05	0,05	0,05	0,1	0,25
Valeurs limites ISDI	-	500	-	-	-	-	-	6

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons de sols « Terres polluées 1, 2 et 3 » mettent en évidence la non admissibilité de ces terres en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) avec une teneur maximale en hydrocarbures C10-C40 de 5320 mg/kg MS dépassant le critère d'acceptation de 500 mg/kg MS.

➤ Remblais d'apport

Les résultats d'analyses réalisées sur l'échantillon de « remblai 1 » (provenant de carrière) sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Teneurs en hydrocarbures C5 à C40 et BTEX effectuées sur les remblais d'apport

Prélèvement	Hydrocarbures			Benzène	Toluène	Ethylbenzène	Xylènes	Σ BTEX
	C5-C10	C10-C40	C5 à C40					
	mg/kg MS							
"Remblais 1"	16,3	179	195,3	0,19	1,25	0,13	1,68	3,25
Limites de quantification (LQ)	2	15	17	0,05	0,05	0,05	0,1	0,25

Les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon de sols « Remblais 1 » indiquent des teneurs faibles en hydrocarbures C5 à C40 et en BTEX. Ces teneurs respectent les valeurs d'admission en ISDI. Ces remblais qui correspondent à des stériles schisto-calcaires Ø 0/10 mm proviennent de la carrière SOBACA à Urrugne (64). Les bords de provenance de ces remblais sont présentés en **Annexe 9**.

➤ Remblais autour du piézair

Les résultats des analyses de Carbone Organique Total et granulométrie réalisées sur un échantillon moyen de remblais d'apport « Remblais 2 » dans lesquels a été mis en place le piézair Pza1 pour permettre la modélisation dans le cadre de la réalisation de l'Analyse des Risques Résiduels (ARR) sont présentés dans le tableau suivant (voir les *rapports d'essai du laboratoire EUROFINs* en **Annexe 13**) :

Tableau 12 : Teneurs physico-chimiques sur l'échantillon de remblais mis en place autour du piézair

Prélèvement		Remblais 2	
COT (mg/kg MS)		18600	
Granulométrie	Graviers	8,28	
	Sables grossiers	%	
	Sables fins		16,85
	Limons grossiers		20,34
	Limons fins		41,78
	Argiles		12,75

Les résultats mettent en évidence dans l'échantillon de remblais analysé une teneur en Carbone Organique Total de 18600 mg/kg MS.

D'après le diagramme de classification détaillée des textures, les résultats de l'analyse granulométrique mettent en évidence un sol de type limons silteux.

6.2.3 RESULTATS D'ANALYSE D'AIR DU SOL

Les résultats des analyses de l'air du sol prélevé au droit de l'impact résiduel par des hydrocarbures dans les sols (ancien réservoir de 80 m³ GO) sont présentés dans le tableau suivant (voir rapport d'analyse en **Annexe 13**) :

Tableau 13 : Teneurs en hydrocarbures C5 à C16 et BTEX dans l'air du sol

Prélèvement			PzA1 91 min
Répartition des chaînes carbonées (TPH)	Aliphatiques	>C5-C6 inclus	< 108,59
		>C6-C8 inclus	275,81
		>C8-C10 inclus	114,02
		>C10-C12 inclus	< 108,59
		>C12-C16 inclus	< 108,59
	Aromatiques	C6-C7 (Benzène)	< 4,34
		C7-C8 (Toluène)	9,99
		>C8-C10 inclus	< 108,59
		>C10-C12 inclus	< 108,59
		>C12-C16 inclus	< 108,59
	Benzène		< 4,34
	Toluène		9,99
	Ethylbenzène		< 4,34
	Xylènes		9,01

Les zones de contrôle ont montré l'absence de saturation des tubes de charbon actif « PzA1 91 min » et « PzA1 blanc de terrain ».

Les analyses réalisées sur l'échantillon blanc de terrain/transport (« PzA1 blanc de terrain ») ont mis en évidence des teneurs pour tous les paramètres analysés (TPH, BTEX) toutes inférieures aux limites de quantification du laboratoire, ce qui confirme l'absence de contamination croisée avec le milieu extérieur lors de la manipulation des échantillons et pendant le transport.

Ces résultats d'analyses mettent en évidence la présence dans l'air du sol (échantillon « PzA1 91 min ») d'hydrocarbures aliphatiques C6 à C10, de toluène (correspondant aux hydrocarbures aromatiques C7-C8) et de xylènes. Les teneurs pour les autres fractions carbonées ainsi qu'en benzène et éthylbenzène sont inférieures aux limites de quantification du laboratoire.

7. SCHÉMA CONCEPTUEL

En matière de pollution des sols, l'existence d'un risque est basée sur la présence concomitante des trois facteurs suivants :

- une source de pollution,
- une voie de transfert,
- un enjeu à protéger (populations riveraines, usages de l'environnement, ressources naturelles à protéger).

Le schéma conceptuel synthétise les différentes sources de pollution, les voies de transfert potentielles et les enjeux à protéger en fonction du scénario d'aménagement futur supposé.

7.1 SUBSTANCES DANGEREUSES

Les substances dangereuses mises en évidence dans les sols et dans l'air du sol à l'issue des travaux de démantèlement sont les hydrocarbures C5 à C40 et les BTEX.

7.2 VOIES DE TRANSFERT POTENTIELLES

Les vecteurs potentiels des impacts présents au droit du site sont :

- les sols de surface impactés pouvant être en contact (contact direct et envol de poussières) avec les usagers en cas d'absence de recouvrement de surface,
- l'air du sol pouvant véhiculer les substances volatiles vers l'air ambiant au droit du site (à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments),
- les eaux de ruissellement potentiellement en contact avec les sols impactés en surface pouvant véhiculer les substances polluantes vers les eaux superficielles, via le réseau d'eaux pluviales,
- les eaux souterraines pouvant véhiculer les substances :
 - volatiles vers l'air ambiant à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments sur et hors site via le phénomène de dégazage de la nappe,
 - volatiles et non volatiles vers les eaux souterraines et les eaux superficielles en aval hydraulique,
- les eaux superficielles pouvant véhiculer les substances volatiles et non volatiles en aval hydraulique.

7.3 ANALYSE DES ENJEUX

7.3.1 USAGE FUTUR DU SITE

L'usage futur du site n'étant actuellement pas déterminé, la quantification des risques sera réalisée pour un usage commercial/tertiaire, conformément au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville, prenant en compte un bâtiment commercial et un parking ou des voies de circulation en revêtement enrobé sur l'ensemble de l'ancienne station-service.

Sur cette base, les enjeux potentiels sont représentés par les travailleurs du futur commerce et les usagers du parking.

7.3.2 USAGE DES EAUX SOUTERRAINES

La première nappe susceptible d'être rencontrée au droit du site correspond à la nappe alluviale, vulnérable face à une pollution de surface en l'absence de formation imperméable à son sommet. Elle est supposée présente entre 5 et 10 m de profondeur.

Au regard de la topographie et de la géologie locale, le sens d'écoulement théorique des eaux souterraines est orienté du sud vers le nord.

Lors de la réalisation du diagnostic environnemental et des travaux de démantèlement (- 6,0 m maximum), aucune arrivée d'eaux souterraines n'a été observée. En revanche, des eaux d'infiltration ont été rencontrées dans les remblais et ponctuellement dans des horizons sableux.

Aucun captage d'eaux souterraines à usage sensible n'est recensé en aval hydraulique immédiat du site (>1 km). De même, aucun captage pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP), n'est recensé dans un rayon de 5 km autour du site étudié.

7.3.3 USAGE DES EAUX SUPERFICIELLES

Les eaux superficielles des environs du site sont principalement représentées par :

- la rivière côtière *Basarun Erreka* située à 500 m au nord, en aval hydraulique du site, s'écoulant du sud-est vers le nord-ouest,
- le ruisseau *Isaka* situé à 500 m au sud, sans relation hydraulique du site, s'écoulant globalement de l'est vers l'ouest,
- l'*Océan Atlantique* situé à 1000 m à l'ouest, en aval hydraulique du site.

Aucun prélèvement d'eaux superficielles destiné à l'Alimentation en Eau Potable (AEP) n'est effectué dans un rayon de 5 km autour du site.

Des activités récréatives et halieutiques sont recensées dans l'*Océan Atlantique* et dans la rivière *Basarun Erreka*.

7.3.4 ZONES NATURELLES REMARQUABLES

Aucune zone remarquable (ZNIEFF de type 1 ou 2, espaces naturels protégés, Natura 2000, Parc Naturel Régionaux, site classé, site inscrit,...) n'inclut le site étudié dans son périmètre. Cependant, une ZNIEFF de type 2 (« Bois et Landes d'Ustaritz et Sainte Pée ») est localisée à 1,6 km au sud-est du site, en aval-latéral hydraulique.

7.4 PRECONISATION DE MESURES SIMPLES DE GESTION

Au regard de l'ensemble des résultats, les mesures simples de gestion suivantes sont recommandées de façon à limiter les voies d'exposition conformément à la méthodologie :

- l'interdiction de tout usage des eaux souterraines présentes au droit du site sans une vérification préalable de la compatibilité de cet usage avec leur qualité.

7.5 SYNTHÈSE DES RISQUES POTENTIELS A RETENIR

Compte tenu de l'usage futur considéré et des mesures simples de gestion préconisées, les impacts observés dans les sols et l'air du sol peuvent présenter un risque pour les futurs usagers du site :

- par inhalation de substances volatiles dans l'air extérieur au droit du parking. Ce risque est négligeable en raison de la dilution importante dans l'air extérieur et du temps d'exposition faible des usagers du site,
- par contact direct (ingestion, inhalation de poussières et contact cutané) avec les sols impactés. Ce risque est écarté, considérant la profondeur de l'impact résiduel, les faibles teneurs mesurées sur les échantillons de surface et la présence d'un revêtement en enrobé sur l'ensemble de l'ancienne station-service dans le cadre du réaménagement du site,
- par contact direct et ingestion d'eaux souterraines. Ce risque est nul considérant l'absence d'utilisation des eaux souterraines au droit du site dans le cadre du réaménagement du site,
- par inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur d'un éventuel futur bâtiment commercial par un dégazage des sols et potentiellement de la nappe.

L'absence de délimitation verticale de l'impact localisé en fond de fouille, à 6 m de profondeur (échantillon F4(-6,0)), ne permet pas d'exclure un transfert des hydrocarbures vers l'extérieur du site, véhiculant à travers la nappe d'eaux souterraines, et entraînant ainsi un risque pour la population hors site :

- par inhalation d'air intérieur et extérieur (dégazage de la nappe). Ce risque est négligeable en raison des faibles teneurs mesurées en hydrocarbures volatils C5-C10 et en BTEX sur l'échantillon F4(-6,0), de la distance entre les premières habitations et le site (environ 500 m) et de la dilution importante dans l'air extérieur,
- par contact direct et ingestion d'eaux souterraines. Ce risque est négligeable compte tenu de l'absence d'usage sensible des eaux souterraines recensé en aval hydraulique immédiat du site (< 1 km),
- par contact direct et ingestion d'eaux superficielles et de poissons. Ce risque est négligeable compte tenu de l'éloignement des eaux de surface et du débit important des eaux superficielles (phénomène de dilution).

Le schéma conceptuel présenté ci-après reprend les différentes sources de dangers, vecteurs et populations exposées et représente leurs liens, mettant ainsi en évidence les risques potentiels pour les futurs usagers du site et la population hors site.

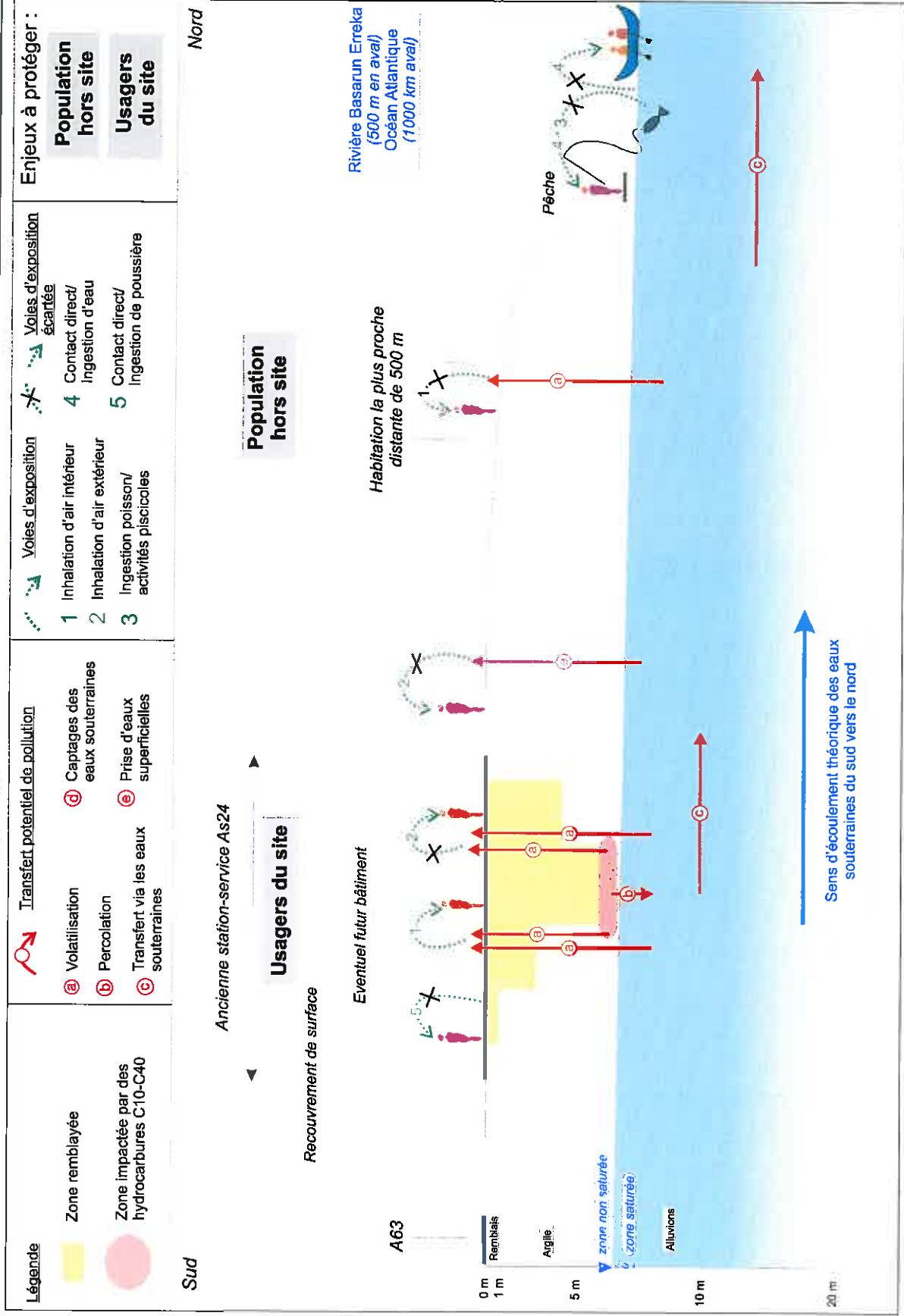


Figure 1 : Schéma conceptuel

8. ANALYSE DES RISQUES RÉSIDUELS

A la suite du schéma conceptuel ayant caractérisé les voies d'exposition pour la population exposée aux sources de pollution résiduelle attribuables au site, une Analyse des Risques Résiduels (ARR) est réalisée afin de vérifier l'absence de risque encouru par la population sur site compte tenu de l'usage considéré (commercial/tertiaire).

Cette ARR a été effectuée pour déterminer si les concentrations en substances polluantes présentent un niveau de risque jugé acceptable.

D'après le schéma conceptuel, la voie d'exposition résiduelle est, selon le scénario considéré, l'inhalation d'air intérieur en cas de construction d'un bâtiment au droit de la zone d'impact résiduel.

8.1 PRINCIPES ET OBJECTIFS

L'Analyse des Risques Résiduels est une méthode d'analyse structurée où les éléments d'informations disponibles en l'état actuel des connaissances scientifiques sont collectés, ordonnés et évalués afin de quantifier les risques d'une manière transparente.

La démarche d'évaluation des risques comprend quatre étapes :

- **l'identification des dangers** qui consiste à identifier des effets indésirables qu'une substance est intrinsèquement capable de provoquer chez l'homme,
- **l'évaluation du rapport dose (concentration)-réponse (effets)**, estimation de la relation entre la dose ou le niveau d'exposition à une substance et l'incidence et la gravité de cet effet,
- **l'évaluation de l'exposition** consistant à déterminer les voies de passage du polluant de la source vers les populations exposées ainsi qu'à estimer la fréquence, la durée et l'importance de l'exposition,
- **la caractérisation des risques** correspondant à la synthèse des informations issues de l'évaluation de l'exposition et de l'évaluation de la toxicité sous la forme d'une expression quantitative du risque. Les incertitudes sont évaluées qualitativement en fonction de leur caractère majorant ou minorant et les résultats interprétés.

D'autre part, elle est réalisée en appliquant quatre principes :

- **le principe de précaution**, principe « selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable »,
- **le principe de proportionnalité**, veillant à ce qu'il y ait cohérence entre le degré d'approfondissement de l'étude, l'importance de la pollution et son incidence prévisible,
- **le principe de spécificité**, assurant la pertinence de l'étude par rapport à l'usage et aux caractéristiques du site et de son environnement,
- **le principe de transparence** impliquant que les choix des hypothèses, des outils à utiliser et du degré d'approfondissement nécessaires soient expliqués et cohérents afin que la logique du raisonnement puisse être suivie et discutée par les différentes parties intéressées et que l'objectif de transparence des termes de la conclusion de l'étude soit respecté.

8.2 IDENTIFICATION DES DANGERS ET EVALUATION DU RAPPORT DOSE-REPONSE

8.2.1 METHODOLOGIE

L'ensemble des substances détectées dans les sols et l'air du sol lors des investigations de terrain est pris en compte dans l'évaluation des risques.

Les substances les plus pertinentes sont sélectionnées afin de quantifier les risques encourus par les populations. Elles sont choisies en fonction de :

- leurs concentrations dans les différents milieux mesurées lors des investigations de terrain,
- leurs propriétés physico-chimiques : mobilité, dégradation dans l'environnement, bioaccumulation,...
- leur toxicité systémique,
- leur potentiel cancérigène.

L'ensemble des voies d'exposition retenues comme pertinentes dans le schéma conceptuel sont prises en compte pour l'Analyse des Risques Résiduels.

Les valeurs toxicologiques de référence utilisées pour évaluer le rapport dose-réponse sont sélectionnées à partir des bases de données suivantes conformément à la circulaire du 30 mai 2006⁴, en fonction de leur adéquation avec les expositions considérées dans l'étude (durée d'exposition, voie d'exposition) et de leur provenance :

- INRS, fiches toxicologiques de l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité, www.inrs.fr,
- INERIS, fiches de données toxicologiques et environnementales : <http://www.ineris.fr/substances/fr/>,
- FURETOX, moteur de recherche de l'INVS, <http://www.furetox.fr/>,
- TERA, Toxicology Excellence for Risk Assessment, ONG (USA), moteur de recherche : <http://toxnet.nlm.nih.gov/cgi-bin/sis/search>,
- USEPA, site de consultation des VTR : <http://cfpub.epa.gov/ncea/iris/index.cfm?fuseaction=iris.showSubstanceList>,
- ATSDR, série de monographies publiées par l'ATSDR : <http://www.atsdr.CDC.gov>,
- OMS, valeurs guides de l'OMS, <http://www.who.int/fr/> ou <http://www.inchem.org/>,
- RIVM, Rapport "Re-evaluation of human toxicological maximum permissible risk levels", 2001 : <http://www.rivm.nl/English>,
- Health Canada, Rapport "Concentrations/doses journalières admissible et concentrations/doses tumorigènes des substances d'intérêt prioritaire calculées en fonction de critères sanitaires" : http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/contaminants/hbct-jact/hbct-jact-fra.pdf,
- OEHHA, site de consultation des VTR : <http://oehha.ca.gov/air/allrels.html>.

⁴ Circulaire n°2006-234 du 30 mai 2006 relative aux modalités de sélection des substances chimiques et de choix des valeurs toxicologiques de référence pour mener les évaluations des risques sanitaires dans le cadre des études d'impact.

Le caractère cancérigène est décrit à partir des classifications des organismes internationaux :

- classification du centre International de Recherche sur le Cancer (OMS/CIRC/IARC) :
 - Groupe 1 : l'agent (ou la substance) est cancérigène pour l'homme.
 - Groupe 2A : l'agent (ou la substance) est probablement cancérigène pour l'homme. Il existe des indices limités chez l'homme et des indices suffisants chez l'animal de laboratoire.
 - Groupe 2B : l'agent (ou la substance) pourrait être cancérigène pour l'homme.
 - Groupe 3 : l'agent (ou la substance) ne peut être classé pour sa cancérogénicité pour l'homme.
 - Groupe 4 : l'agent (ou la substance) n'est probablement pas cancérigène pour l'homme.
- classification de l'US EPA :
 - Classe A : substance cancérigène pour l'homme.
 - Classe B1 : substance probablement cancérigène pour l'homme. Des données limitées chez l'homme sont disponibles.
 - Classe B2 : substance probablement cancérigène chez l'homme. Il existe des preuves suffisantes chez l'animal et des preuves non adéquates ou pas de preuves chez l'homme.
 - Classe C : cancérigène possible pour l'homme.
 - Classe D : substance non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
 - Classe E : substance pour laquelle il existe des preuves de non cancérogénicité pour l'homme.

8.2.2 SELECTION DES SUBSTANCES CONSIDEREES

Au regard des résultats analytiques concernant la zone de pollution résiduelle, des propriétés physico-chimiques et de la toxicité des différents polluants par inhalation et par application du principe de spécificité de la quantification des risques, les substances retenues dans cette étude sont :

- les hydrocarbures aliphatiques C5 à C16,
- les hydrocarbures aromatiques C8 à C16,
- le benzène et le toluène correspondant aux hydrocarbures aromatiques C6-C8, l'éthylbenzène et les xylènes correspondant en partie aux hydrocarbures aromatiques C8-C10.

Les hydrocarbures >C16 à C40 ne sont pas retenus dans cette étude. Ils sont peu volatils et aucune Valeur Toxicologique de Référence (VTR) inhalation n'est disponible dans la littérature pour ces composés.

8.2.3 VALEURS TOXICOLOGIQUES DE REFERENCE (VTR)

Les VTR retenues pour la quantification des risques sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR) retenues pour la quantification des risques

Substance	VTR choisies		Effet	Source
	Avec seuil (mg/m ³)	Sans seuil (mg/m ³) ¹		
Hydrocarbures aliphatiques C5-C6 inclus	18,4	-	Neurotoxicité	TPHWG, 1997
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 inclus	18,4	-	Neurotoxicité	TPHWG, 1997
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 inclus	1	-	Changements hépatiques et hématologiques	
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 inclus	1	-		
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 inclus	1	-		
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 inclus	0,2	-	Perte de poids	
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 inclus	0,2	-		
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 inclus	0,2	-		
Benzène	0,03	0,0078	Avec seuil : diminution du taux de lymphocytes Sans seuil : leucémie	USEPA, 2003 USEPA, 2000
Toluène	5	-	Troubles de la vision et de l'audition	USEPA, 2005
Ethylbenzène	1	0,0025	Avec seuil : Effets toxiques sur le foie, les reins, la rate et sur la reproduction Sans seuil : Effets toxiques sur le rein	USEPA, 1991 OEHHA, 2007
Xylènes	0,1	-	Neurotoxicité (Diminution de la coordination motrice)	USEPA, 2003

Une synthèse bibliographique concernant la toxicité des polluants et le choix des VTR est présentée en **Annexe 11**.

8.3 ÉVALUATION DE L'EXPOSITION

Cette étape permet, à partir des concentrations des substances retenues mesurées dans l'environnement, de déterminer leurs concentrations dans chaque milieu d'exposition et de calculer des Doses Journalières d'Exposition (DJE).

Le calcul des Doses Journalières d'Exposition nécessite de déterminer les concentrations en polluants présentes dans chaque milieu d'exposition.

8.3.1 DEFINITION DU SCENARIO D'EXPOSITION

8.3.1.1 Usage futur

Compte tenu de l'incertitude concernant l'usage futur du site, un scénario correspondant à un usage commercial ou tertiaire du site est envisagé (correspondant au PLU), prenant en compte la construction d'un bâtiment au droit de la zone la plus impactée sur le site.

Les caractéristiques du bâtiment considéré sont les suivantes :

- bâtiment construit sans sous sol comportant une dalle béton de 10 cm d'épaisseur (hypothèse majorante par rapport à la mise en place d'un vide sanitaire ou d'un sous-sol),
- dimensions supposées des pièces au minimum (potentiellement au droit d'une zone polluée) : longueur 3 m, largeur 3 m, superficie 9 m², 2,33 m de hauteur,
- taux de renouvellement d'air du bâtiment de 0,25 fois/heure (taux faible).

8.3.1.2 Budget espace-temps

Au regard du scénario considéré (commercial/tertiaire), le budget espace-temps des populations est le suivant :

- les adultes passent en moyenne 8 heures par jour et 220 jours par an sur leur lieu de travail (INERIS, 2011)⁵, les taux d'exposition annuels totaux (F) à l'intérieur du bâtiment sont donc égaux à :

$$F_{int} = \frac{8h \times 220jr}{24h \times 365jr} = 0,201$$

- le nombre d'années d'exposition sur le lieu de travail est de 40 ans (INERIS, 2003)⁶.

L'ensemble des paramètres liés à l'exposition est repris dans le tableau en **Annexe 12**.

8.3.2 CONCENTRATIONS DES POLLUANTS DANS LES MILIEUX D'EXPOSITION

Les concentrations dans les milieux d'exposition sont issues, concernant l'air intérieur, des teneurs modélisées à partir des teneurs mesurées dans l'air du sol (échantillon « PzA1 91 min »).

Le tableau ci-après présente les concentrations en polluants dans l'air du sol utilisées pour la modélisation :

Tableau 15 : Concentrations en polluants dans l'air du sol utilisées pour la modélisation

Substances	Prélèvements représentatifs	Choix des valeurs	Teneurs mesurées dans l'air du sol ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Hydrocarbures aliphatiques C5-C6 Inclus	Air du sol : PzA1 91 min	Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	108,59 (LQ)
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 Inclus		Substance mise en évidence dans les sols et l'air du sol du piézair.	275,81
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 inclus		Substance mise en évidence dans les sols et l'air du sol du piézair.	114,02
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 Inclus		Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	108,59 (LQ)
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 Inclus		Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	108,59 (LQ)
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 Inclus		Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	108,59 (LQ)
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 inclus		Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	108,59 (LQ)
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 inclus		Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	108,59 (LQ)
Benzène		Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	4,34 (LQ)
Toluène		Substance mise en évidence dans les sols et l'air du sol du piézair.	9,99
Ethylbenzène		Substance mise en évidence dans les sols. Limite de quantification de l'analyse d'air du sol (hypothèse majorante).	4,34 (LQ)
Xylènes		Substance mise en évidence dans les sols et l'air du sol du piézair.	9,01

LQ : Limite de Quantification

⁵ INERIS, 2011 - Réutilisation des terres excavées sur des projets d'aménagement : élaboration de seuils vis-à-vis des risques sanitaires - RAPPORT D'ÉTUDE INERIS N° DRC-11-115732-09274B du 29/9/2011

⁶ INERIS, 2003 - Évaluation des risques sanitaires dans les études d'impact des ICPE - Risques chimiques

Les équations permettant le calcul des concentrations dans l'air intérieur du bâtiment sont issues du modèle de transfert Johnson & Ettinger développé par l'USEPA. Ce modèle prend en compte les phénomènes de diffusion et de convection, dont le rôle et l'importance respectifs sont fonction des caractéristiques du site et du bâtiment (USEPA, 2004)⁷.

Les paramètres utilisés pour la modélisation (voir en **Annexe 12**) sont issus préférentiellement des données obtenues sur site ou localement (caractéristiques du sol, météorologie locale,...) et du scénario envisagé et, à défaut, de données issues de la littérature.

Les concentrations dans les milieux d'exposition sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 16 : Concentrations modélisées dans les milieux d'exposition

Substances	Concentrations dans l'air Intérieur (µg/m ³) - modélisées à partir des concentrations retenues dans l'air du sol
Hydrocarbures aliphatiques C5-C6 inclus	0,0483
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 inclus	0,1230
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 inclus	0,0507
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 inclus	0,0483
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 inclus	0,0483
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 inclus	0,0483
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 inclus	0,0483
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 inclus	0,0483
Benzène	0,0019
Toluène	0,00437
Ethylbenzène	0,00186
Xylènes	0,00382

8.3.3 CONCENTRATION INHALEE PAR JOUR

Lorsque l'on considère des expositions chroniques, on s'intéresse à la concentration moyenne inhalée retranscrite par la formule suivante :

$$CI = Ca \times F$$

CI : Concentration Inhalée par jour (mg/m³)

Ca : Concentration de polluant dans l'air inhalé (mg/m³)

F : Taux d'exposition annuel défini par le scénario d'exposition

8.4 CARACTERISATION DES RISQUES POUR LA SANTE

8.4.1 METHODOLOGIE

La caractérisation des risques est une quantification des risques en comparant les Valeurs Toxicologique de Référence (VTR) et les Concentrations Inhalées (CI). Elle est réalisée en distinguant les effets avec ou sans seuil.

Les effets à seuil sont les effets qui surviennent au-delà d'une dose administrée, pour une durée d'exposition déterminée à une substance isolée. L'intensité des effets croît avec l'augmentation de la dose administrée. Ce sont principalement les effets non cancérigènes qui sont classés dans cette famille.

⁷ USEPA, 2004 - User's guide for evaluating subsurface vapour intrusion into buildings

Les effets sans seuil sont les effets qui peuvent apparaître quelle que soit la dose reçue. La probabilité de survenue croît avec la dose et la durée d'exposition mais l'intensité de l'effet n'en dépend pas. Cette famille concerne principalement les effets cancérogènes génotoxiques.

8.4.1.1 Quotient de Danger (effet à seuil)

La caractérisation des risques pour les effets à seuil s'exprime pour chaque substance et chaque voie d'exposition par un Quotient de Danger (QD). Celui-ci s'exprime par la formule suivante :

$$QD = \frac{CI}{VTR}$$

CI : Concentration Inhalée en mg/m³

VTR : Valeur Toxicologique de Référence en mg/m³ issue des bases de données toxicologiques

Lorsque le Quotient de Danger QD est inférieur à 1, le risque est considéré comme acceptable (valeur repère de risque).

Cette formule ne renseigne pas sur l'effet résultant de l'exposition à un mélange de substances. Les connaissances dans ce domaine sont limitées et on ne dispose pas de règles générales de prise en compte des effets combinés de plusieurs substances. La pratique reconnue par le Ministère en charge de l'Environnement est d'additionner les quotients de danger uniquement pour les substances ayant le même mécanisme d'action sur le même organe cible.

Dans cette étude, en première approximation, les quotients de danger toutes substances confondues sont additionnés.

8.4.1.2 Excès de Risque Individuel (effet sans seuil)

La caractérisation des risques liés à une exposition à des effets sans seuil s'exprime pour chaque substance cancérogène (ici, le benzène et l'éthylbenzène) et chaque voie d'exposition par un Excès de Risque Individuel (ERI) représentant la probabilité que l'utilisateur a de développer l'effet associé à la substance pendant sa vie du fait de l'exposition considérée. Il s'exprime par la formule suivante :

$$ERI = CI \times VTR \times \frac{T}{Tm}$$

CI : Concentration inhalée (mg/m³)

VTR : Valeur Toxicologique de Référence en mg/m³ issue des bases de données toxicologiques

T : durée d'exposition (en années)

T_m : période de temps sur laquelle l'exposition est moyennée (en années). Pour les polluants avec effets sans seuil, T_m est assimilé à la durée de vie entière (prise conventionnellement égale à 70 ans, soit T_m=70).

D'après la politique nationale en matière de sites et sols pollués, on considère qu'un excès de risque inférieur à 10⁻⁵, toutes substances confondues, est acceptable (c'est-à-dire l'apparition d'un cas sur une population de 100 000 habitants).

8.4.2 RESULTATS

- Effet à seuil

Les quotients de danger pour les effets avec seuil sont présentés dans les tableaux suivants :

Tableau 17 : Quotients de danger

Substances	Quotient de danger
Hydrocarbures aliphatiques C5-C6 inclus	5,27E-07
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 inclus	1,34E-06
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 inclus	1,02E-05
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 inclus	9,70E-06
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 inclus	9,70E-06
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 inclus	4,85E-05
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 inclus	4,85E-05
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 inclus	4,85E-05
Benzène	1,27E-05
Toluène	1,76E-07
Ethylbenzène	3,74E-07
Xylènes	7,67E-06
Somme totale des QD	1,98E-04

Concernant les effets avec seuil pour les adultes travaillant sur le site, les résultats mettent en évidence des quotients de danger (QD) tous largement inférieurs à la valeur repère de 1 pour chaque substance, et une somme totale des QD également inférieure à 1, toutes substances confondues.

- Effet sans seuil

Les Excès de Risque Individuels (ERI) pour les effets sans seuil du benzène et de l'éthylbenzène, substances cancérigènes, sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Excès de Risque Individuel

Substance	Excès de Risque Individuel
	Adulte : 8h de travail en intérieur dans 9 m ²
Benzène	1,70E-09
Ethylbenzène	5,34E-10
Somme totale des ERI	2,24E-09

* somme calculée en supposant une personne adulte travaillant sur le site pendant 40 ans

Concernant les effets sans seuil pour les adultes travaillant sur le site, les résultats mettent en évidence une somme des Excès de Risque Individuel (ERI) largement inférieure à la valeur repère de 10^{-5} .

Dans le cadre de cette étude et pour le scénario et les hypothèses considérés, ainsi que dans l'état actuel de nos connaissances et des mesures réalisées dans les milieux sols et air du sol, les risques liés à l'inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur du bâtiment pour les usagers (adultes) du site sont acceptables.

8.5 HYPOTHESES ET EVALUATION DES INCERTITUDES

L'évaluation des risques sanitaires est basée sur un certain nombre d'incertitudes à chaque étape de la démarche.

En effet, la précision des résultats est limitée par de nombreuses variables (incertitudes des mesures,...) mais aussi par des données limitées en l'état actuel des connaissances (VTR basées sur des données animales, modélisation,...).

C'est pour cette raison que la démarche d'évaluation des risques ne prétend pas être une quantification exhaustive de l'ensemble des risques engendrés par les substances présentes sur le site mais plutôt une estimation de ces risques dans l'état actuel des connaissances.

Les incertitudes et hypothèses et leurs effets sur la caractérisation des risques sont présentés ci-après. Elles mettent en évidence que les quantifications des risques réalisées ici sont basées sur des hypothèses raisonnablement majorantes.

8.5.1 IDENTIFICATION DES DANGERS

Incertitudes liées au prélèvement et à l'échantillonnage :

Les études réalisées reposent sur un nombre limité de prélèvements de sols et d'air, ne pouvant être représentatifs de l'ensemble du site.

Notamment pour l'air du sol pour lequel il n'y a eu qu'une campagne de prélèvement le 29/05/2013 (teneurs variables selon les conditions environnementales comme l'évolution du niveau des eaux souterraines, suivant la localisation des prélèvements et selon la saison).

Les teneurs maximales mesurées dans l'air du sol ont été prises en compte pour les substances sélectionnées dans le cadre de la réalisation de l'ARR : cette hypothèse apparaît comme raisonnable au regard de la variabilité des teneurs en fonction des conditions environnementales et de la répartition géographique.

Incertitudes liées à l'analyse en laboratoire :

Une mesure est entachée d'erreurs plus ou moins importantes. L'incertitude est ce qui caractérise la dispersion de valeurs mesurées autour de la valeur vraie (erreur aléatoire + erreur systématique).

La méthode suivie par le laboratoire Eurofins de Saverne pour le calcul des incertitudes est l'approche « GUM » (norme XP T 90-220) : caractérisation en détail de chaque facteur d'influence sur la méthode.

Incertitudes liées aux substances considérées :

Les études ont été réalisées à la suite d'une étude documentaire et historique ayant permis de mettre en évidence les sources potentielles de pollution au droit du site. Les analyses réalisées ont suivi les conclusions de l'étude historique.

Les substances retenues pour la réalisation de l'ARR sont l'ensemble des substances détectées dans les sols et/ou l'air du sol (eaux souterraines non investiguées). Lorsque des teneurs sont inférieures aux limites de quantification, une teneur égale à cette limite de quantification est prise en compte (hypothèse majorante).

Les phénomènes de dégradation photochimique et de biodégradation des substances dans le temps n'ont pas été pris en compte.

8.5.2 ÉVALUATION DU RAPPORT DOSE-REPONSE

Incertitudes liées aux propriétés physico-chimiques des substances :

Les données physico-chimiques des substances ont été recherchées dans :

- les fiches de données toxicologiques et environnementales des substances dangereuses de l'INERIS,
- les fiches de HSDB (*Hazardous Substances Data Bank*),
- la documentation de CSOIL (van den Berg *et al.*, 1994),
- les fiches de données de Verschueren (1997),
- le rapport du TPHCWG (1997b).

Elles sont présentées en **Annexe 10**.

Incertitudes liées à l'interaction possible entre plusieurs substances :

Peu de données bibliographiques sont disponibles concernant l'interaction possible entre plusieurs substances. Cette interaction n'a donc pas été prise en compte.

Incertitudes liées à la sélection des VTR :

Les VTR peuvent varier entre organismes d'un ordre de grandeur environ. Il n'existe pas de méthodologie universelle concernant la détermination d'une VTR : des incertitudes existent liées par exemple à l'extrapolation à de faibles doses pour les effets sans seuil et à l'extrapolation de l'animal à l'homme pour les effets à seuil.

La sélection des VTR utilisés dans les calculs de l'ARR est conforme aux instructions du Ministère de la santé fixées par la circulaire DGS/SD. 78 n°2006-234 du 30 mai 2006 relative aux modalités de sélection des substances chimiques et de choix des valeurs toxicologiques de référence pour mener les évaluations des risques sanitaires dans le cadre des études d'impact.

Les VTR sont les mêmes quelle que soit la cible concernée (enfant, adulte ou personne âgée) ; or, leur sensibilité aux effets toxiques des substances est différente. Il est possible de pondérer les VTR en prenant en compte les taux d'inhalation et le poids des personnes concernées. Toutefois, cela ne paraît pas pertinent pour les VTR de l'USEPA qui considère déjà un facteur d'incertitude de 10 qui assure l'adaptation de leur VTR pour les cibles plus sensibles telles que les enfants.

Pour le choix de la VTR des xylènes, les xylènes totaux ont été assimilés au m-xylène, substance la plus volatile.

Pour les hydrocarbures, les VTR sont établies pour des groupements de substances.

8.5.3 ÉVALUATION DE L'EXPOSITION

Incertitudes liées à la modélisation dans l'air intérieur :

Les équations permettant le calcul des concentrations dans l'air intérieur du bâtiment sont issues du modèle de transfert Johnson & Ettinger développé par l'USEPA. Ce modèle prend en compte les phénomènes de diffusion et de convection, dont le rôle et l'importance respectifs sont fonction des caractéristiques du site et du bâtiment (USEPA, 2004)⁸. Ce modèle correspond à un standard a priori conservatoire bien établi et universel. Les calculs réalisés sont majorants car la source de pollution est considérée comme infinie.

⁸ USEPA, 2004 - User's guide for evaluation subsurface vapour intrusion into buildings

Incertitudes liées au budget espace temps :

Le budget espace-temps considéré dans le cadre de cette étude est issu de données INERIS.

Incertitudes liées au futur usage du site et à son aménagement :

Dans le cadre de cette étude, il est supposé un usage futur commercial/tertiaire.

Les caractéristiques constructives des bâtiments et des aménagements extérieurs ne sont pas définis.

8.5.4 CARACTERISATION DES RISQUES

Incertitudes liées à l'additivité des QD et des ERI :

Les risques sont d'abord calculés pour chaque substance. L'exposition à plusieurs substances peut induire l'additivité, la synergie (amplification des effets) ou l'antagonisme (annulation des effets). En l'absence de connaissances sur la synergie entre les substances, il est considéré, en première approche, l'additivité des risques liés à l'exposition à plusieurs substances :

- pour les effets à seuil, l'additivité des indices de risque entre voies d'exposition et substances est retenue comme hypothèse de départ, quel que soit les effets sanitaires associés à chacune des substances considérées ;
- pour les effets sans seuil (cancérogènes génotoxiques), le cumul des ERI correspond à l'hypothèse d'une indépendance des effets cancérogènes des différentes substances.

Les substances n'agissant pas sur les mêmes organes cibles, l'additivité des risques comme décrit ci-dessus est une approche majorante.

En seconde approche, tout dépassement du seuil de référence de 1 par la somme des indices de risque, qui serait imputable à la sommation elle-même, peut conduire à un approfondissement de l'étape de quantification sur la base des règles de cumul énoncées ci-avant. La sommation est alors conditionnée par la présence, entre les différentes voies d'exposition et les différentes substances prises en compte, d'effets sanitaires communs (principaux et secondaires) parmi ceux établis dans la bibliographie spécialisée et à partir desquels les VTR ont été élaborées.

9. CONCLUSION

Dans le cadre de la cessation d'activité de la station-service AS24, localisée ZI de JALDAY à Saint Jean de Luz (64), la société AS24 a mandaté INOVADIA afin d'assurer le suivi environnemental des travaux de démantèlement des installations pétrolières.

Ce suivi environnemental des travaux de démantèlement et de gestion des terres impactées fait suite au diagnostic environnemental réalisé en février 2013 (voir *rapport INOVADIA C13-014 du 08/03/2013*).

Le suivi des travaux s'est déroulé du 15 au 29 mai 2013.

Au cours du suivi de ces travaux, **950,68 tonnes** de terres impactées par des hydrocarbures ont été excavées au droit des anciennes infrastructures pétrolières puis évacuées jusqu'au centre de traitement biologique OCCITANIS à Graulhet (81) (n°CAP 001257) et **12,5 tonnes** d'eaux souillées par des hydrocarbures ont été pompées et traitées par SANITRA Fourier.

Lors des travaux de démantèlement, la quasi-totalité de la pollution a pu être extraite. Seule une zone d'impact résiduel reste présente en fond de fouille de l'ancien réservoir de 80 m³ GO/GNR, avec une teneur maximale en hydrocarbures C5 à C40 de 7568,4 mg/kg MS (F4 (-6 m)). Toutefois, cet impact a été délimité horizontalement par les échantillons prélevés en fond et flanc de fouille F3, F6, F10, F12 et F13 entre 3,0 et 6,0 m de profondeur, présentant de faibles anomalies en hydrocarbures C5 à C40 (teneur maximale de 135 mg/kg MS). Cet impact résiduel n'a pu être extrait lors des travaux de démantèlement pour des raisons techniques (limite de pelle) et de sécurité (bordure de route).

Un piézair a été mis en place au droit de la zone d'impact résiduel pour prélever un échantillon d'air du sol. Les analyses mettent en évidence la présence dans l'air du sol, d'hydrocarbures aliphatiques C6 à C10 et de toluène (correspondant aux hydrocarbures aromatiques C7-C8) et de xylènes. Les teneurs pour les autres fractions carbonées ainsi qu'en benzène et éthylbenzène sont inférieures aux limites de quantification du laboratoire.

Le schéma conceptuel permettant de relier la zone d'impact résiduel et les enjeux au droit et autour du site a été réalisé en considérant un futur usage commercial/industriel et en tenant compte de l'absence d'usage des eaux souterraines présentes au droit du site.

Il a mis en évidence des risques principaux pour les usagers du site par inhalation de substances volatiles (air intérieur) en cas de construction d'un bâtiment au droit de la zone d'impact résiduel. L'absence de délimitation verticale de l'impact résiduel ne permet pas d'exclure un transfert hors site via les eaux souterraines.

Ces risques liés aux eaux souterraines sont considérés comme négligeables en raison de :

- l'absence d'usage sensible des eaux souterraines recensé en aval hydraulique immédiat du site (< 1 km),
- l'absence d'utilisation des eaux souterraines au droit du site dans le cadre du réaménagement du site.

Toutefois, la présence d'un impact résiduel avec des teneurs significatives en hydrocarbures C10-C40 dans les sols et probablement proche de la nappe, nécessite selon la méthodologie, de mettre en place trois piézomètres au droit du site, un en amont et deux en aval hydraulique, afin de caractériser la qualité des eaux souterraines au droit du site et de s'assurer de l'absence de dégradation des milieux.

Sur la base du schéma conceptuel et des mesures simples de gestion proposées, une Analyse des Risques Résiduels a été réalisée pour les futurs usagers du site en prenant en compte :

- un scénario majorant : construction d'un bâtiment commercial au droit des zones d'impact résiduel, avec la prise en compte d'adultes travaillant sur le site comme usagers principaux,
- les teneurs dans l'air du sol,
- des hypothèses raisonnablement majorantes tout au long de l'étude.

Les résultats de l'Analyse des Risques Résiduels ont mis en évidence des risques acceptables pour l'ensemble des usagers du site (adultes) exposés via l'inhalation d'air intérieur.

Au regard de l'ensemble des résultats, et dans le cadre du réaménagement du site pour l'usage considéré sur l'emprise de l'ancienne station-service AS24, aucune action corrective supplémentaire de dépollution n'est à envisager concernant la zone d'impact résiduel dans les sols.

Enfin, l'établissement des restrictions d'usage suivantes sera nécessaire afin de garder en mémoire la pollution résiduelle, conformément à la méthodologie :

- ✓ les usages futurs devront être exclusivement les suivants: commercial, artisanal, industriel, tertiaire, sauf vérification au préalable de la compatibilité entre l'état du site et d'autres usages,
- ✓ dans le cas de la construction de bâtiments sur la zone impactée, les mesures constructives suivantes devront être respectées : dalle béton d'une épaisseur de 10 cm minimum et taux de renouvellement d'air de 0,25/h au minimum,
- ✓ la réalisation de travaux d'affouillement dans la zone d'impact résiduel présent à – 6m n'est possible que sous la condition de définir au préalable les modalités de gestion des sols pollués. L'évacuation des terres polluées en filière adaptée fera l'objet de fournitures de Bordereaux de Suivis de Déchets (BSD) et les personnes intervenant seront informées et protégées (port d'Équipement de Protection Individuelle),
- ✓ l'utilisation par quelque moyen que ce soit de la ressource en eaux souterraines située au droit du site devra faire l'objet d'une vérification préalable de la compatibilité de cet usage avec leur qualité.

Les résultats de cette étude ne sont valables que dans le cadre du scénario d'usage futur décrit ci-dessus. En cas de changement ultérieur d'usage, il faudra vérifier la compatibilité de la qualité des milieux avec le projet envisagé par le biais d'une nouvelle étude.

ANNEXE 1

Situation géographique au 1/25000

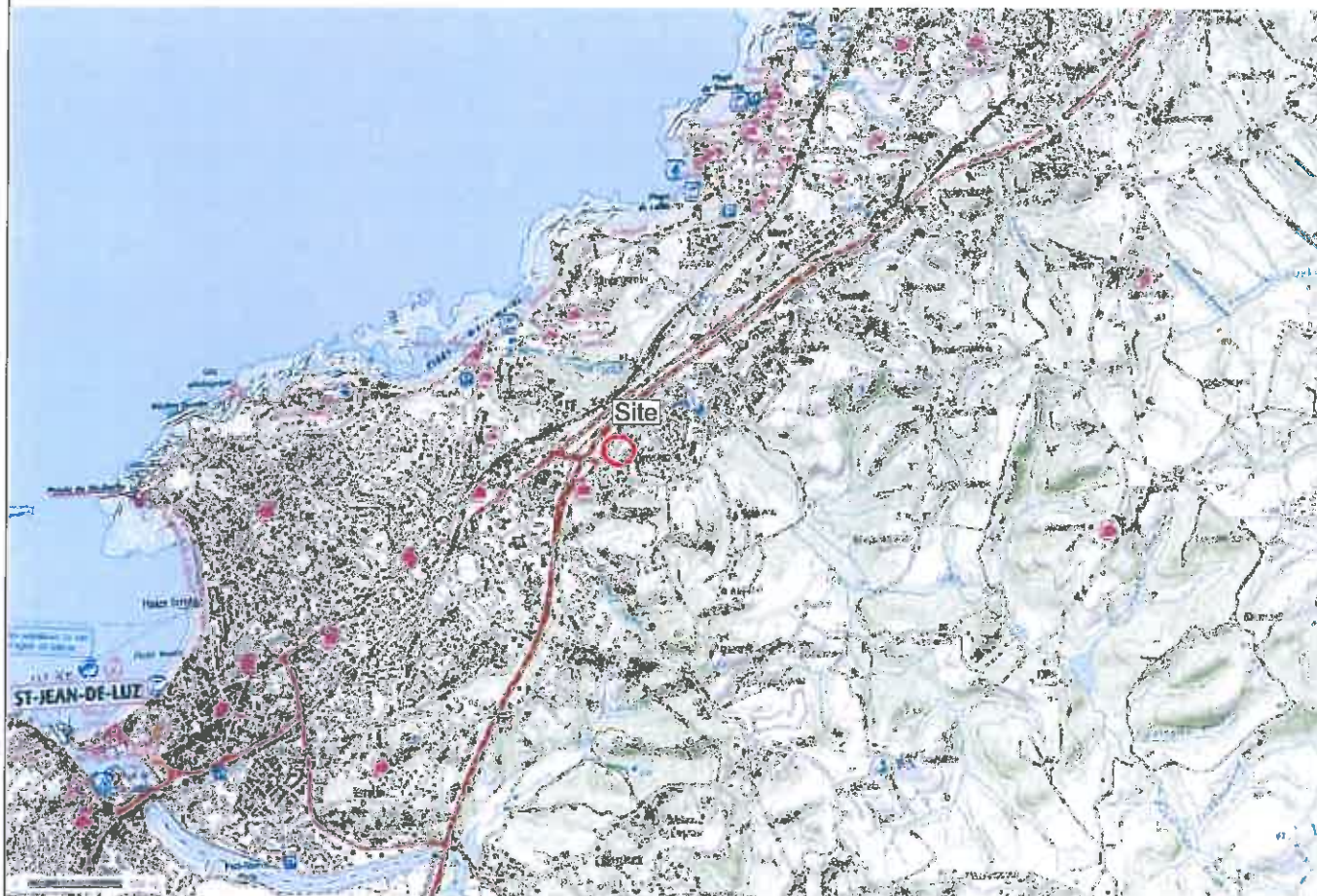


inovadia

AS24
Station-service AS24
ZI de Jalday -Saint Jean de Luz (64)

Annexe 1 : Situation géographique
(Extrait de la carte IGN n°1245 OT de Saint Jean de Luz)

Echelle
1/25000



ANNEXE 2

Description du site avant son démantèlement

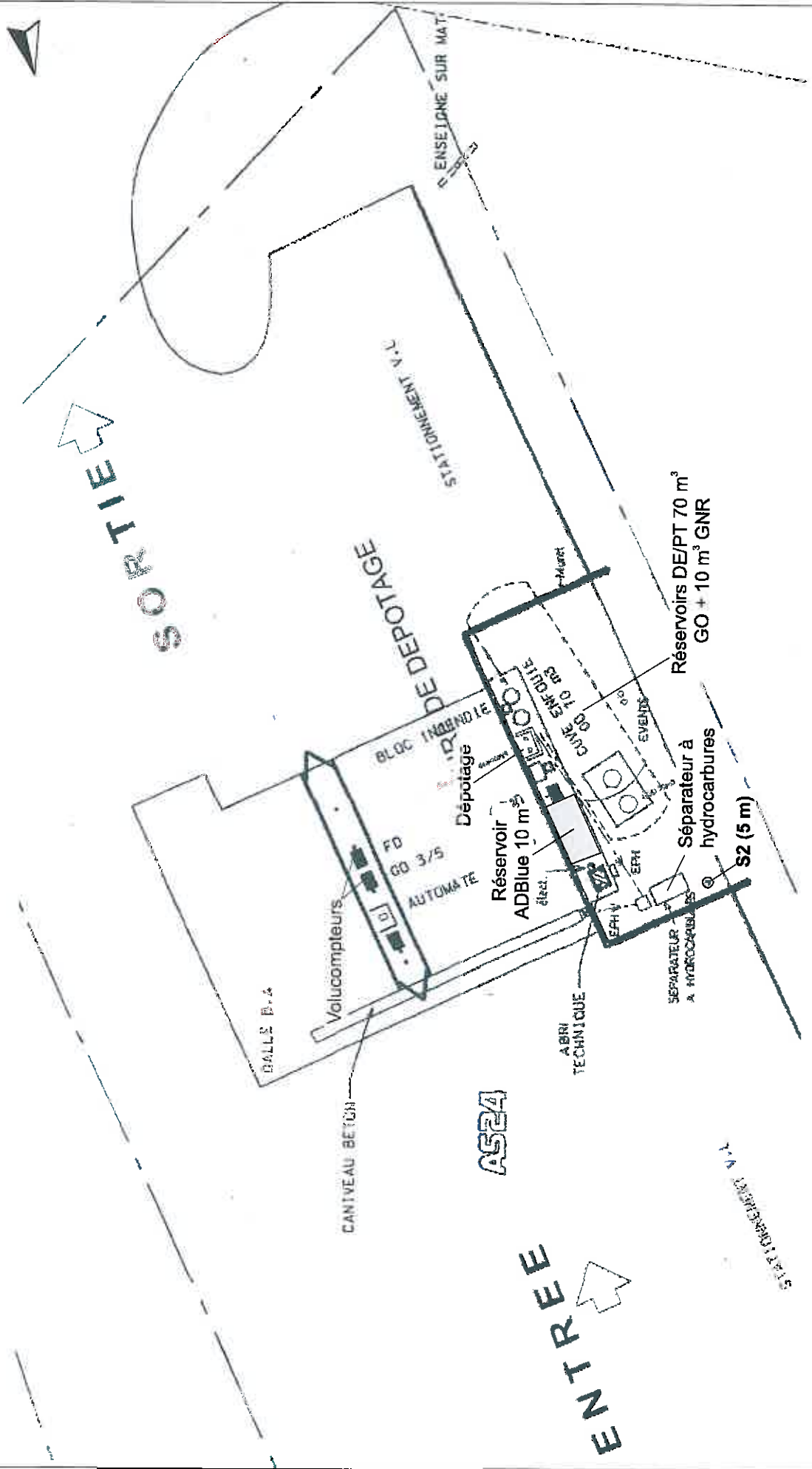


inovadia

AS24
Station-service AS24
ZI de JALDAY
St Jean de Luz (64)

Annexe 2 : Description du site avant son
démantèlement

Echelle :
1/250



ANNEXE 3

Teneurs en hydrocarbures C5 à C40 et en BTEX dans les sols (Février 2013)

ANNEXE 4

Localisation des zones excavées et des prélèvements de sols

ANNEXE 5

Reportage photographique



inovadia

AS24
Station-service AS24
ZI Jalday
Saint Jean de Luz (64)

Annexe 5 : Planche 1 : Suivi des travaux de démantèlement
Mai 2013



Démolition de la piste de distribution



Extraction du séparateur à hydrocarbures



Pompage et nettoyage du réservoir de 80 m³ GO/GNR



Extraction du réservoir de 80 m³ GO/GNR



Découpage du réservoir et évacuation de la ferraille



Excavation des terres impactées en fond et sur le flanc Nord de la fouille de l'ancien réservoir enterrés de 80 m³ GO/GNR



Stockage des terres impactées sur et sous bâche et mise en sécurité du site



Remplissage de la fouille lors des intempéries



*Récupération des eaux hydrocarbonées par SANITRA
Fourrier*



Chargement des terres impactées en semi-remorques et évacuation vers le biocentre OCCITANIS de Graulhet (81)





Mise en place du piézair PzR



Fin du remblaiement et compactage des fouilles

ANNEXE 6

Fiche de prélèvement d'air du sol

 inovadia	Fiche de prélèvement d'air du sol		PzA1
Identification du site			
Opérateurs : FR	Date du prélèvement : 29/05/2013		
Adresse site : Ancienne station-service AS24 - ZI Jalday - Saint-Jean-de-Luz (64)			
CR rédigé par : FR	N° de Dossier : C13-014-1		
Conditions météorologiques (sec. pluie, vent) : Pluies	Jour de prélèvement : Pluies		
Date des dernières pluies : 28/052013	Jours précédents : Pluies		
Identification du point de prélèvement			
Air du sol - Identification de l'ouvrage			
Type d'ouvrage (Piézair, canne-gaz,...) : Piézair	Profondeur ouvrage (m) : -2		
	Diamètre ouvrage (m) : 32 mm		
Etanchéité de surface de l'ouvrage : Bonne	Nature du revêtement de sol : Remblais		
Nature des terrains traversés (coupe géol., perméabilité) : Remblais schisto-argileux	<input type="checkbox"/> Enrobé	<input type="checkbox"/> Béton dégradé	
	<input type="checkbox"/> Herbe	<input type="checkbox"/> Béton en bon état	
	<input type="checkbox"/> Mise en place d'une bâche		
Profondeur nappe/sol (m) : -	Profondeur du privt (m) : -1		
Interférences possibles liées à l'environnement, activités en cours, habitudes des habitants, incidents éventuels (stockage de produits, utilisation de désodorisant ou produits d'entretien, chaudière, fumeurs, gaz d'échappement, odeurs, VMC, cheminée, poussières chantier,...) : Bord de route (gaz d'échappement)			
Purge (5 fois le volume de l'ouvrage)			
Volume ouvrage (L) : 1,6	Débit purge (L/min) : 1	Durée purge (min) : 8	Mesure PID ou Dräger avant purge : 0 ppmV
Méthode de prélèvement			
Type de pompe (n°)	<input checked="" type="checkbox"/> GILAIR A Inovadia	<input type="checkbox"/> GILAIR B Inovadia	<input type="checkbox"/> autre :
Distance par rapport au sol (m) : -1	Type de support (charbon actif, gel de silice, résine,...) : Charbon actif 32L		
Débit au précalibrage (l/min) : 1,005	Débit après le prélèvement (l/min) : 1,019	Durée de pompage lue sur la pompe (min) : 91	Durée de pompage (min) : 91
Mesures de terrain			
	Début privt	En cours de privt	Fin du privt
Heure de la mesure	9h30	10h15	11h00
Température de l'air atmosphérique (°C)	8,9	8,7	9,8
Hygrométrie de l'air atmosphérique (%)	94	96	95
Pression de l'air atmosphérique (Pa)	1010	1010	1010
Vitesse du vent (m/s)	1,7	3,4	2,9
Conditionnement et transport de l'échantillon pour analyses			
Conditionnement :	<input type="checkbox"/> Sachet étiqueté	<input checked="" type="checkbox"/> Conditionnement en glacière réfrigérée	
Analyses : TPH (Hydrocarbures C5 à C16) + BTEX			
Envoyé le :	30/05/2013	Au laboratoire :	Eurofins
<input checked="" type="checkbox"/> Blanc de terrain/transport			

ANNEXE 7

Cartographie des teneurs résiduelles en hydrocarbures C5 à C40 et BTEX dans les sols (mai 2013) à l'issue des travaux de démantèlement



AS24
Station-service AS24
ZI de JALDAY
St Jean de Luz (64)

Annexe 7 : Cartographie des teneurs
résiduelles en hydrocarbures C5 à C40 et
BTEX dans les sols (Mai 2013) à l'issue des
travaux de démantèlement

Echelle :
1/250
0 1 5 m

Teneur en hydrocarbures
C5 à C40 (mg/kg MS)

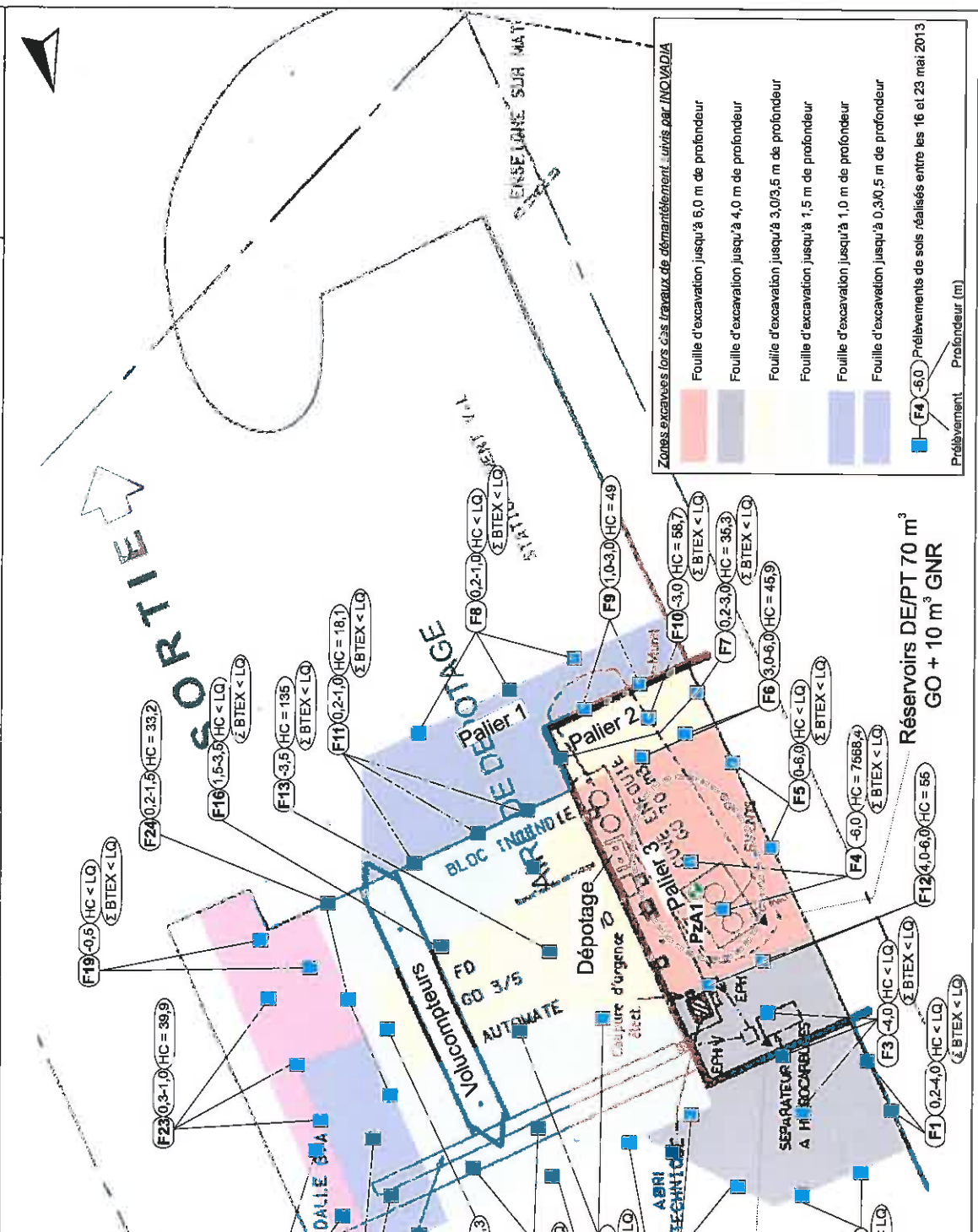
Prélèvement
F4 -6,0 HC = 7568,3
Σ BTEX < LQ

Profondeur (m)

LO : Limite de Quantification

PZA1 Piézair mis en place à l'issue des opérations de terrassement

Zone d'impact résiduel dans les sols



Réservoirs DE/PT 70 m³
GO + 10 m³ GNR

ENTREE

SORTIE

ANNEXE 8

Certificat d'Acceptation Préalable (CAP), Bordereaux de Suivi des Déchets (BSD)



Certificat d'Acceptation Préalable

29/09/2011

DOC 05 A GRH

Page 1 sur 1

CERTIFICAT D'ACCEPTATION N° 001257

Valable du 16/05/2013 au 15/05/2014

CLIENT

Raison sociale : AS24
Adresse : 1 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN
Contact : Monsieur SOWINSKI

PRODUCTEUR / DETENTEUR (Si différent du client)

Raison sociale : AS24 St Jean de Luz (64)

IDENTIFICATION DU RESIDU

Stabilisation :

Stockage :

Biotertre :

Désignation : Terres polluées aux HCT
Code résidu* : 17 05 03*
Conditionnement : Vrac benne
Tonnage prévisionnel : 1100 Tonnes

*conformément au décret relatif à la classification des déchets

L'élimination est prise en compte sur :

I.S.D.D. OCCITANIS - Lieu dit « mariole » - 81300 GRAULHET
au titre des Arrêtés Préfectoraux des 22/07/1999, 09/01/2004, 02/08/2004, 30/10/2006 et 30/11/2007.

La société Occitanis se réserve le droit de stopper toute réception de camion, sans préavis et sans indemnité, en cas de non conformité des déchets aux Arrêtés Préfectoraux susmentionnés et/ou à l'échantillon prélevé et analysé à réception.

Armelle ROUBELET
Chef de Centre


Site de réception

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

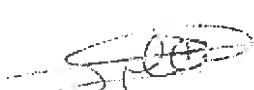
Bordereau n° : C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>117 05 03</u> Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :			
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature:  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13	Signature et cachet : P/O AS24  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Osérite 36510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : S.A. au Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" Personne à contacter : 81300 GRAULHET Quantité réelle : 25 tonne(s) Date de présentation : 24/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : P. LEMAIRE Signature et cachet : Date : 24/05/13		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :	
12. Destination ultérieure prévue (le cas échéant) ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau de suivi des déchets ou l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01): Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 81300 GRAULHET NOM : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Adresse : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :			

T: CS 340 QN
R: CE 114 GW

Bordereau de suivi des déchets

Page n°

2
3

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : ...2..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00 12 57 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>17 04 03*</u> Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement: <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter Tél. : Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : pleinaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 21/05/13 Signature: <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 21/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 	Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax: 02 23 42 01 07
---	------------------------------------	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Marie Lavit Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : 25 tonne(s) Date de présentation : 21/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : Date : 21/05/13	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas contraire, l'information ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera adressé au service 2-du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse :	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: AT 246 RF
R: 02 42 35 35

Bordereau de suivi des déchets

2

Page n°

3

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 3..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00-4257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 17 05 03 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 21/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 21/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 36510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : S.A. au Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Quantité reçue : 25 tonne(s) Date de présentation : 21/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : 21/05/13 SIRET : 421 729 237 00022	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: CP 677 ES
R: CS 264 SA

Bordereau de suivi des déchets

Page n°

24

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 4..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
 Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2)
N° SIRET : 347 538 043 00048
NOM : AS 24
Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63
Mél : msowinski@fr.as24.com
Personne à contacter : M. SOWINSKI
Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 non
N° SIRET : 421 729 237 00022
NOM : OCCITANIS
Adresse : Lieu-dit Mariolé - 81300 GRAULHET
Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36
Mél : mlavit@sarpindustries.fr
Personne à contacter : Marie LAVIT
N° de CAP (le cas échéant) : 001257
Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet
Rubrique déchet : 117 05 03*
Consistance : solide liquide gazeux
Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :


6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
N° SIREN : [] [] [] [] [] []
NOM :
Adresse :

Récépissé n° : Département :
Limite de validité :
Personne à contacter :
Tél. : Fax :
Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
N° SIREN : [525] [167] [342] 00019
NOM : SAS SELI
Adresse : ZAC de la Garosse
250 rue des Droits de l'Homme
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03
Mél : plemaire@seli.fr
Personne à contacter : Pascal LEMAIRE

Récépissé n° : 16840/2 Département : 33
Limite de validité : 29/11/2015
Mode de transport : Benne TP
Date de prise en charge : 21/05/13
Signature : 
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
NOM : ROLLAND F. Date : 21/05/13

Signature et cachet : P/O AS24




Nouvelle Adresse
INOVADIA
ZI Sud-Est
5 rue de l'Oseraie
36510 Cesson Sévigné
Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
N° SIRET : S.A. au Capital de 38 130 Euros
NOM : Lieu dit "MARIOLE"
Adresse : 81300 GRAULHET
Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
Siret 421 729 237 00022
Personne à contacter :
Quantité réelle présentée : 21 tonne(s) 780
Date de présentation : 21/05/13
Lot accepté : oui non
Motif de refus :

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :
Description :
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
NOM :
Date : / / Signature et cachet :

Signataire : Rolland F. Signature : 
Date : 21/05/13

12. Destination ultérieure prévue (dans le cadre d'une valorisation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera à compléter dans l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01)
Traitement prévu (code D/R) :
N° SIRET : [] [] [] [] [] [] Siret 421 729 237 00022
Personne à contacter :
Tél. : Fax :
Mél :

L'original du bordereau suit le déchet.

T: 34585AP
R C2576KX


Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -


Bordereau n° ...S..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00-1257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>17 05 03*</u> Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement: <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :			
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : [525] [167] [342] 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE		Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : <u>21/05/13</u> Signature:  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
--	--	---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>ROLLAND F.</u> Date : <u>21/05/13</u>		Signature et cachet : <u>P/O AS24</u>  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 6 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07	
---	--	--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination. N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : <u>21 tonnes</u> Date de présentation : <u>21/05/13</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :	
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERPA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 NOM : Siret 421 729 237 00022 Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :			

L'original du bordereau suit le déchet.

T: BV 160 ZX
R: CP 53849

Bordereau de suivi des déchets

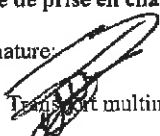
1

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -


Bordereau n° : ... C13-014-1

<p>1. Émetteur du bordereau</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (<i>joindre annexe 1</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (<i>joindre annexe 2</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</p> <p>Entreposage provisoire ou reconditionnement</p> <p><input type="checkbox"/> oui (<i>cadres 13 à 19 à remplir</i>) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET</p> <p>Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00-12 57 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS</p>
<p>3. Dénomination du déchet</p> <p>Rubrique déchet : 117 05 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux</p> <p>Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures</p>	
<p>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</p>	
<p>5. Conditionnement: <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)</p>	
<p>7. Négociant (le cas échéant)</p> <p>N° SIREN : [][] [][][][] [][][][] NOM : Adresse :</p>	<p>Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>



- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>8. Collecteur-transporteur</p> <p>N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC TÉL. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE</p>	<p>Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 21/05/13</p> <p>Signature: </p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (<i>Cadres 20 et 21 à remplir</i>)</p>
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<p>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</p> <p>Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : ROLLAND F. Date : 21/05/13</p>	<p>Signature et cachet : P/O AS24</p> <p></p> <p>Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07</p>
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>10. Expédition reçue à l'installation de destination</p> <p>N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : A. du Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Adresse : 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 2205,13 tonne(s) 52 Date de présentation : 22/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :</p> <p>Signature :  Cachet :  Date : 22/05/13 Lieu dit "MARIOLE"</p>	<p>11. Réalisation de l'opération :</p> <p>Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : / / Signature et cachet :</p>
<p>12. Destination ultérieure prévue (dans le cadre d'un traitement ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau de suivi des déchets de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :</p> <p>Traitement prévu (code D/R) : Siret 421 729 237 00022 N° SIRET : [][] [][][][] [][][][] NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: BZ 576 RQ
R: CL 45 HK

Bordereau de suivi des déchets

Page n°

7.
(u)

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 7..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00-42 57 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16340/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 21/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 21/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition prévue à l'installation de destination N° SIRET : S.A. au Capital de 38 130 Euros NOM : OCCITANIS Lieu dit "MARIOLE" Adresse : 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 25 tonne(s) Date de présentation : 21/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : 21/05/13 S.A. au Capital de 38 130 Euros	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cadre de l'information ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera établi en annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] Siret 421 729 237 00022 NOM : Adresse :	Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

L'original du bordereau suit le déchet.

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : ... 2... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
 Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) Autre détenteur

N° SIRET : 347 538 043 00048
 NOM : AS 24
 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain
 Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63
 Mél : msowinski@fr.as24.com
 Personne à contacter : M. SOWINSKI
 Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
 Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir) non

N° SIRET : 421 729 237 00022
 NOM : OCCITANIS
 Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET

Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36
 Mél : mlavit@sarpindustries.fr
 Personne à contacter : Marie LAVIT
 N° de CAP (le cas échéant) : 001257
 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS

3. Dénomination du déchet
 Rubrique déchet : 17 05 03* Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
 N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Récépissé n° : Département :
 Limite de validité :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax. :
 Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
 N° SIREN : 525 167 342 00019
 NOM : SAS SELI
 Adresse : ZAC de la Garosse
 250 rue des Droits de l'Homme
 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
 Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03
 Mél : plemaitre@seli.fr
 Personne à contacter : Pascal LEMAIRE

Récépissé n° : 16840/2 Département : 33
 Limite de validité : 29/11/2015
 Mode de transport : Benne TP
 Date de prise en charge : 22/05/13

Signature:

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : ROLLAND F. Date : 22/05/13

Signature et cachet : P/O AS24

Nouvelle Adresse
 INOVADIA
 ZI Sud-Est
 5 rue de l'Oseraie
 35510 Cesson Sévigné
 Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
 N° SIRET : S.A. OCCITANIS au Capital de 21 130 Euros
 NOM : Lieu dit "MARIOLE"
 Adresse : 81300 GRAULHET
 Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
 Siret 421 729 237 00022
 Personne à contacter :
 Quantité réelle présentée : 25 tonne(s) 280
 Date de présentation : 22/05/13
 Lot accepté : oui non
 Motif de refus :
 Signataire : D. Poullet Signature et cachet :

11. Réalisation de l'opération :
 Code D/R :
 Description :
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 NOM :
 Date : Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :
 Traitement prévu (code D/R) :
 N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax. :
 Mél :

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9

Bordereau n° : 3..... C13-014-1

<p>1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWNSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET</p> <p>Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <i>es</i></p>
<p>3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>L17 L05 L03</u> Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux</p> <p>Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures</p>	
<p>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</p>	
<p>5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)</p>	
<p>7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse :</p>	<p>Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE</p>	<p>Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 22/05/13</p> <p>Signature : </p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : ROLLAND F. Date : 22/05/13

Signature et cachet : P/O AS24

Nouvelle Adresse
INOVADIA
 ZI Sud-Est
 5 rue de l'Oserale
 35510 Cesson Sévigné
 Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07

OCCITANIS À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -


<p>10. Expédition de l'installation de destination N° SIRET : Lieu dit "MARIOLE" NOM : 81300 GRAULHET Adresse : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022</p> <p>Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 26 tonne(s) 820 Date de présentation : 22/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :</p> <p>Signature <i>D. Paillet</i> Signature et cachet : Date : 22/05/13</p>	<p>11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :</p>
<p>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une valorisation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse :</p> <p>Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>	

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -


Bordereau n° : 10..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00-12 57 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03 Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures		4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement: <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :		6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

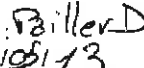
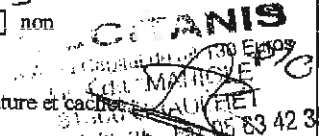
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : [525] [167] [342] 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 22/05/13 Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 30 et 31 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : **ROLCANO P.** Date : **22/05/13**
 Signature et cachet :  Nouvelle Adresse **INOVADIA**
 ZI Sud-Est
 5 rue de l'Oseraie
 36510 Casson Sévigné
 Tél. 02 23 42 03 16 - Fax 02 23 42 01 07


- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition réelle et installation de destination N° SIRET : S.A. au Capital de 38 130 Euros NOM : Lieu dit "MARIOLE" Adresse : 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Personne à contacter : Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : 28 tonne(s) 380 Date de présentation : 22/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire :  Signature et cachet :  Date : 22/05/13 05 63 42 35 36	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : Personne à contacter : NOM : Tél. : Fax : Adresse : Mél :	


- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° ...11... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00 4257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :

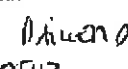
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plenaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 168402 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 22/05/13 Signature:  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 10 et 11 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLAND F. Date : 22/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 	Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Osedale 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : 0667ANIS NOM : S.A. au Capital de 28 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : Siret 421 729 237 00022 (tonne(s)) Date de présentation : 23/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature :  Signature et cachet : 0667ANIS Date : 23/05/13	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet
12. Destination ultérieure prévue (le cas échéant) ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera complété en Annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : 81300 GRAULHET N° SIRET : [] [] [] [] [] [] Tél. 05 63 42 35 35 Fax 05 63 42 35 36 NOM : Siret 421 729 237 00022 Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :	

L'original du bordereau suit le déchet.

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 14..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
 Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) Autre détenteur

N° SIRET : 347 538 043 00048
 NOM : AS 24
 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain
 Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63
 Mél : msowinski@fr.as24.com
 Personne à contacter : M. SOWINSKI
 Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
 Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir) non

N° SIRET : 421 729 237 00022
 NOM : OCCITANIS
 Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET

Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36
 Mél : mlavit@sarpindustries.fr
 Personne à contacter : Marie LAVIT
 N° de CAP (le cas échéant) : 00 12 57
 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet
 Rubrique déchet : 117 05 03 Consistance solide liquide gazeux
 Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement: benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :


6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
 N° SIREN :
 NOM :
 Adresse :

Récépissé n° : Département :
 Limite de validité :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
 N° SIREN : [525] [167] [342] 00019
 NOM : SAS SELI
 Adresse : ZAC de la Garosse
 250 rue des Droits de l'Homme
 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
 Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03
 Mél : plemaire@seli.fr
 Personne à contacter : Pascal LEMAIRE

Récépissé n° : 16840/2 Département : 33
 Limite de validité : 29/11/2015
 Mode de transport : Benne TP
 Date de prise en charge : 22/05/13
 Signature: 
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : ROLAND F Date : 22/05/13

Signature et cachet : P/O AS24



Nouvelle Adresse
INOVADIA
 ZI Sud-Est
 5 rue de l'Oseraie
 35610 Cesson Sévigné
 Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
 N° SIRET : S.A. au Capital de 38 400 Euros
 NOM : **OCCITANIS**
 Adresse : Lieu dit "MARIOLE"
 81300 GRAULHET
 Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
 Siret 421 729 237 00022
 Personne à contacter :
 Quantité réelle présentée : 29 tonne(s) 500
 Date de présentation : 22/05/13
 Lot accepté : oui non
 Motif de refus :
 Signataire : Roland F Signature et cachet :
 Date : 22/05/13

11. Réalisation de l'opération :
 Code D/R :
 Description :
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 NOM :
 Date : Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue (le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :
 Traitement prévu (code D/R) :
 N° SIRET :
 NOM :
 Adresse :

Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

T: AT 246 RF
R: CQ 635 RY

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : AS **C13-014-1**

<p>1. Émetteur du bordereau</p> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur <p>N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</p> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non
<p>3. Dénomination du déchet</p> Rubrique déchet : <u>117 05 03*</u> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
<p>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</p>	
<p>5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)</p>	
<p>7. Négociant (le cas échéant)</p> N° SIREN : [][] [][] [][] [][] NOM : Adresse :	<p>Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>8. Collecteur-transporteur</p> N° SIREN : [525] [167] [342] 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plenaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	<p>Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : <u>23/05/13</u></p> <p>Signature: </p> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

- DECLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<p>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</p> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>ROLLAND F.</u> Date : <u>23/05/13</u>	<p>Signature et cachet : P/O AS24</p> <p></p>	<p>Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07</p>
---	---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>10. Expédition reçue à l'installation de destination</p> N° SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : S.A. au Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Quantité réelle présentée : <u>25</u> Date de présentation : <u>23/05/13</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : <p>Signature : S.A. au Capital de 38 130 Euros Date : <u>23/05/13</u></p>	<p>11. Réalisation de l'opération :</p> Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
<p>12. Destination ultérieure prévue (le cas échéant) ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau de suivi des déchets doit être rempli sur le formulaire CERFA n°12571*01):</p> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [][] [][] [][] [][] NOM : Adresse : <p>Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>	

L'original du bordereau suit le déchet.

R: AV 786 ED
T: AV 170 VS

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 16..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00-1257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R).	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :			
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Fax : Tél. : Méi :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : plenaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE		Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 23/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
--	--	---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 23/05/13 Signature et cachet : P/O AS24		Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Osorze 35510 Casson Sévigné Tél. 02 23 42 03 13 - Fax 02 23 42 01 07	
--	--	--	--

OCCITANIS À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : Lieu dit : MARIOLE NOM : 81300 GRAULHET Adresse : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 29 tonne(s) 380 Date de présentation : 23/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : 23/05/13 S.A. au Capital de 38 130 EUROS Lieu dit : MARIOLE 81300 GRAULHET		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :	
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : Personne à contacter : NOM : Tél. : Fax : Adresse : Méi :			

L'original du bordereau suit le déchet.

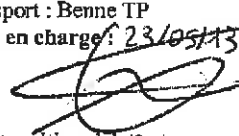
T: CA 505 XA
R: CL 722 HJ

Bordereau de suivi des déchets

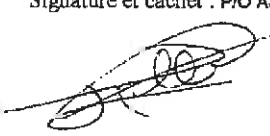
- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 17..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : insowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>117 05 03</u> Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

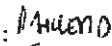
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : [525] [167] [342] 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 23/05/13 Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 23/05/13	Signature et cachet : P/O AS24  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : 25 tonne(s) Date de présentation : 23/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature :  Date : 23/05/13	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet : 95 T080
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 N° SIRET : Siret 421 729 237 00022 NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

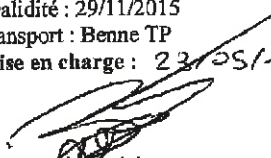
L'original du bordereau suit le déchet.

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -


Bordereau n° : 18... C13-014-1

<p>1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00 12 57 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :</p>
<p>3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>117 105 103</u> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux</p> <p>Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures</p>	
<p>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</p>	
<p>5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)</p>	
<p>7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <u>111 111 111</u> NOM : Adresse :</p>	<p>Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plenaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE</p>	<p>Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 23/05/13</p> <p>Signature: </p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<p>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 23/05/13</p>	<p>Signature et cachet : P/O AS24</p> <p></p> <p>Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07</p>
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : Siret 421 729 237 00022 26 tonne(s) <u>100</u> Date de présentation : <u>23/05/13</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>DAUEN D</u> Signature et cachet : Date : <u>23/05/13</u></p>	<p>11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :</p>
<p>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas où le déchet est soumis à un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de la copie de ce formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : 81300 GRAULHET N° SIRET : <u>421 729 237 00022</u> Tél. <u>05 63 42 35 35</u> - Fax <u>05 63 42 35 36</u> NOM : Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : Adresse : Tél. : Fax : Mél :</p>	

T: BH 68S AP
R: CQ 576 KX

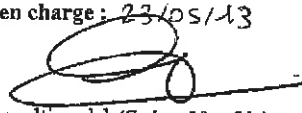
Bordereau de suivi des déchets

Page n° 20 (2)


- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 20..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 3) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00 12 57 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>117 05 03</u> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

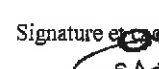
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : [525] [167] [342] 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : plenaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 23/05/13 Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 23/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 	Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue N° SIRET : S A. au Capital de 38 130 Euros NOM : Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Personne à contacter : Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : 22 tonne(s) <i>les</i> Date de présentation : 22/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : <i>ROLLAND</i> Signature et cachet :  Date : 22/05/13	11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une réexpédition ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 3 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : Siret 421 729 237 00022 NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

L'original du bordereau suit le déchet.

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 21..... C13-014-1

<p>1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET</p> <p>Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00 12 S 7 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :</p>
<p>3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux</p> <p>Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures</p>	
<p>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</p>	
<p>5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)</p>	
<p>7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :</p>	<p>Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE</p>	<p>Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13</p> <p>Signature: </p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<p>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13</p>	<p>Signature et cachet : P/O AS24</p> <p style="text-align: right;"> Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oséraie 36510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07</p>
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Personne à contacter : Sirat 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : tonne(s) Date de présentation : 24/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :</p> <p>Signature : Date : 24/05/13</p>	<p>11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :</p>
<p>12. Destination ultérieure prévue 05 63 42 35 35 05 63 42 35 36 Identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01): Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : Personne à contacter : NOM : Tél. : Fax : Adresse : Mél :</p>	

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 22..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00 4257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :	
N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ			
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>17 05 03</u> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :			
6. Quantité : <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : [525] [167] [342] 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature: <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 30 et 31 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Océraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : S.A. au Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : [] tonnes(s) Date de présentation : 24/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : Date : 24/05/13		11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :	
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une réinstallation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 N° SIRET : [] [] [] [] [] [] Siret 421 729 237 00022 Personne à contacter : NOM : Tél. : Fax : Adresse : Mél :			

T: AB 905 DS
R: CM 806 JL

Bordereau de suivi des déchets


Page n° 1

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -


Bordereau n° : 23..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00 12 57 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :			
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)			
7. Négociant (Je cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE		Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
--	--	--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLANO F. Date : 27/05/13		Signature et cachet : P/O AS24  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 13 - Fax 02 23 42 01 07	
---	--	--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition réelle N° SIRET : S.A. au Capital de 38 130 Euros NOM : Lieu dit "MARIOLE" Adresse : 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Personne à contacter Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : tonne(s) 25 T 0 20 Date de présentation : 27/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non P/O Motif de refus : Signataire :  Signature et cachet de 38 130 Euros Date : 27/05/13 Lieu dit "MARIOLE"		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :	
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera le compagne de Maroie de la Sarpulière CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : Siret 421 729 237 00022 N° SIRET : Personne à contacter : NOM : Tél. : Fax : Adresse : Mél :			

L'original du bordereau suit le déchet.

F: AW 395 QE
R: 4529 MB 32

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 24... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
 Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) Autre détenteur
 N° SIRET : 347 538 043 00046
 NOM : AS 24
 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain
 Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63
 Mél : msowinski@fr.as24.com
 Personne à contacter : M. SOWINSKI
 Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
 Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir) non
 N° SIRET : 421 729 237 00022
 NOM : OCCITANIS
 Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET
 Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36
 Mél : mlavit@sarpindustries.fr
 Personne à contacter : Marie LAVIT
 N° de CAP (le cas échéant) : 004257
 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS

3. Dénomination du déchet
 Rubrique déchet : 17 05 03 Consistance : solide liquide gazeux
 Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, JMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
 N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :

Récépissé n° : Département :
 Limite de validité :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
 N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] 350 387 320
 NOM : LIBAROS
 Adresse : 32300 MOUCHES
 Tél. : 05 62 64 17 88
 Mél : Transport-libaros@orange.fr
 Personne à contacter : Bruno LIBAROS

Récépissé n° : 3238 Département : 32
 Limite de validité : 16/10/2013
 Mode de transport : Benne TP
 Date de prise en charge : 24/05/13
 Signature :
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13

Signature et cachet : P/C AS24
 Nouvelle Adresse
INOVADIA
 ZI Sud-Est
 5 rue de l'Oserale
 35510 Cesson Sévigné
 Tél. 02 29 42 03 15 - Fax 02 29 42 01 07

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
 N° SIRET : OCCITANIS
 NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros
 Adresse : Lieu dit "MARIOLE", 81300 GRAULHET
 Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
 Personne à contacter : Siret 421 729 237 00022
 Quantité réelle présentée : tonne(s) 23 T 260
 Date de présentation : 29/05/13
 Lot accepté : oui non
 Motif de refus :
 Signataire : Pailler D
 Date : 29/05/13

11. Réalisation de l'opération
 Code D/R :
 Description :
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 NOM :
 Date : Signature et cachet :

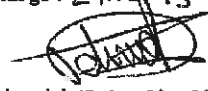
12. Destination ultérieure prévue
 Traitement prévu (code D/R) :
 N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

Bordereau de suivi des déchets


- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 25..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (<i>joindre annexe 1</i>) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (<i>joindre annexe 2</i>) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (<i>cadres 13 à 19 à remplir</i>) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 00-1257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 17 03 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement: <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :

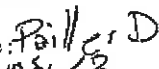
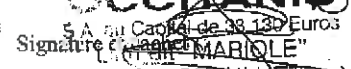
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature:  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (<i>Cadres 20 et 21 à remplir</i>)
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13	Signature et cachet : P/O AS24  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oserate 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation N° SIRET : OCCITANIS S.A. au Capital de 38 130 Euros NOM : Lieu dit "MARIOLE" Adresse : 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Personne à contacter : Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : tonne(s) 28760 Date de présentation : 24/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature :  S.A. au Capital de 38 130 Euros Date : 27/05/13 Signature :  "MARIOLE" 81300 GRAULHET	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera inscrit au cadre 2 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

T: AP340 PV
R: BS450DA

Bordereau de suivi des déchets

Page n° 1/3

26.

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 26..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Autre détenteur <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 06 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 17 05 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité : <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 525 167 342 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : pleinaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE	Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -


10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Marie Lavit Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : 32340 tonne(s) Date de présentation : 21/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : 27/05/13	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une installation de destination) ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax. : Mél :	

L'original du bordereau suit le déchet.


- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 27..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité : <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : Récépissé n° : Département : NOM : Limite de validité : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 350 381301 NOM : LIBAROS Adresse : 32300 LA MOUCHE Tél. : 05 62 64 17 88 Fax : 05 62 64 17 30 Mél : transport-libaros@orange.fr Personne à contacter : Bruno LIBAROS	Récépissé n° : 2238 Département : 32 Limite de validité : 16/10/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROCCANDE Date : 24/05/13	Signature et cachet : P/O AS24  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Osérole 35510 Caeson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : S.A. au Capital de 38 130 Euros NOM : Lieu dit "MARIOLE" Adresse : 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Personne à contacter : Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : tonne(s) 337/40 Date de présentation : 24/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Paillet D Signature S.A. au capital de 38 130 Euros Date : 27/05/13 Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET	11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau border. devra être complété de l'annexe 3 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitements prévus (code D/R) : Siret 421 729 237 00022 N° SIRET : Personne à contacter : NOM : Tél. : Fax : Adresse : Mél :	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: CP 743 X J
R: CR 913 KL

Bordereau de suivi des déchets

28
G

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : ... 28 ... C13-014-1

<p>1. Émetteur du bordereau</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)</p> <p><input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44300 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</p> <p>Entreposage provisoire ou reconditionnement</p> <p><input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5</p>
<p>3. Dénomination du déchet</p> <p>Rubrique déchet : 17 05 03 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux</p> <p>Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures</p>	
<p>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</p>	
<p>5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)</p>	
<p>7. Négociant (le cas échéant)</p> <p>N° SIREN : Département : NOM : Limite de validité : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél : Signature :</p>	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>8. Collecteur-transporteur</p> <p>N° SIREN : 3501 13871320 NOM : LIBAROS Adresse : 32300 LA MOUCHE Tél. : 05 62 64 17 88 Fax : 05 62 64 17 30 Mél : transport-libaros@orange.fr Personne à contacter : Bruno LIBAROS</p>	<p>Récépissé n° : 2233 Département : 32 Limite de validité : 16/10/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature : </p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<p>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</p> <p>Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13</p>	<p>Signature et cachet : P/O AS24</p> <p style="text-align: right;">Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Osierie 35510 Cesnon Savigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07</p>
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>10. Expédition reçue à l'installation de destination</p> <p>N° SIRET : OCCITANIS NOM : OCCITANIS Adresse : 5 Avenue de la Mariole - 81300 Graulhet Personne à contacter : Marie LAVIT Quantité réelle présentée : 35 - Fax 05 63 42 35 36 Date de présentation : 24/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 16T 160 Motif de refus : Signature : Signature et cachet : OCCITANIS Date : 24/05/13</p>	<p>11. Réalisation de l'opération :</p> <p>Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée</p> <p>NOM : Date : Signature et cachet :</p>
<p>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une opération ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :</p> <p>Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : Adresse : NOM : Personne à contacter : Adresse : Tél. : Fax : Mél :</p>	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: AK215HA
R: C5374LX

Bordereau de suivi des déchets

4
Page n°

29

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 29 C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 015 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 1350 1384 3201 NOM : LIBAROS Adresse : 32300 LA MOUCHE Tél. : 05 62 64 17 88 Fax. : 05 62 64 17 30 Mél : transport-libaros@orange.fr Personne à contacter : Bruno LIBAROS	Récépissé n° : 238 Département : 32 Limite de validité : 16/10/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 24/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 35510 Casson Sévigné Tél. 02 23 42 92 15 - Fax 02 23 42 91 07
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue par l'installation de destination N° SIRET : S.A. au Capital de 38 130 Euro. NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Personne à contacter : Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : 27 tonne(s) 480 Date de présentation : 24/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Paillet D. Signature et cachet : OCCITANIS Date : 27/05/13 S.A. au Capital de 38 130 Euro. Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36	11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: AP 119 FK
R: 820LY32


Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : ...30... C13-014-1


<p>1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p><input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2)</p> <p>N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET</p> <p>Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS</p>
<p>3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03 Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux</p> <p>Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures</p>	
<p>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</p>	
<p>5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p>6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)</p>	
<p>7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : 111 111 111 NOM : Adresse :</p>	<p>Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>3. Collecteur-transporteur N° SIREN : 1350 1387 361 NOM : LIBAROS Adresse : 32300 LA MOUCHE Tél. : 05 62 64 17 88 Fax : 05 62 64 17 30 Mél : transport-libaros@orange.fr Personne à contacter : Bruno LIBAROS</p>	<p>Récépissé n° : 3238 Département : 32 Limite de validité : 16/01/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 24/05/13</p> <p>Signature : </p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>
--	---


DECLARATION GENERALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : **ROLLAND F** Date : **24/05/13**

Signature et cachet :  P/O AS24

Nouvelle Adresse
 OCCIVADIA
 ZI Sud-Est
 5 rue de l'Osierie
 35510 Cesson Sévigné
 Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>OCCITANIS S.A. au Capital de 38 130 Euros N° SIRET : NOM : Lieu dit "MARIOLE" Adresse : 81300 GRAULHET Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022</p> <p>Personne à contacter : Quantité réelle présentée : 21 tonne(s) 620 Date de présentation : 23/05/13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :</p> <p>Signature :  OCCITANIS Date : 29/05/13</p>	<p>11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :</p>
<p>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera approuvé par le formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : RS Tél. 05 63 42 35 35 Fax 05 63 42 35 36 N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>	

L'original du bordereau suit le déchet.

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 31 C13-014-1

<p>1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : <u>00-12 S 7</u> Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <u>RS</u></p>
--	--

3. Dénomination du déchet
 Rubrique déchet : 117 105 103* Consistance : solide liquide gazeux
 Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures

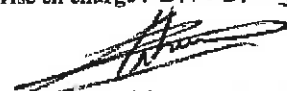
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :


6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

<p>7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :</p>	<p>Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>
---	--

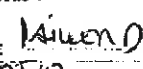
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p>8. Collecteur-transporteur N° SIREN : [525] [167] [342] 00019 NOM : SAS SELI Adresse : ZAC de la Garosse 250 rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél. : 05 57 42 60 49 Fax. : 05 57 42 07 03 Mél : plemaire@seli.fr Personne à contacter : Pascal LEMAIRE</p>	<p>Récépissé n° : 16840/2 Département : 33 Limite de validité : 29/11/2015 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : <u>29/05/13</u> Signature:  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 30 et 31 à remplir)</p>
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : ROLLAND F. Date : 27/05/13
 Signature et cachet :  P/O AS24
 Nouvelle Adresse
INOVADIA
 ZI Sud-Est
 5 rue de l'Osraie
 35510 Cesson Sévigné
 Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : <u>Marie Lavit</u> Tél. : 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : <u>25</u> tonne(s) Date de présentation : <u>27/05/13</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire :  Signature : OCCITANIS Date : <u>27/05/13</u> S.A. au Capital de 38 130 Euros</p>	<p>11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :</p>
---	--

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :
 Traitement prévu (code D/R) : Tel. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
 N° SIRET : [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Personne à contacter :
 Tél. :
 Fax :
 Mél :

T: AC 062 L
R: CN 077 HE

Bordereau de suivi des déchets

Page n° /

32.

8

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -


Bordereau n° : 32..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 03 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité : <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

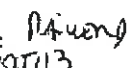
8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 300 883 519 00013 NOM : IZCO SAS Adresse : 108 Rue de la Briqueterie - 40310 Gabarret Tél. : 05.58.44.31.15 Fax : 05.58.44.91.49 Mél : stephane.izco@orange.fr Personne à contacter : Stéphane Izco	Récépissé n° : 078 Département : Limite de validité : 31/05/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 27/05/2013 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

IZCO S.A.S.
Société d'exploitation
S.A.S. au capital de 230 000 €
N° SIREN 300 883 519
40310 - GABARRET
Tél. 05 58 44 31 15

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 27/05/13	Signature et cachet : P/O AS24  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Osedale 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 16 - Fax 02 23 42 01 07
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : S.A. au Capital de 38 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" Personne à contacter : 81300 GRAULHET Quantité réelle présentée : 25 tonnes Date de présentation : 27/05/2013 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature :  Date : 27/05/13	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : / / Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans la cas d'une réutilisation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	

L'original du bordereau suit le déchet.

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 33 C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCTANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mèl : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 201257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 17 05 03* Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures		4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :		6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :		Récapitulé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mèl :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 350 387 320 NOM : LIBAROS Adresse : MOUCHES 32300 Tél. : 05 62 64 17 88 Mèl : transport.libaros@orange.fr Personne à contacter : Benne LIBAROS	Récapitulé n° : 3238 Département : 32 Limite de validité : 16/10/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 27/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 27/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 Nouvelle Adresse NOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Osérale 35510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCTANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Quantité réelle présentée : Siret 421 729 237 00022 Date de présentation : 27/05/13 2130 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :	
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une opération ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : 81 03 GRAULHET N° SIRET : 421 729 237 00022 Fax 05 63 42 35 36 NOM : Siret 421 729 237 00022 Adresse :		Personne à contacter : Tél. : Fax : Mèl :	

T: PF469DR
R: 8570LZ32

Bordereau de suivi des déchets

Page n°

34

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 34... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) Autre détenteur

Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2)

N° SIRET : 347 538 043 00048
NOM : AS 24
Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63
Mél : msowinski@fr.as24.com
Personne à contacter : M. SOWINSKI
Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 non

N° SIRET : 421 729 237 00022
NOM : OCCITANIS
Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET

Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36
Mél : mlavit@sarpindustries.fr
Personne à contacter : Marie LAVIT
N° de CAP (le cas échéant) : 001257
Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R5

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 03 Consistance solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN :
NOM :
Adresse :

Récépissé n° : Département :
Limite de validité :
Personne à contacter :
Tél. : Fax :
Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : 350 387 320
NOM : LIBAROS
Adresse : MOUCHES
32300
Tél. : 05 62 64 17 88
Mél : transport.libaros@orange.fr
Personne à contacter : Bruno LIBAROS

Récépissé n° : 3238 Département : 32
Limite de validité : 16/10/2017
Mode de transport : Benne TP
Date de prise en charge : 27/05/13

Signature :
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
NOM : ROLLANO F. Date : 27/05/13

Signature et cachet : P/O AS24

Nouvelle Adresse
INOVADIA
ZI Sud-Est
6 rue de l'Oseraie
35510 Cesson Sévigné
Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07

OCCITANIS

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : 421 729 237 00022
NOM : OCCITANIS
Adresse : Lieu dit "MARIOLE"
81300 GRAULHET
Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36
Siret 421 729 237 00022

Personne à contacter :
Quantité réelle présentée : 2 tonne(s) Leo
Date de présentation : 2/07/13
Lot accepté : oui non
Motif de refus :

Signature : Marie LAVIT
Date : 3/07/13

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM :
Date : Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue (le cas échéant) ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau de suivi des déchets doit être établi de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :

Traitement prévu (le cas échéant) :
N° SIRET : 421 729 237 00022
NOM :
Adresse :

Personne à contacter :
Tél. : Fax :
Mél :

L'original du bordereau suit le déchet.

T: BL 100 Y
R: CS 391 LS

Bordereau de suivi des déchets

2

35

Page n°

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : ...35..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44300 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@surpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 015 03 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité : <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 350 138713201 NOM : LIBAROS Adresse : 32300 LA MOUCHE Tél. : 05 62 64 17 88 Fax : 05 62 64 17 30 Mél : transport-libaros@orange.fr Personne à contacter : Bruno LIBAROS	Récépissé n° : 3238 Département : 32 Limite de validité : 16/10/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 27/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLAND F. Date : 27/05/13	Signature et cachet : P/O AS24 Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Esperance 85510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 35 15 - Fax 02 23 42 01 07
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : Personne à contacter : M. MARIOLE Quantité réelle présentée : 25 tonne(s) Date de présentation : 27/05/13 Lot accepté : oui Motif de refus : Signature : Date : 27/05/13	11. Réalisation de l'opération Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue Le présent bordereau est transmis à l'installation de destination pour traitement ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau de suivi des déchets sera établi sur le formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse :	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: AE 453 XA
R: 3723 LV 32

Bordereau de suivi des déchets


Page n° 1

36. (3)


- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 36..... C13-014-1	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 347 538 043 00048 NOM : AS 24 Adresse : 1 boulevard du Zénith - 44800 Saint-Herblain Tél. : 02 40 92 24 24 Fax : 02 40 92 08 63 Mél : msowinski@fr.as24.com Personne à contacter : M. SOWINSKI Chantier : Station-service AS24 - ZI de JALDAY - 64500 SAINT JEAN DE LUZ	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél. : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>17 05 03</u> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <u>111 111 111</u> NOM : Adresse :	Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :

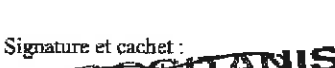
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : <u>1350 13843201</u> NOM : LIBAROS Adresse : 32300 LA MOUCHE Tél. : 05 62 64 17 88 Fax : 05 62 64 17 30 Mél : transport-libaros@orange.fr Personne à contacter : Bruno LIBAROS	Récépissé n° : <u>2238</u> Département : 32 Limite de validité : <u>16/10/2017</u> Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : <u>27/05/13</u> Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>ROLLANO F.</u> Date : <u>27/05/13</u>	Signature et cachet : P/O AS24  Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 38510 Cesson Sévigné Tél. 02 43 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 77
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : OCCITANIS Adresse : S.A au Capital de 98 130 Euros Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Quantité réelle : <u>25</u> t - N° SIRET : <u>421 729 237 00022</u> - Fax : <u>05 63 42 35 36</u> Date de présentation : <u>27/05/13</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <u>18T940</u> Motif de refus : Signature : <u>M. Lavit</u> Signature et cachet :  Date : <u>27/05/13</u>	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transférence ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : <u>421 729 237 00022</u> Personne à contacter : NOM : SIRET : <u>421 729 237 00022</u> Tél. : Adresse : Fax :	

L'original du bordereau suit le déchet.

T: CQ 364XL
R: 123-1MM32

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 38..... C13-014-1

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 421 729 237 00022 NOM : OCCITANIS Adresse : Lieu-dit Mariole - 81300 GRAULHET Tél : 05 63 42 35 35 Fax : 05 63 42 35 36 Mél : mlavit@sarpindustries.fr Personne à contacter : Marie LAVIT N° de CAP (le cas échéant) : 001257 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : RS	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 04 03 Consistance <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées par des hydrocarbures		4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :		6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse :		Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 350 387 320 NOM : SAS LIBAROS Adresse : 32300 MOUCHES Mél : 05 62 69 11 88 Personne à contacter : Bruno LIBAROS		Récépissé n° : 3238 Département : 32 Limite de validité : 16/10/2017 Mode de transport : Benne TP Date de prise en charge : 27/05/13 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
---	--	---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : ROLLANO F. Date : 27/05/13 Signature et cachet : P/O AS24		Nouvelle Adresse INOVADIA ZI Sud-Est 5 rue de l'Oseraie 36510 Cesson Sévigné Tél. 02 23 42 03 15 - Fax 02 23 42 01 07	
--	--	---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : OCCITANIS NOM : S.A. au Capital de 38 130 Euros Adresse : Lieu dit "MARIOLE" 81300 GRAULHET Personne à contacter : Tél. 05 63 42 35 35 - Fax 05 63 42 35 36 Siret 421 729 237 00022 Quantité réelle présentée : tonne(s) 25 T 70 Date de présentation : 29 05 13 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : Paillet D. Signature et cachet : Date : 29 05 13		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Signature et cachet : Date :	
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas où le producteur ou le transformateur d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de ce formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : Personne à contacter : NOM : Tél. : Fax : Adresse : Mél :		Siret 421 729 237 00022 Tél. 05 63 42 35 35	

L'original du bordereau suit le déchet.



Bordereau de suivi des déchets

Décret n° 2005-636 du 30 mai 2005
Arrêté du 25 juillet 2012

Formulaire CERFA n°12571

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Page n° 1 / 2

Bordereau n° 20130503640



1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)

Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) Autre détenteur

N° SIRET : 01111111111111

NOM : AS 24

Adresse : ZONE DU JALDAY
64500 SAINT JEAN DE LUZ

Tél. :

Fax :

Mél. :

Personne à contacter :

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

oui (cadres 13 à 19 à remplir)

non

N° SIRET : 4614 200 013 00363

NOM : SANITRA FOURRIER PAU

Adresse : ZI DE L'ECHANGEUR
64000 PAU

Tél. : 05 59 02 89 89

Fax : 05 59 80 30 61

Mél. :

Personne à contacter : M. BOCHICCHIO

N° de CAP (le cas échéant) :

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D 13 / D 10

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 13 06 06 *

Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : DECHETS ISSUS DU NETTOYAGE DE SEPARATEURS

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

Non soumis à l'ADR

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser)

Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 6,5 + 6 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : 11111111111111

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél. :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : 4614 200 013

NOM : SANITRA FOURRIER ST MARTIN DE SEIGNANX

Adresse : ZA DU SEIGNANX
40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX

Tél. : 05 59 56 11 53

Fax : 05 59 56 12 06

Mél. :

Personne à contacter : M. BOCHICCHIO

Récépissé n° : 14695-3

Département :

Limite de validité : 28/08/2013

Mode de transport : Par Route

Date de prise en charge : 21/05/2013

Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Signature et cachet :

ROLLAND F.

NOM : CAYRAFOURCQ Severine

Date : 21/05/2013

P10AS24
INOVADIA

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : 4614 200 013 00363

NOM : SANITRA FOURRIER PAU

Adresse : ZI DE L'ECHANGEUR
64000 PAU

Personne à contacter : M. BOCHICCHIO

Quantité réelle présentée : 12,5 tonne(s)

Date de présentation :

Lot accepté : oui non

Motif de refus :

Signataire :

Date : / /

Signature et cachet :

SANITRA FOURRIER
Agence de Pau
Z.I. de l'Echangeur

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R : D13

Description :

regroupement

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM :

Date : 20/05/13

Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET : 302 135 581 00082

NOM : CIMENTERIE LAFARGE

Adresse : 77 AVENUE DES PYRENEES
31220 MARTRES TOLOSANE

Tel. 05.59.02.89.89

Fax 05.59.80.30.61

Personne à contacter :

Tél. : 05 61 97 70 00

Fax : 05 61 97 70 15

Mél. :

ANNEXE 9

Bon de provenance des remblais

SOBACA

SOBACA
SOCIETATEA SA PUBLICA
DE TRANSPORTURI AERONE

DATE DE IDENTIFICARE
A SOCIETATII

Forma juridica: SA
Societate cu capital de stat
Societate cu capital de stat
Societate cu capital de stat

Forma de organizare

Forma de organizare: SA
Societate cu capital de stat

Forma de organizare: SA
Societate cu capital de stat

Forma de organizare: SA
Societate cu capital de stat

[Handwritten signature]

SOBACA

SOBACA

SOBACA
SOCIETATEA SA PUBLICA
DE TRANSPORTURI AERONE

DATE DE IDENTIFICARE
A SOCIETATII

Forma juridica: SA
Societate cu capital de stat
Societate cu capital de stat
Societate cu capital de stat

Forma de organizare

Forma de organizare: SA
Societate cu capital de stat

Forma de organizare: SA
Societate cu capital de stat

Forma de organizare: SA
Societate cu capital de stat

[Handwritten signature]

SOBACA

SOBACA

www.sobaca.com

STAVROPOLOVA 100, SOFIA 1001

ИЗДАВАТЕЛ: СЪБЪДИТЕЛСТВО
"СОБАКА" ЕООД
УЛ. "СЪБЪДИТЕЛСТВО" 100
1001 СЪФИЯ

ИЗДАНИЕ: 4-ТО

СЪСТАВИТЕЛ: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ

РЕДАКТОР: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ



СЪСТАВИТЕЛ

SOBACA

www.sobaca.com

STAVROPOLOVA 100, SOFIA 1001

ИЗДАВАТЕЛ: СЪБЪДИТЕЛСТВО
"СОБАКА" ЕООД
УЛ. "СЪБЪДИТЕЛСТВО" 100
1001 СЪФИЯ

ИЗДАНИЕ: 4-ТО

СЪСТАВИТЕЛ: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ

РЕДАКТОР: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ



СЪСТАВИТЕЛ

SOBACA

www.sobaca.com

STAVROPOLOVA 100, SOFIA 1001

ИЗДАВАТЕЛ: СЪБЪДИТЕЛСТВО
"СОБАКА" ЕООД
УЛ. "СЪБЪДИТЕЛСТВО" 100
1001 СЪФИЯ

ИЗДАНИЕ: 4-ТО

СЪСТАВИТЕЛ: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ

РЕДАКТОР: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ



СЪСТАВИТЕЛ

SOBACA

www.sobaca.com

STAVROPOLOVA 100, SOFIA 1001

ИЗДАВАТЕЛ: СЪБЪДИТЕЛСТВО
"СОБАКА" ЕООД
УЛ. "СЪБЪДИТЕЛСТВО" 100
1001 СЪФИЯ

ИЗДАНИЕ: 4-ТО

СЪСТАВИТЕЛ: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ

РЕДАКТОР: Д-Р АНДРЕЙ
КОСТАВОВ



СЪСТАВИТЕЛ



100% COTON
100% COTON

PROCEDE EN ESPANOL O EN INGLES

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡



100% COTON
100% COTON

PROCEDE EN ESPANOL O EN INGLES

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡



100% COTON
100% COTON



100% COTON
100% COTON

PROCEDE EN ESPANOL O EN INGLES

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡



100% COTON
100% COTON

PROCEDE EN ESPANOL O EN INGLES

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡
¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡

¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡¡



100% COTON
100% COTON

SOBACA
Nobis et esse diebus
Te piam hanc, prope dicitur

ESTERRE, SUIT

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT



ESTERRE, SUIT

SOBACA
Nobis et esse diebus
Te piam hanc, prope dicitur

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT



ESTERRE, SUIT

SOBACA
Nobis et esse diebus
Te piam hanc, prope dicitur

ESTERRE, SUIT

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT



ESTERRE, SUIT

SOBACA
Nobis et esse diebus
Te piam hanc, prope dicitur

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT

INSTRUMENTA
CUM
SICUT
SICUT
SICUT



ESTERRE, SUIT



ANNEXE 10

Comportement des polluants dans l'environnement et paramètres physico-chimiques

HYDROCARBURES C5 A C40⁹

Les hydrocarbures de type gazole/fioul sont composés d'hydrocarbures saturés à plus de 60% avec de fortes teneurs en n-alcanes et de plus faibles teneurs en alcanes ramifiés et cycliques, le reste étant des monoaromatiques, du naphthalène et des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) avec de très faibles teneurs en BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes) (Ademe, 1998).

Dans l'environnement, la composition du mélange de base est modifiée suivant les facteurs environnementaux. Les processus physico-chimiques et biologiques intervenant dans l'évolution des composés sont les suivants :

- Évaporation dans l'atmosphère

Ce phénomène touche les fractions de faible poids moléculaire et dépend des conditions atmosphériques (vent, vagues, température,...). Les BTEX et autres composés légers (C8 à C12) se volatilisent rapidement. Pour un même poids moléculaire, les composés aliphatiques sont plus volatils que les composés aromatiques ou alicycliques (TPHWCG, 1997).

- Solubilisation dans l'eau

La solubilisation des hydrocarbures dans l'eau est très faible. Elle est facilitée pour les hydrocarbures à faibles poids moléculaire et polaires (aromatiques).

Le gazole contenant une majorité de composés aliphatiques, il se dissout mal dans l'eau et reste en surface (densité ~ 0,9).

De plus, dans l'eau, les hydrocarbures ont tendance à s'adsorber aux sédiments et matières organiques en suspension.

- Photo-oxydation (Soltani, 2004)

La photo-oxydation est observée au niveau de la surface des sols ou des eaux et conduit à la formation de composés solubles dans l'eau (acides, alcools, cétones, peroxydes et sulfoxydes). L'efficacité de ce phénomène dépend de la nature des hydrocarbures, la photo-oxydation touche plus particulièrement les composés aromatiques (plus photosensibles). Parmi les aliphatiques, les composés ramifiés sont plus facilement photo-oxydés que les n-alcanes.

Une faible proportion des constituants du gazole subit donc la photo-oxydation.

- Biodégradation

C'est le processus naturel le plus important dans la dégradation des hydrocarbures. La biodégradation peut avoir lieu en milieu aérobie ou anaérobie mais est plus rapide en présence d'oxygène. Les n-alcanes (C10-C25) sont les composés se dégradant le plus facilement par cette voie, plus rapidement que les alcanes ramifiés (Potter et Simmons, 1998).

- Bioaccumulation

Les produits pétroliers rejetés dans l'environnement ont des répercussions sur les plantes, animaux et êtres humains.

⁹ SOLTANI, 2004 - Distribution lipidique et voies métaboliques chez quatre bactéries Gram-négatives hydrocarbonoclastes. Variation en fonction de la source de carbone.

HYDROCARBURES AROMATIQUES MONOCYCLIQUES (BTEX) (INERIS, 2005/2006)¹⁰

- Benzène

A partir des eaux superficielles, le benzène se volatilise rapidement. Étant relativement soluble, une partie du benzène présent dans l'atmosphère est déposée sur le sol ou dans les eaux par précipitation.

Dans les sols, le benzène est mobile. De par sa pression de vapeur et sa solubilité élevées, il se volatilise à partir de la surface du sol et est entraîné vers les eaux superficielles par ruissellement et vers les eaux souterraines par lixiviation.

Dans l'atmosphère, il existe sous forme gazeuse. Il est principalement dégradé en réagissant avec les radicaux hydroxyles formés par réaction photochimique.

Son hydrolyse est négligeable en raison de sa stabilité chimique.

L'ensemble des essais réalisés montre que la substance peut être considérée comme facilement biodégradable.

La substance présente un faible potentiel de bioaccumulation.

- Toluène

Le toluène présente une faible solubilité dans l'eau.

Il est moyennement mobile dans les sols, et peut ainsi atteindre les eaux souterraines.

Le toluène se volatilise rapidement à partir de l'eau ou du sol.

Dans l'atmosphère, le toluène se décompose principalement par réaction photochimique, ce qui entraîne la formation d'ozone. La photolyse n'est pas considérée comme une voie majeure de dégradation.

Le toluène s'est avéré être facilement biodégradable en aérobie dans des essais standards.

De façon générale, la substance présente un faible potentiel de bioaccumulation.

- Ethylbenzène

Dans l'eau, l'éthylbenzène possède les caractéristiques physico-chimiques requises pour s'adsorber sur la phase particulaire.

L'éthylbenzène se volatilise à partir de l'eau de surface.

La mobilité de l'éthylbenzène dans les sols est modérée.

Compte tenu de sa constante de Henry, la volatilisation de l'éthylbenzène dans les sols humides est un processus significatif.

Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, l'éthylbenzène est uniquement sous forme vapeur lorsqu'il est présent dans l'atmosphère.

Son hydrolyse est probablement négligeable.

Dans l'air, il est principalement dégradé en réagissant avec les radicaux hydroxyles formés par réactions photochimiques.

L'éthylbenzène est facilement biodégradable mais il n'est pas considéré comme une substance bioaccumulable.

¹⁰ Fiches toxicologiques de l'INERIS : <http://chimie.ineris.fr/>

- Xylènes

Étant donné leur volatilité importante, les xylènes ne sont généralement pas persistants dans les eaux de surface à des concentrations très importantes.

Comme dans les eaux superficielles, les xylènes présents à la surface des sols seront, pour la plus grande partie, volatilisés.

Dans des sols plus profonds, les xylènes auront tendance à être lixiviés.

D'une manière générale, la plus grande partie (99,68 %) des xylènes libres dans l'environnement se retrouve dans l'atmosphère.

Les isomères du xylène sont facilement dégradés dans l'atmosphère, la photooxydation étant le processus le plus important.

Les xylènes ne sont pas détruits directement par photolyse (absence de fonction absorbant les radiations supérieures à 290 nm).

L'oxydation atmosphérique des xylènes est rapide, elle a lieu par réaction avec les radicaux libres et principalement les radicaux hydroxyles.

Le m-xylène et le p-xylène sont facilement biodégradables.

PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES DES SUBSTANCES

Les données physico-chimiques des substances prises en compte sont présentées dans le tableau en page suivante.

Substance	Log Kow	K _{oc}	log Koc	Diffusivité dans l'air		Diffusivité dans l'eau		Pression de vapeur	Solubilité	Constante de Henry	Constante de Henry à 25°C	Température d'ébullition		Température critique	Enthalpie de vaporisation au point d'ébullition	Masse molaire
				D _a	D _a	D _w	D _w					T _b	T _c			
Unité		(cm ³ /g)	-	(cm ² /s)	m ² /h	(cm ² /s)	m ² /h	Pa	(mg/L)	(unitless)	atm.m ³ /mol	(°K)	(°K)	(°K)	(cal/mol)	MW
Benzene	2,13	5,88E+01	1,77E+00	8,80E-02	3,17E-02	9,80E-06	3,53E-06	1,01E+04	1,79E+03	2,27E-01	5,54E-03	353,24	562,16	7 342	7 342	78,11
m-Xylene	3,2	4,07E+02	2,61E+00	7,00E-02	2,52E-02	7,80E-06	2,81E-06	8,00E+01	1,61E+02	3,00E-01	3,00E-01	412,27	617,05	8 523	8 523	106,17
Ethylbenzene	3,15	3,63E+02	2,56E+00	7,50E-02	2,70E-02	7,80E-06	2,81E-06	9,33E+02	1,69E+02	3,22E-01	3,22E-01	408,34	617,20	8 501	8 501	106,17
Toluene	2,69	1,82E+02	2,26E+00	8,70E-02	3,13E-02	8,60E-06	3,10E-06	2,99E+03	5,26E+02	2,72E-01	2,72E-01	383,78	591,78	7 930	7 930	92,14
Hydrocarbures aliphatiques C ₇ -C ₉	3,30	7,94E+02	2,90E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	3,50E+03	3,60E+01	3,35E+00	8,10E-01	324,00	508,00	6 895	6 895	81
Hydrocarbures aliphatiques C ₉ -C ₉	4,9	3,98E+03	3,60E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	6,30E+03	5,40E+00	5,00E+01	5,00E+01	369,00	572,20	7 474	7 474	100,00
Hydrocarbures aliphatiques C ₉ -C ₁₀	4,9	3,16E+04	4,50E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	6,30E+02	4,30E-01	8,00E+01	8,00E+01	423,00	572,20	7 474	7 474	130,00
Hydrocarbures aliphatiques C ₉ -C ₁₂	5,8	2,51E+05	5,40E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	6,30E+01	3,40E-02	1,20E+02	2,93E+00	473,00	572,20	7 474	7 474	160,00
Hydrocarbures aliphatiques C ₁₂ -C ₁₅	7,1	5,01E+06	6,70E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	4,80E+00	7,60E-04	5,20E+02	1,27E+01	533,00	572,20	7 474	7 474	200,00
Hydrocarbures aromatiques C ₉ -C ₁₀	3,63	1,58E+03	3,20E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	6,30E+02	6,50E+01	4,80E-01	1,17E-02	423,00	648,17	9 369	9 369	120,00
Hydrocarbures aromatiques C ₁₀ -C ₁₂	3,8	2,51E+03	3,40E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	6,30E+01	2,50E+01	1,40E-01	3,42E-03	473,00	1220,00	8 980	8 980	130,00
Hydrocarbures aromatiques C ₁₂ -C ₁₅	4,1	5,01E+03	3,70E+00	1,00E-01	3,60E-02	1,00E-05	3,60E-06	4,80E+00	5,80E+00	5,30E-02	1,30E-03	533,00	936,00	14370	14370	150,00

ANNEXE 11

Identification des dangers liés aux polluants

HYDROCARBURES C5 À C40

Chaque composé possède une toxicité aiguë et chronique propre pour chaque voie d'exposition. Cependant, le groupe de travail TPHCWG a évalué les propriétés physico-chimiques et la toxicité de plus de 200 hydrocarbures et les a regroupées en familles d'hydrocarbures ayant des propriétés physico-chimiques et une toxicité similaires.

Les Valeurs Toxicologiques de Référence extrapolées pour les différents regroupements d'hydrocarbures ayant des chaînes carbonées similaires à partir de l'étude de la toxicologie de chaque substance sont données dans le tableau ci-dessous (TPHCWG, 1997)¹¹ :

Familles d'hydrocarbures	Fraction aromatique			Fraction aliphatique		
	RfD (mg/kg/j)	RfC (mg/m ³)	Effet	RfD (mg/kg/j)	RfC (mg/m ³)	Effet
C5-C6 C6-C8	0,2	0,4	Hépatotoxicité, néphrotoxicité	5	18,4	Neurotoxicité
C8-C10 C10-C12 C12-C16	0,04	0,2	Perte de poids	0,1	1	Changements hépatiques et hématologiques
C16-C21 C21-C35	0,03	ND	Néphrotoxicité	2	-	Réaction hépatique

ND : Non disponible

RfD : Dose de référence pour l'ingestion (exprimée en mg/kg/j)

RfC : Concentration de référence pour l'inhalation (exprimée en mg/m³)

HYDROCARBURES AROMATIQUES MONOCYCLIQUES (BTEX) (INERIS, 2005/2006)¹²

La voie d'exposition principale pour le benzène est l'inhalation. Cinquante pour cent de la quantité inhalée sont absorbés.

Le benzène est rapidement distribué via le sang à l'ensemble de l'organisme. Du fait de sa grande lipophilie, les concentrations tissulaires seront plus élevées dans la moelle osseuse et dans les graisses.

La principale voie d'absorption du toluène est l'inhalation, l'ingestion restant un phénomène accidentel ou volontaire. Par inhalation, l'absorption est rapide : 10 à 15 minutes après le début de l'exposition. Le taux d'absorption (environ 50 %) est proportionnel au niveau de ventilation pulmonaire. Par voie orale, le toluène est entièrement absorbé (100 %).

Chez l'homme, l'éthylbenzène liquide est principalement absorbé par voie pulmonaire et cutanée.

Les personnes les plus sensibles à l'exposition aux xylènes via l'inhalation et le contact cutané sont les femmes enceintes, le fœtus et les jeunes enfants, du fait de l'immaturité du système enzymatique de détoxification des fœtus et enfants.

Toxicité systémique

De nombreuses études ont mis en évidence des effets hémotoxiques et immunotoxiques du benzène.

L'atteinte de la moelle osseuse est un des tous premiers signes de la toxicité chronique du benzène : anémie aplasique ou syndrome myéloprolifératif pouvant évoluer vers une

¹¹ TPHCWG, 1997 - Total Petroleum hydrocarbon Criteria Working Group Series- July 1997 - Vol 2 - Composition of Petroleum Mixture - Vol 3 - Selection of representative TPH fraction based on fate and transport considerations - Vol 4 - Development of fraction specific reference doses (RfDs) and reference Concentrations (RfCs) for total petroleum hydrocarbons (TPH).

¹² Fiches toxicologiques disponibles sur <http://chimie.ineris.fr>

leucémie.

Des effets sur le système immunitaire ont été décrits dans le cadre d'expositions professionnelles au benzène.

Une exposition chronique par voie pulmonaire au toluène à des concentrations élevées peut avoir des effets neurologiques sévères comportant des dysfonctionnements cérébraux, pyramidaux et cognitifs tels que tremblements, ataxie, troubles de la mémoire ainsi qu'une atrophie du cervelet.

L'éthylbenzène peut provoquer une augmentation du nombre de lymphocytes ainsi qu'une diminution du taux d'hémoglobine.

Les effets possibles d'une exposition aux xylènes via l'inhalation sont une respiration difficile, l'altération de certaines fonctions pulmonaires, des irritations du nez et de la gorge, des palpitations cardiaques et des effets immunologiques.

Potentiel cancérigène

Le benzène est classé en catégorie 1 : substance que l'on sait être cancérigène pour l'homme par l'Union Européenne (2004), en groupe 1 : agent cancérigène pour l'homme par le CIRC (1987) et en catégorie A : substance cancérigène pour l'homme par l'US EPA (1998).

Le toluène est non classé cancérigène par l'Union Européenne (2004), est classé en groupe 3 : l'agent ne peut être classé pour sa cancérogénicité pour l'homme par le CIRC (1999) et n'est plus classé par manque de donnée par l'US EPA (2005).

L'éthylbenzène a été examiné mais n'a pas été classé par l'Union Européenne (1993), est rangé en classe 2B : l'agent pourrait être cancérigène pour l'homme par le CIRC et est en classe D : substance non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme par l'US EPA (1991).

Les xylènes sont non classés cancérigènes par l'Union Européenne (1998), sont classés en groupe 3 : l'agent ne peut être classé pour sa cancérogénicité pour l'homme par le CIRC (1989) et sont en classe D : substance non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme par l'US EPA (1987).

Valeurs Toxicologiques de Référence

Benzène

Source	Voie d'exposition	Effets	Facteur d'incertitude	Valeur de référence	Année de révision
Effets avec seuil					
US EPA	Inhalation	Diminution du nombre de lymphocytes	300	RfC = 0,03 mg/m ³	2003
Effets sans seuil					
OMS	Inhalation		-	ERU = 6.10 ⁻⁶ (µg/m ³) ⁻¹	2000
US EPA		Leucémie (homme)	-	ERU = (7,8e-3 mg/m ³)-1	2000

Toluène

Source	Voie d'exposition	Effets	Facteur d'incertitude	Valeur de référence	Année de révision
Effets avec seuil					
US EPA	Inhalation	Troubles de la vision, de l'audition (homme)	10	RfC = 5 mg/m ³	2005
ATSDR	Inhalation		100	MRL = 0,3 mg/m ³	2000
OMS	Ingestion	Effets hépatotoxiques (souris)	1000	TDI = 0,223 mg/kg/j	2004

Ethylbenzène

Source	Voie d'exposition	Effets	Facteur d'incertitude	Valeur de référence	Année de révision
Effets avec seuil					
US EPA	Inhalation	Effets toxiques sur la reproduction et le développement	300	RfC = 1 mg/m ³	1991
OMS	Ingestion	Toxicité hépatique et rénale	1000	TDI = 0,097 mg/kg/j	2004
Effets sans seuil					
OEHA	Inhalation	Toxicité rénale	-	ERU = (2,5e-3 mg/m ³)-1	2007

Xylènes

Source	Voie d'exposition	Effets	Facteur d'incertitude	Valeur de référence	Année de révision
Effets avec seuil					
US EPA	Inhalation	Diminution de la coordination motrice	300	RfC = 0,1 mg/m ³	2003
ATSDR	Inhalation	Effets neurotoxiques (homme)	100	MRL = 0,435 mg/m ³	1995
OMS	Ingestion	Diminution pondérale (rats et souris)	1000	DJT = 0,179 mg/kg/j	2004

RfC : Concentration de référence (exprimée en mg/m³)

MRL : Minimum Risk Level (exprimé en mg/m³)

ANNEXE 12

Paramètres utilisés pour la modélisation des transferts et de l'exposition

Nom	Description	Valeur	Source
Paramètres du sol			
Bulk	Masse volumique du sol (kg/dm ³) - Limons silteux	1,49	Johnson & Ettinger, 1991
Ev	Flux d'évaporation de l'eau (m ³ /m ² /j)	0,0001	Fast & al, 1987
nA	Porosité totale du sol - Limons silteux	0,439	Johnson & Ettinger, 1991
θwA	Porosité sol-eau - Limons silteux	0,18	Johnson & Ettinger, 1991
Tsoil	Température du sol (K)	283	Johnson & Ettinger, 1991
K	Perméabilité (kappa) - Limons silteux (m ²)	2,82E-13	Johnson & Ettinger, 1991
Paramètres de calcul de la concentration dans l'air intérieur			
L _F	Distance entre le premier niveau construit et le sol (m)	0,1	Scénario considéré
L _s	Profondeur d'échantillonnage de l'air du sol (m)	-1	Profondeur du prélèvement
L _{crack}	Épaisseur de la dalle béton (m)	0,1	Scénario considéré
DP	Différence de pression entre le sol et le bâtiment (Pa)	4	Johnson & Ettinger, 1991
HB	Hauteur de la pièce (m)	2,33	Scénario considéré (petite pièce de 9 m ²)
WB	Largeur de la pièce (m)	3	
LB	Longueur de la pièce (m)	3	
ER	Taux de ventilation dans la pièce (h ⁻¹)	0,25	Fast & al, 1987
w	Largeur des fissures dans le béton (cm)	0,1	Johnson & Ettinger, 1991

Paramètres d'exposition

Nom	Description	Valeur		Source
T _m	Période de temps sur laquelle l'exposition est moyennée (en années)	70		INERIS, 2011
T _{It}	Nombre d'années d'exposition sur le lieu de travail (années)	adulte	40	INERIS, 2011
J _{dm_It}	Nombre de jours passés par an sur le lieu de travail (jr)	adulte	220	INERIS, 2011
T _{int_It}	Nombre d'heures passées à l'intérieur, sur le lieu de travail par jour (h)	adulte	8	INERIS, 2011

Références :

INERIS, 2003 - Évaluation des risques sanitaires dans les études d'impact des ICPE - Risques chimiques

INERIS, 2011 - Réutilisation des terres excavées sur des projets d'aménagement : élaboration de seuils vis-à-vis des risques sanitaires - RAPPORT D'ÉTUDE INERIS N° DRC-11-115732-09274B du 29/9/2011

INSEE, 1996 : INSEE RESULTATS n°80-88, mars 1996

Johnson & Ettinger, 1991 : Heuristic model for predicting the intrusion rate of contaminant vapors into buildings, Environ Sci. Techn. 25 : 1445-1452

ANNEXE 13

Rapport d'analyse du laboratoire EUROFINIS

INOVADIA - AO TOTAL

Mr Matthieu GASTINE

Agence Rennes

ZI Sud Est

5 rue de l'Oseraie

35510 CESSON SEVIGNE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01

Version du : 10/06/2013

Page 1/18

Dossier N° : 13E022164

Date de réception : 31/05/2013

Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz

Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz

Référence Commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Sol	F1 (-0.2-4.0)	
002	Sol	F2 (-0.2-4.0)	
003	Sol	F3 (-4.0)	
004	Sol	F4 (-6.0)	
005	Sol	F5 (0-6.0)	
006	Sol	F6 (-3.0-6.0)	
007	Sol	F7 (-0.2-3.0)	
008	Sol	F8 (-0.2-1.0)	
009	Sol	F9 (-1.0-3.0)	
010	Sol	F10 (-3.0)	
011	Sol	F11 (-0.2-1.0)	
012	Sol	F12 (-4.0-6.0)	
013	Sol	F13 (-3.5)	
014	Sol	F14 (-1.5-3.5)	
015	Sol	F15 (-1.5-3.5)	
016	Sol	F16 (-1.5-3.5)	
017	Sol	F17 (-1.5)	
018	Sol	F18 (-1.0)	
019	Sol	F19 (-0.5)	
020	Sol	F20 (-0.3)	
021	Sol	F21 (-0.2-4.0)	
022	Sol	F22 (-0.2-1.5)	
023	Sol	F23 (-0.3-1.0)	
024	Sol	F24 (-0.2-1.5)	
025	Sol	Terres polluées 1	
026	Sol	Terres polluées 2	
027	Sol	Terres polluées 3	
028	Sol	Remblais 1	
029	Sol	Remblais 2	
030	Air ambiant	PzA1 91 min	
031	Air ambiant	PzA1 blanc de terrain	

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013
Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
Référence Commande :

Page 2/18

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.
Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande
Méthodes de calcul de l'incertitude (valeur maximisée) : (A) : Eurachem (B) : XP T 90-220

Conservation de vos échantillons

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 6 semaines pour les sols et pendant 4 semaines pour les eaux et l'air, à compter de la date de réception des échantillons au laboratoire. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part. Si vous désirez que les échantillons soient conservés plus longtemps, veuillez retourner ce document signé au plus tard une semaine avant la date d'issue.

Conservation Supplémentaire : x 6 semaines supplémentaires (LS0PX)

Nom :

Signature :

Date :

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 3/18
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

N° Echantillon	001	002	003	004	005	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 16 2013	May 16 2013	May 16 2013	May 17 2013	May 17 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	71.0	*	69.7	*	83.0	*	84.4	*	68.0	Sol : 0.1
Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488												
Gravimétrie - NF ISO 11465												

Hydrocarbures totaux

LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40) Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction Hexane / Acétone et dosage par GC/FID - NF EN 14039

Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	<15.0	*	<15.0	*	<15.0	*	7560	*	<15.0	Sol : 16
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS		<4		<4		<4		2690		<4	
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS		<4		<4		<4		3730		<4	
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS		<4		<4		<4		1080		<4	
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS		<4		<4		<4		61.2		<4	

LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Méthode interne

C10 - C12 inclus	%								5.01		-	
> C12 - C16 inclus	%								30.07		-	
> C16 - C20 inclus	%								36.88		-	
> C20 - C24 inclus	%								20.65		-	
> C24 - C28 inclus	%								5.63		-	
> C28 - C32 inclus	%								1.14		-	
> C32 - C36 inclus	%								0.44		-	
> C36 - C40 inclus	%								0.19		-	

LS01U : Fourniture du chromatogramme

Analyse réalisée sur le site de Saverne

LS01H : TPH Split Aromatiques/Aliphatiques

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Méthode interne

Aliphatiques >C5 - C6	mg/kg MS								<2.00		Sol : 2
Aliphatiques >C6 - C8	mg/kg MS								<2.00		Sol : 2
Aliphatiques >C8 - C10	mg/kg MS								5.24		Sol : 2
Aliphatiques >C10 - C12	mg/kg MS								32.1		Sol : 10
Aliphatiques >C12 - C16	mg/kg MS								217		Sol : 10
Aliphatiques >C16 - C21	mg/kg MS								290		Sol : 10
Aliphatiques >C21 - C35	mg/kg MS								115		Sol : 10

001 : F1 (-0.2-4.0)

004 : F4 (-6.0)

002 : F2 (-0.2-4.0)

005 : F5 (0-6.0)

003 : F3 (-4.0)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
 Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/erv
 SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de Saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

Page 4/18

N° Echantillon	001	002	003	004	005	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 16 2013	May 16 2013	May 16 2013	May 17 2013	May 17 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Hydrocarbures totaux

LSOIH : TPH Split Aromatiques/Aliphatiques

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Méthode interne

Total Aliphatiques	mg/kg MS			659		Sol : 46
Aromatiques >C6-C8	mg/kg MS			<2.00		Sol : 2
Aromatiques >C8 - C10	mg/kg MS			<2.00		Sol : 2
Aromatiques >C10 - C12	mg/kg MS			355		Sol : 10
Aromatiques >C12 - C16	mg/kg MS			2110		Sol : 10
Aromatiques >C16 - C21	mg/kg MS			2890		Sol : 10
Aromatiques >C21 - C35	mg/kg MS			1410		Sol : 10
Total Aromatiques	mg/kg MS			6770		Sol : 44
Total Aliphatiques + Aromatiques	mg/kg MS			7430		Sol : 90

Composés Volatils

LSRBS : HCT C5-C10 hors concentration en MTBE/ETBE et BTEX

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Méthode Interne - HS/GC/MS

MeC5 - C8 Total	mg/kg MS	<1.00	<1.00	<1.00	<1.00	<1.00	Sol : 1
> C8 - C10 Total	mg/kg MS	<1.00	<1.00	<1.00	7.4	<1.00	Sol : 1
Somme MeC5 - C10	mg/kg MS	<2.00	<2.00	<2.00	7.4<x<8.4	<2.00	

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS

Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155

Benzène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05
Toluène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05
Ethylbenzène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05
m+p-Xylène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05
o-Xylène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05

LSA21 : Méthyl-tertio-butyléther (MTBE)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155

mg/kg MS	<0.05	Sol : 0.05
----------	-------	------------

001 : F1 (-0.2-4.0)

002 : F2 (-0.2-4.0)

003 : F3 (-4.0)

004 : F4 (-6.0)

005 : F5 (0-6.0)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Oterswiller - 67700 Saverne
 Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/erv
 SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01	Version du : 10/06/2013	Page 5/18
Dossier N° : 13E022164	Date de réception : 31/05/2013	
Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz		
Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz		
Référence Commande :		

N° Echantillon	006	007	008	009	010	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 21 2013	May 21 2013	May 21 2013	May 21 2013	May 21 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	71.1	*	71.0	*	73.7	*	72.6	*	71.0	Sol : 0.1
Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488												
Gravimétrie - NF ISO 11465												

Hydrocarbures totaux

LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40)												Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488
<i>Extraction Hexane / Acétone et dosage par GC/FID - NF EN 14039</i>												
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	45.9	*	35.3	*	<15.0	*	42.0	*	58.7	Sol : 15
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS		16.8		16.4		<4		13.2		19.7	
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS		21.4		14.0		<4		18.9		26.9	
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS		6.18		4.20		<4		5.75		7.64	
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS		1.50		0.77		<4		4.12		4.49	

LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40												Analyse réalisée sur le site de Saverne
<i>Méthode interne</i>												
C10 - C12 inclus	%		5.39		17.94		-		3.37		3.75	
> C12 - C16 inclus	%		30.90		28.53		-		27.96		30.96	
> C16 - C20 inclus	%		35.63		27.28		-		34.39		34.23	
> C20 - C24 inclus	%		18.71		14.21		-		18.15		17.93	
> C24 - C28 inclus	%		5.26		5.80		-		5.16		4.92	
> C28 - C32 inclus	%		1.96		2.61		-		3.06		2.19	
> C32 - C36 inclus	%		1.68		2.62		-		5.12		3.70	
> C36 - C40 inclus	%		0.47		1.01		-		2.79		2.32	

LS01U : Fourniture du chromatogramme
Analyse réalisée sur le site de Saverne

Composés Volatils

LSRBS : HCT C5-C10 hors concentration en MTBE/ETBE et BTEX												Analyse réalisée sur le site de Saverne
<i>Méthode Interne - HS/GC/MS</i>												
MeC5 - C8 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00	Sol : 1
> C8 - C10 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00	Sol : 1
Somme MeC5 - C10	mg/kg MS		<2.00		<2.00		<2.00		<2.00		<2.00	

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS												Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488
<i>Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155</i>												
Benzène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05		<0.05	Sol : 0.05

006 : F6 (-3.0-6.0)

007 : F7 (-0.2-3.0)

008 : F8 (-0.2-1.0)

009 : F9 (-1.0-3.0)

010 : F10 (-3.0)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

 5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
 Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/evr
 SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

 ACCREDITATION
 N° 1 - 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013

Page 6/18

Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013

Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz

Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz

Référence Commande :

N° Echantillon	006	007	008	009	010	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 21 2013	May 21 2013	May 21 2013	May 21 2013	May 21 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Composés Volatils

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS

 Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC
17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155

Toluène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol: 0.05
Ethylbenzène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol: 0.05
m+p-Xylène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol: 0.05
o-Xylène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol: 0.05

006 : F6 (-3.0-6.0)

007 : F7 (-0.2-3.0)

008 : F8 (-0.2-1.0)

009 : F9 (-1.0-3.0)

010 : F10 (-3.0)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

 ACCREDITATION
N° 1- 1488
Site de saverne
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 7/18
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

N° Echantillon		011	012	013	014	015	Limites de Quantification
Date de prélèvement :		May 21 2013	May 21 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	
Début d'analyse :		31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	79.0	*	72.1	*	75.8	*	74.6	*	74.3	Sol : 0.1
Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488												
Gravimétrie - NF ISO 11465												

Hydrocarbures totaux

LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40)												Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488
<i>Extraction Hexane / Acétone et dosage par GC/FID - NF EN 14039</i>												
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	18.1	*	55.0	*	135	*	164	*	32.3	Sol : 15
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS		2.78		14.3		45.5		57.5		8.30	
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS		4.66		29.7		66.3		81.3		15.0	
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS		4.23		9.51		20.0		21.0		5.84	
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS		6.40		1.49		3.58		3.82		3.14	

LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40												Analyse réalisée sur le site de Saverne
<i>Méthode interne</i>												
C10 - C12 inclus	%		3.80		1.49		3.23		3.11		2.51	
> C12 - C16 inclus	%		12.46		24.29		29.94		31.28		23.23	
> C16 - C20 inclus	%		18.39		39.82		37.25		37.88		34.33	
> C20 - C24 inclus	%		13.96		23.78		19.33		19.02		20.63	
> C24 - C28 inclus	%		9.86		6.85		6.42		5.47		7.53	
> C28 - C32 inclus	%		14.46		2.10		2.11		1.58		4.69	
> C32 - C36 inclus	%		20.45		1.44		1.12		1.09		4.29	
> C36 - C40 inclus	%		6.63		0.24		0.61		0.55		2.79	

LS01U : Fourniture du chromatogramme
 Analyse réalisée sur le site de Saverne

Composés Volatils

LSRBS : HCT C5-C10 hors concentration en MTBE/ETBE et BTEX												Analyse réalisée sur le site de Saverne
<i>Méthode Interne - HS/GC/MS</i>												
MeC5 - C8 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00	Sol : 1
> C8 - C10 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00	Sol : 1
Somme MeC5 - C10	mg/kg MS		<2.00		<2.00		<2.00		<2.00		<2.00	

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS												Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488
<i>Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155</i>												
Benzène	mg/kg MS	*	<0.05		<0.05		<0.05		<0.05		<0.05	Sol : 0.05

011 : F11 (-0.2-1.0)

012 : F12 (-4.0-6.0)

013 : F13 (-3.5)

014 : F14 (-1.5-3.5)

015 : F15 (-1.5-3.5)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
 5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
 Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
 SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de Saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 8/18
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

N° Echantillon	011	012	013	014	015	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 21 2013	May 21 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Composés Volatils

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS

Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC
 17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155

Toluène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol : 0.05
Ethylbenzène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol : 0.05
m+p-Xylène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol : 0.05
o-Xylène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol : 0.05

011 : F11 (-0.2-1.0)

012 : F12 (-4.0-6.0)

013 : F13 (-3.5)

014 : F14 (-1.5-3.5)

015 : F15 (-1.5-3.5)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 **Version du :** 10/06/2013 **Page 9/18**
Dossier N° : 13E022164 **Date de réception :** 31/05/2013
Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
Référence Commande :

N° Echantillon		016	017	018	019	020	Limites de Quantification
Date de prélèvement :		May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	
Début d'analyse :		31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	74.6	*	73.4	*	76.5	*	76.4	*	96.4	Sol : 0.1
Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488												
Gravimétrie - NF ISO 11465												

Hydrocarbures totaux

LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40)												Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488
<i>Extraction Hexans / Acétone et dosage par GC/FID - NF EN 14039</i>												
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	<15.0	*	33.1	*	<15.0	*	<15.0	*	106	Sol : 15
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS		<4		11.3		<4		<4		11.7	
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS		<4		16.3		<4		<4		46.9	
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS		<4		4.30		<4		<4		28.1	
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS		<4		1.17		<4		<4		18.2	

LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40												Analyse réalisée sur le site de Saverne
<i>Méthode interne</i>												
C10 - C12 inclus	%		-		5.03		-		-		0.89	
> C12 - C18 inclus	%		-		30.86		-		-		10.78	
> C16 - C20 inclus	%		-		36.81		-		-		30.09	
> C20 - C24 inclus	%		-		19.34		-		-		24.28	
> C24 - C28 inclus	%		-		4.79		-		-		12.14	
> C28 - C32 inclus	%		-		0.72		-		-		8.59	
> C32 - C38 inclus	%		-		1.16		-		-		7.53	
> C36 - C40 inclus	%		-		1.30		-		-		5.70	

LS01U : Fourniture du chromatogramme
 Analyse réalisée sur le site de Saverne

Composés Volatils

LSRBS : HCT C5-C10 hors concentration en MTBE/ETBE et BTEX												Analyse réalisée sur le site de Saverne
<i>Méthode interne - HS/GC/MS</i>												
MeC5 - C8 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00	Sol : 1
> C8 - C10 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00	Sol : 1
Somme MeC5 - C10	mg/kg MS		<2.00		<2.00		<2.00		<2.00		<2.00	

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS												Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488
<i>Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155</i>												
Benzène	mg/kg MS	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	*	<0.05	Sol : 0.05

016 : F16 (-1.5-3.5)	019 : F19 (-0.5)
017 : F17 (-1.5)	020 : F20 (-0.3)
018 : F18 (-1.0)	

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
 5, rue d'Oterswiller - 67700 Saverne
 Tél 03 88 811 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/evr
 SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° 1 - 1488
 Site de Saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 10/18
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

N° Echantillon	016	017	018	019	020	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Composés Volatils

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS

Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155

Composé	Unité	016	017	018	019	020	Limite
Toluène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05
Ethylbenzène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05
m+p-Xylène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05
o-Xylène	mg/kg MS	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	* <0.05	Sol : 0.05

016 : F16 (-1.5-3.5)

017 : F17 (-1.5)

018 : F18 (-1.0)

019 : F19 (-0.5)

020 : F20 (-0.3)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 11/18
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

N° Echantillon		021	022	023	024	025	Limites de Quantification
Date de prélèvement :		May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 17 2013	
Début d'analyse :		31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 Gravimétrie - NF ISO 11465	% P.B.	*	78.9	*	79.6	*	80.3	*	78.4	*	74.1	Sol : 0.1
--	--------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	-----------

Hydrocarbures totaux

LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40)		Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488										
<i>Extraction Hexane / Acétone et dosage par GC/FID - NF EN 14039</i>												
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	37.1	*	75.7	*	39.9	*	33.2	*	3450	Sol : 15
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS		9.07		9.33		7.31		8.49		1440	
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS		11.6		14.6		17.7		6.50		1600	
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS		9.55		19.8		8.56		14.1		395	
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS		6.89		31.9		6.35		4.17		17.6	

LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40		Analyse réalisée sur le site de Saverne										
<i>Méthode interne</i>												
C10 - C12 inclus	%		9.91		2.62		1.99		2.82		7.09	
> C12 - C16 inclus	%		19.79		10.11		16.31		21.68		35.44	
> C16 - C20 inclus	%		21.09		13.59		32.21		32.51		34.46	
> C20 - C24 inclus	%		15.15		10.14		20.83		18.32		17.65	
> C24 - C28 inclus	%		11.74		13.39		9.27		8.74		4.46	
> C28 - C32 inclus	%		9.27		16.63		7.82		6.34		0.67	
> C32 - C36 inclus	%		8.10		20.28		8.62		3.08		0.17	
> C36 - C40 inclus	%		4.94		13.23		2.95		6.51		0.07	

LS01U : Fourniture du chromatogramme
 Analyse réalisée sur le site de Saverne

Composés Volatils

LSRBS : HCT C5-C10 hors concentration en MTBE/ETBE et BTEX		Analyse réalisée sur le site de Saverne										
<i>Méthode Interne - HS/GC/MS</i>												
MeC5 - C8 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00	Sol : 1
> C8 - C10 Total	mg/kg MS		<1.00		<1.00		<1.00		<1.00		11.9	Sol : 1
Somme MeC5 - C10	mg/kg MS		<2.00		<2.00		<2.00		<2.00		11.9 < x < 12.9	

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS		Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488										
<i>Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155</i>												
Benzène	mg/kg MS								*		<0.05	Sol : 0.05

021 : F21 (-0.2-4.0)

022 : F22 (-0.2-1.5)

023 : F23 (-0.3-1.0)

024 : F24 (-0.2-1.5)

025 : Terres polluées 1

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 12/18
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

N° Echantillon	021	022	023	024	025	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 17 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Composés Volatils

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS

Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488

Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155

Composé	Unité	021	022	023	024	025	Limite
Toluène	mg/kg MS				*	<0.05	Sol: 0.05
Ethylbenzène	mg/kg MS				*	<0.05	Sol: 0.05
m+p-Xylène	mg/kg MS				*	<0.05	Sol: 0.05
o-Xylène	mg/kg MS				*	<0.05	Sol: 0.05

021 : F21 (-0.2-4.0)

022 : F22 (-0.2-1.5)

023 : F23 (-0.3-1.0)

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Téi 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

024 : F24 (-0.2-1.5)

025 : Terres polluées 1

ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

Page 13/18

N° Echantillon	026	027	028	029	030	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 29 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Gravimétrie - NF ISO 11465</i>	% P.B.	*	74.6	*	75.1	*	93.8				Sol : 0.1
XXS07 : Refus Pondéral à 2 mm Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>NF ISO 11464</i>	% P.B.							*	41.0		Sol : 1
XXS06 : Séchage à 40°C Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>NF ISO 11464</i>								*			

Indices de pollution

LS08X : Carbone organique total (COT) par combustion sèche Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Combustion sèche - NF ISO 10694</i>	mg/kg MS							*	18600		Sol : 1000
---	----------	--	--	--	--	--	--	---	-------	--	------------

Hydrocarbures totaux

LS919 : Hydrocarbures totaux (4 tranches) (C10-C40)		Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488									
<i>Extraction Hexane / Acétone et dosage par GC/FID - NF EN 14039</i>											
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	5320	*	2580	*	179				Sol : 15
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS		2260		1040		41.8				
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS		2460		1170		53.0				
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS		574		329		51.2				
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS		23.8		50.1		32.8				
LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40		Analyse réalisée sur le site de Saverne									
<i>Méthode interne</i>											
C10 - C12 inclus	%		7.55		7.01		5.68				
> C12 - C16 inclus	%		35.74		32.99		17.55				
> C16 - C20 inclus	%		34.70		33.66		20.48				
> C20 - C24 inclus	%		16.95		17.73		17.37				
> C24 - C28 inclus	%		4.22		5.32		14.50				
> C28 - C32 inclus	%		0.61		1.42		11.26				
> C32 - C36 inclus	%		0.14		1.13		8.47				
> C36 - C40 inclus	%		0.09		0.74		4.68				

026 : Terres polluées 2

027 : Terres polluées 3

028 : Remblais 1

029 : Remblais 2

025 : Terres polluées 1

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
 5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
 Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
 SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013

Page 14/18

Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013

Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz

Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz

Référence Commande :

N° Echantillon	026	027	028	029	030	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 29 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Hydrocarbures totaux

LS01U : Fourniture du chromatogramme

Analyse réalisée sur le site de Saverne

LS8RE : Désorption d'un tube de charbon actif (400/200)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

LS1JI : TPH AIR (BTEX & MTBE inclus)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Dosage par GC/MS

Aliphatiques >MeC5 - C6	µg/tube				<10.0
Aliphatiques >MeC5 - C6 (2)	µg/tube				<10.0
Aliphatiques >C6 - C8	µg/tube				25.4
Aliphatiques >C6 - C8 (2)	µg/tube				<10.0
Aliphatiques >C8 - C10	µg/tube				10.6
Aliphatiques >C8 - C10 (2)	µg/tube				<10.0
Aliphatiques >C10 - C12	µg/tube				<10.0
Aliphatiques >C10 - C12 (2)	µg/tube				<10.0
Aliphatiques >C12 - C16	µg/tube				<10.0
Aliphatiques >C12 - C16 (2)	µg/tube				<10.0
Total Aliphatiques	µg/tube				35.9 <x< 65.9
Total Aliphatiques (2)	µg/tube				<50.0
Aromatiques C6 - C7 (Benzène)	µg/tube				<0.40
Aromatiques C6 - C7 (Benzène) (2)	µg/tube				<0.40
Aromatiques >C7 - C8 (Toluène)	µg/tube				0.92
Aromatiques >C7 - C8 (Toluène) (2)	µg/tube				<0.40
Aromatiques >C8 - C10	µg/tube				<10.0
Aromatiques >C8 - C10 (2)	µg/tube				<10.0
Aromatiques >C10 - C12	µg/tube				<10.0
Aromatiques >C10 - C12 (2)	µg/tube				<10.0
Aromatiques >C12 - C16	µg/tube				<10.0
Aromatiques >C12 - C16 (2)	µg/tube				<10.0
Total Aromatiques	µg/tube				0.92 <x< 31.32
Total Aromatiques (2)	µg/tube				<30.8
Benzène	µg/tube				<0.40

026 : Terres polluées 2

027 : Terres polluées 3

028 : Remblais 1

029 : Remblais 2

030 : PzA1 91 min

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Oterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/erv

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

 ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de Saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01	Version du : 10/06/2013	Page 15/18
Dossier N° : 13E022164	Date de réception : 31/05/2013	
Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz		
Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz		
Référence Commande :		

N° Echantillon	026	027	028	029	030	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 29 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Hydrocarbures totaux

LS1JI : TPH AIR (BTEX & MTBE inclus)		Analyse réalisée sur le site de Saverne				
<i>Dosage par GC/MS</i>						
Benzène (2)	µg/tube					<0.40
Toluène	µg/tube					0.92
Toluène (2)	µg/tube					<0.40
Ethylbenzène	µg/tube					<0.40
Ethylbenzène (2)	µg/tube					<0.40
m+p-Xylène	µg/tube					0.43
m+p-Xylène (2)	µg/tube					<0.40
o-Xylène	µg/tube					<0.40
o-Xylène (2)	µg/tube					<0.40
MTBE (Zone 1)	µg/tube					<10.0
MTBE (Zone 2)	µg/tube					<10.0

Composés Volatils

LSRBS : HCT C5-C10 hors concentration en MTBE/ETBE et BTEX		Analyse réalisée sur le site de Saverne				
<i>Méthode Interne - HS/GC/MS</i>						
MeC5 - C8 Total	mg/kg MS	1.5	<1.00	9.3		Sol : 1
> C8 - C10 Total	mg/kg MS	37.7	2.6	7.0		Sol : 1
Somme MeC5 - C10	mg/kg MS	39.1	2.6<x<3.6	16.3		

LSA46 : BTEX par Head Space/GC/MS		Analyse réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488				
<i>Extraction méthanolique et dosage par HS/GC/MS - NF ISO 22155</i>						
Benzène	mg/kg MS *	<0.05	*	<0.05	*	0.19
Toluène	mg/kg MS *	<0.05	*	<0.05	*	1.25
Ethylbenzène	mg/kg MS *	<0.05	*	<0.05	*	0.13
m+p-Xylène	mg/kg MS *	<0.05	*	<0.05	*	1.31
o-Xylène	mg/kg MS *	<0.05	*	<0.05	*	0.37

Matériaux

LS08F : Granulométrie laser à pas variable (0 à 2 000 µm)		Analyse réalisée sur le site de Saverne				
Fraction < 2 µm (Argiles)	%					
Fraction 2 - 20 µm (Limons fins)	%					
Fraction 20 - 63 µm (Limons grossiers)	%					

026 : Terres polluées 2
027 : Terres polluées 3
028 : Remblais 1

029 : Remblais 2
030 : PzA1 91 min

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/erv
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Site de saverne
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 16/18
 Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
 Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
 Référence Commande :

N° Echantillon	026	027	028	029	030	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 23 2013	May 29 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	31/05/2013	

Matériaux

LS08F : Granulométrie laser à pas variable (0 à 2 000 µm)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Fraction 63 - 200 µm (Sables fins)	%					
Fraction 200 - 2000 µm (Sables grossiers)	%					

026 : Terres polluées 2

027 : Terres polluées 3

028 : Remblais 1

029 : Remblais 2

030 : PzA1 91 min

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/erv

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
 N° I- 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01	Version du : 10/06/2013	Page 17/18
Dossier N° : 13E022164	Date de réception : 31/05/2013	
Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz		
Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz		
Référence Commande :		

N° Echantillon	031	
Date de prélèvement :	May 29 2013	Limites de Quantification
Début d'analyse :	31/05/2013	
Température à réception :		

Hydrocarbures totaux

LS8RE : Désorption d'un tube de charbon actif (400/200)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

LS1J1 : TPH AIR (BTEX & MTBE inclus)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Dosage par GC/MS

Aliphatiques >MeC5 - C6	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >MeC5 - C6 (2)	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C6 - C8	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C6 - C8 (2)	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C8 - C10	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C8 - C10 (2)	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C10 - C12	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C10 - C12 (2)	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C12 - C16	µg/tube	<10.0
Aliphatiques >C12 - C16 (2)	µg/tube	<10.0
Total Aliphatiques	µg/tube	<50.0
Total Aliphatiques (2)	µg/tube	<50.0
Aromatiques C6 - C7 (Benzène)	µg/tube	<0.40
Aromatiques C6 - C7 (Benzène) (2)	µg/tube	<0.40
Aromatiques >C7 - C8 (Toluène)	µg/tube	<0.40
Aromatiques >C7 - C8 (Toluène) (2)	µg/tube	<0.40
Aromatiques >C8 - C10	µg/tube	<10.0
Aromatiques >C8 - C10 (2)	µg/tube	<10.0
Aromatiques >C10 - C12	µg/tube	<10.0
Aromatiques >C10 - C12 (2)	µg/tube	<10.0
Aromatiques >C12 - C16	µg/tube	<10.0
Aromatiques >C12 - C16 (2)	µg/tube	<10.0
Total Aromatiques	µg/tube	<30.8
Total Aromatiques (2)	µg/tube	<30.8
Benzène	µg/tube	<0.40
Benzène (2)	µg/tube	<0.40

 031 : PzA1 blanc de terrain
 027 : Terres polluées 3
 028 : Remblais 1

 029 : Remblais 2
 030 : PzA1 91 min

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
 5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
 Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
 SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-036084-01 Version du : 10/06/2013 Page 18/18
Dossier N° : 13E022164 Date de réception : 31/05/2013
Référence Dossier : N°Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
Nom Projet: AS24-C13-014-1-St Jean de Luz
Référence Commande :

N° Echantillon	031	Limites de Quantification
Date de prélèvement :	May 29 2013	
Début d'analyse :	31/05/2013	
Température à réception :		

Hydrocarbures totaux

LS1JI : TPH AIR (BTEX & MTBE inclus)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Dosage par GC/MS

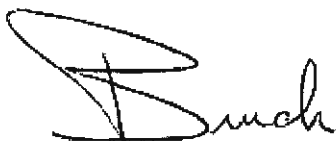
Toluène	µg/tube	<0.40
Toluène (2)	µg/tube	<0.40
Ethylbenzène	µg/tube	<0.40
Ethylbenzène (2)	µg/tube	<0.40
m+p-Xylène	µg/tube	<0.40
m+p-Xylène (2)	µg/tube	<0.40
o-Xylène	µg/tube	<0.40
o-Xylène (2)	µg/tube	<0.40
MTBE (Zone 1)	µg/tube	<10.0
MTBE (Zone 2)	µg/tube	<10.0

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 18 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par *.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement : portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées par arrêté du JO du 07/01/2011. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur www.eurofins.fr ou disponible sur demande.



Valérie Bruch
Coordonateur de Projets



Stéphanie Vallin
Coordonateur de Projets



Mathieu Hubner
Coordonateur de Projets

031 : PzA1 blanc de terrain

027 : Terres polluées 3

028 : Remblais 1

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

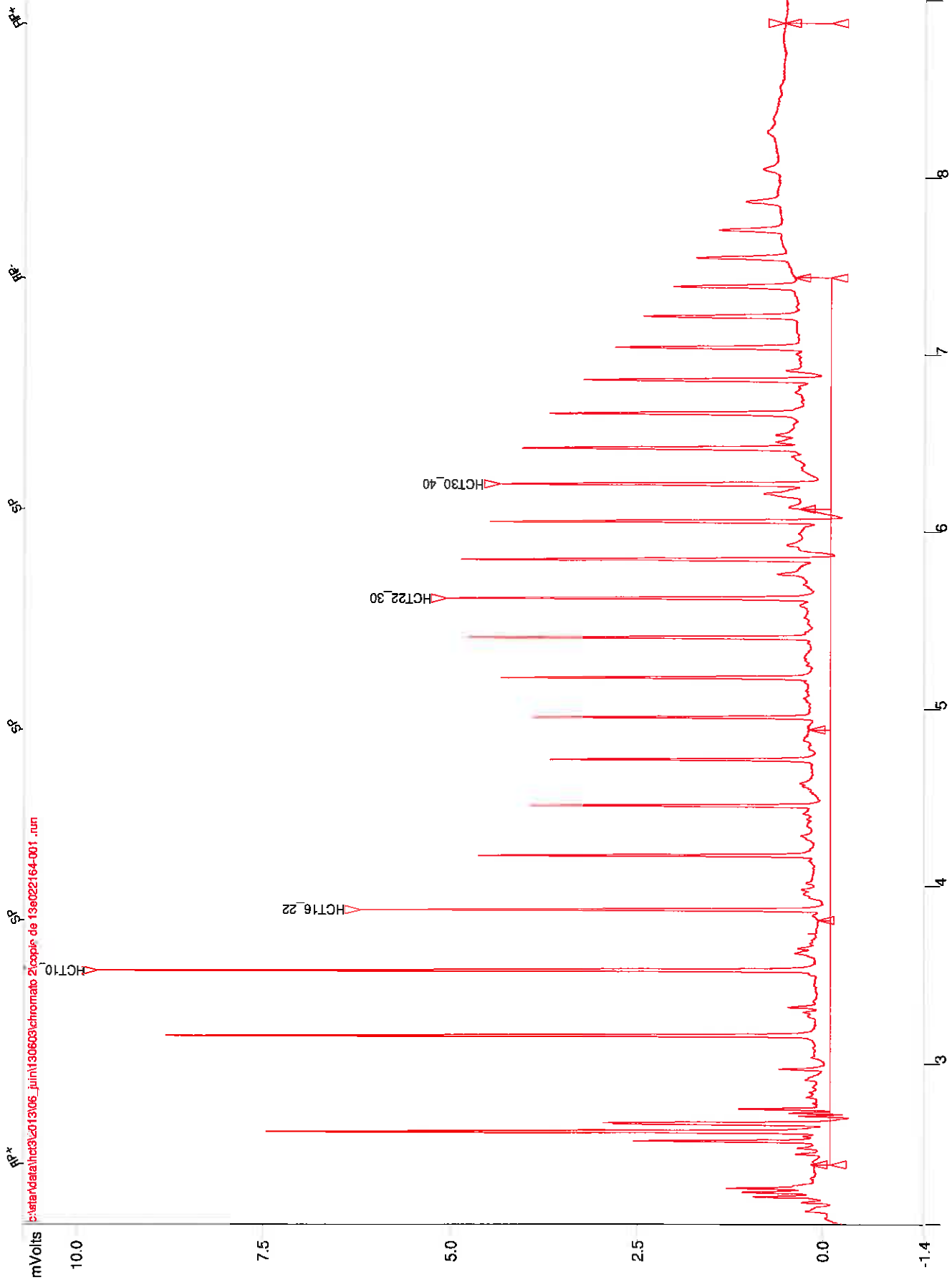
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

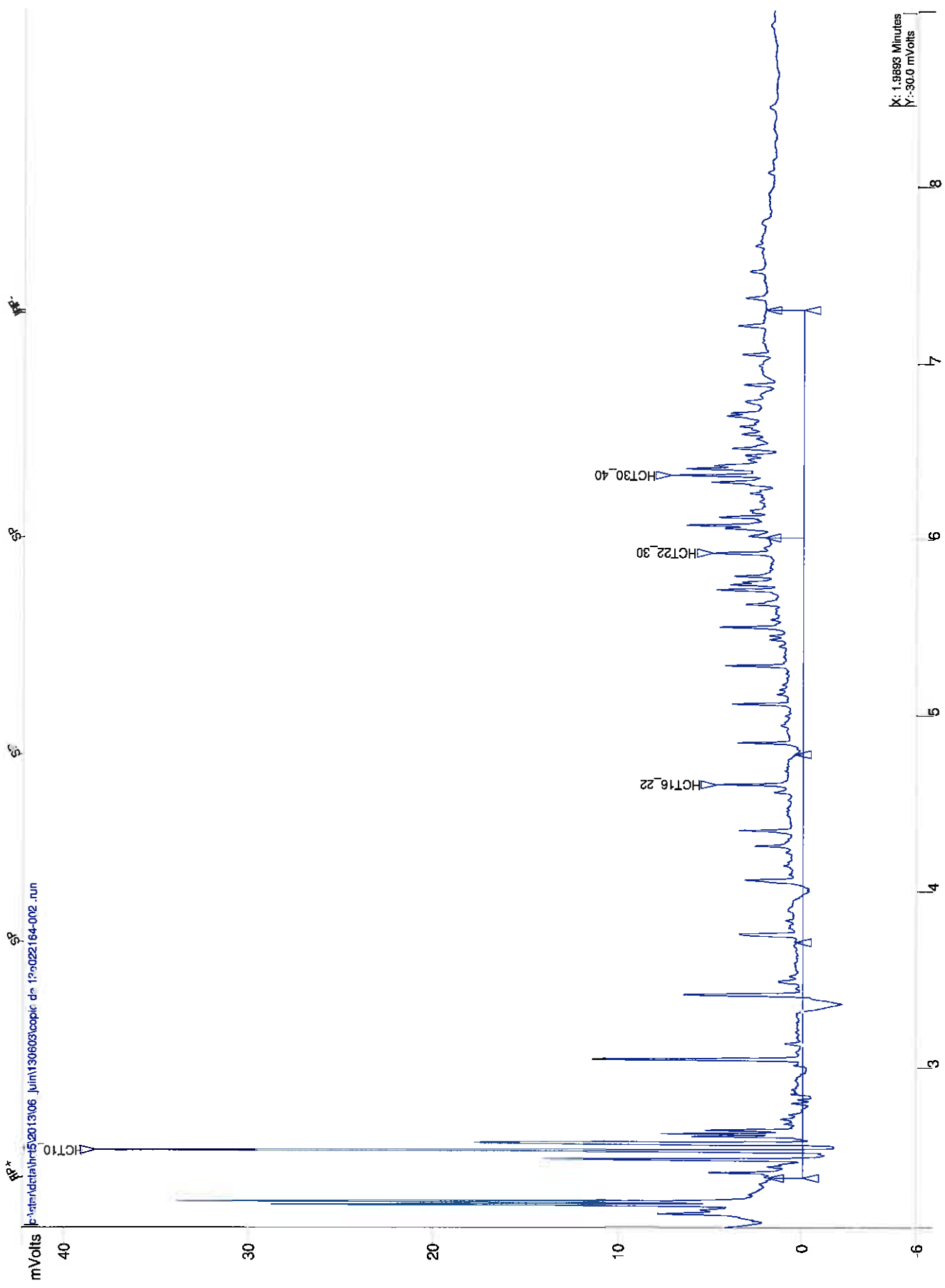
029 : Remblais 2

030 : PzA1 91 min



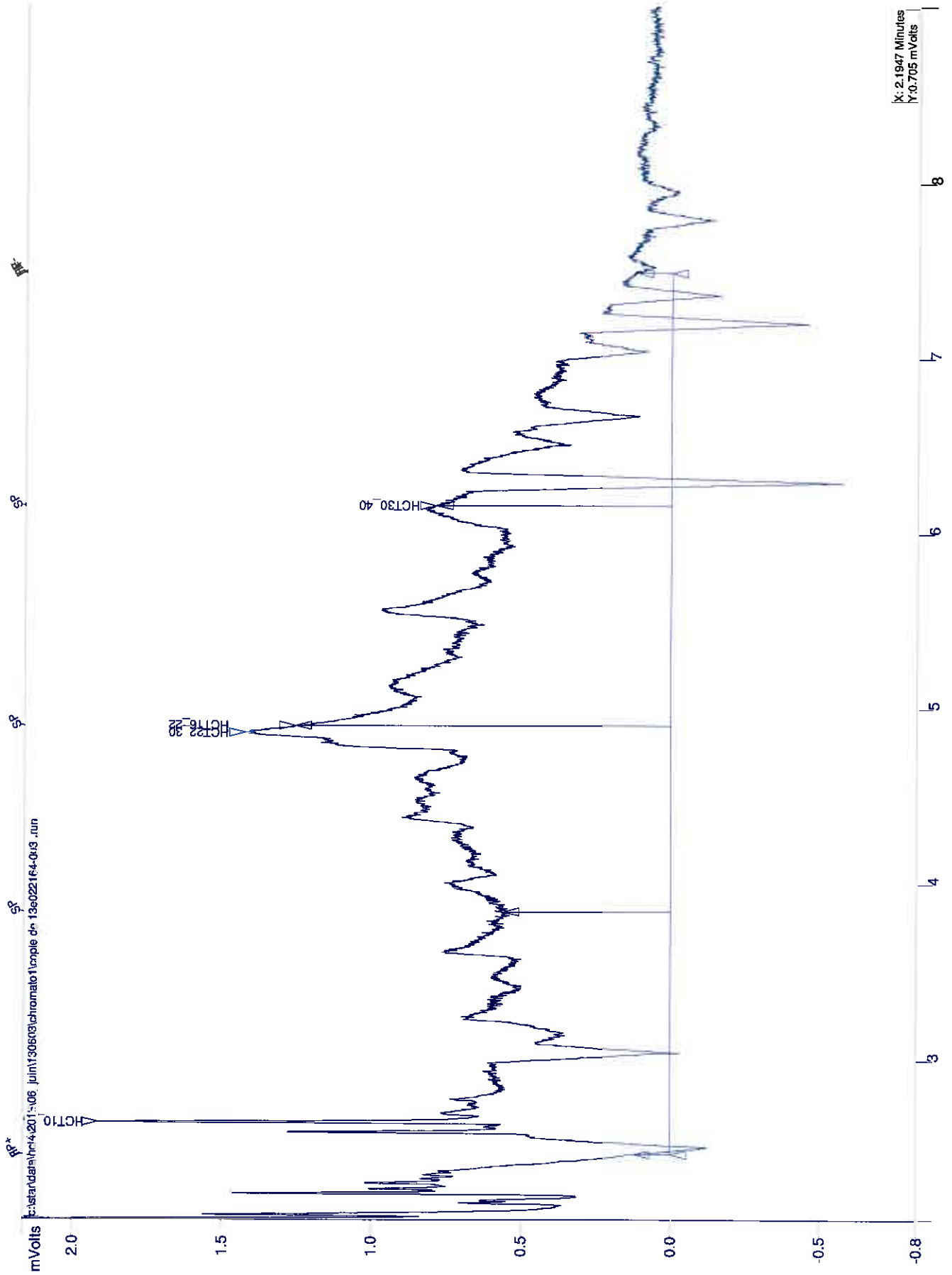
c:\standarda\hct3\201306_juin\130609\chromato 2\copie de 13e022164-001 .run

Minutes



X: 1.3893 Minutes
Y: 30.0 mVolts

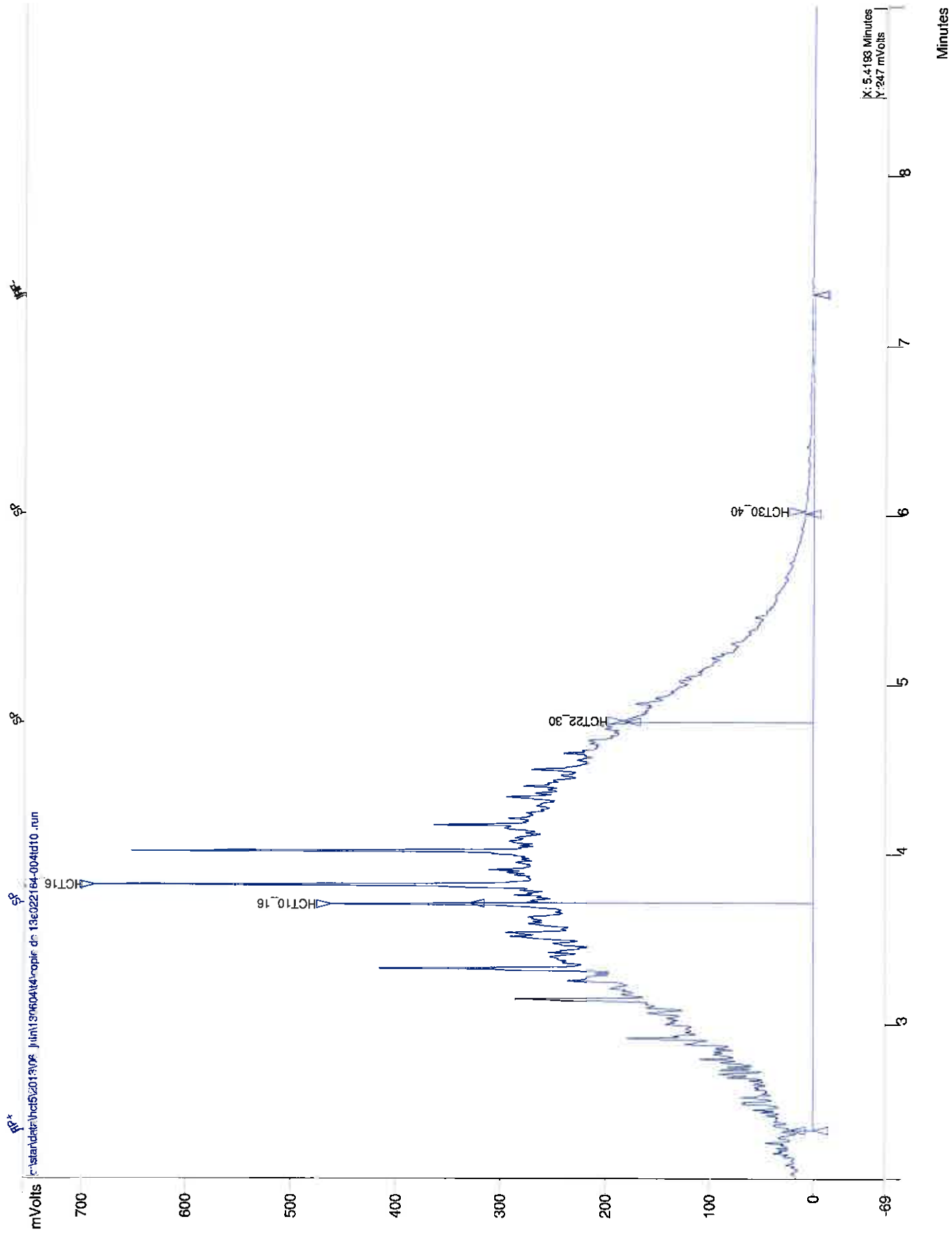
Minutes

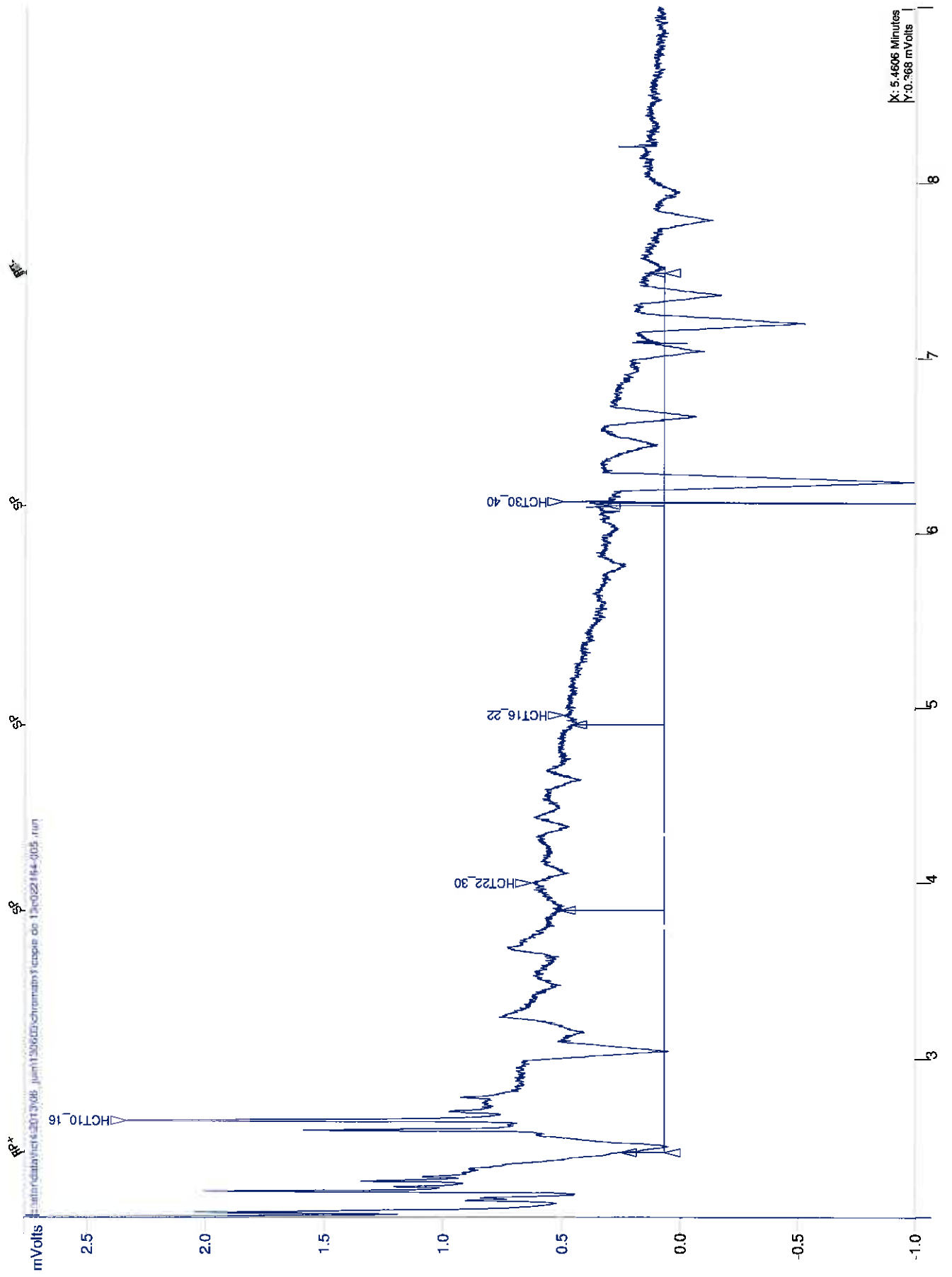


X: 2.1947 Minutes
Y: 0.705 mVolts

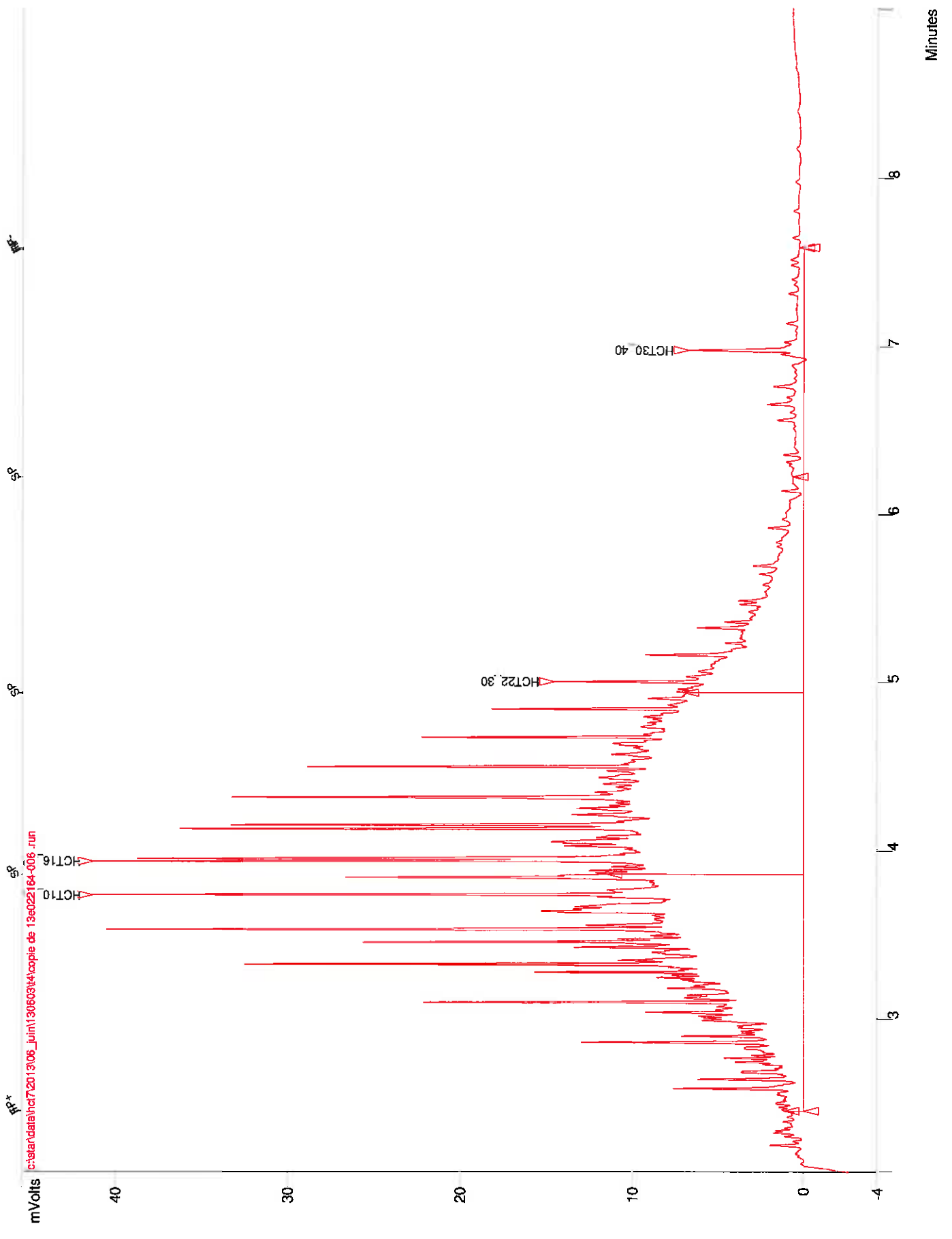
Minutes

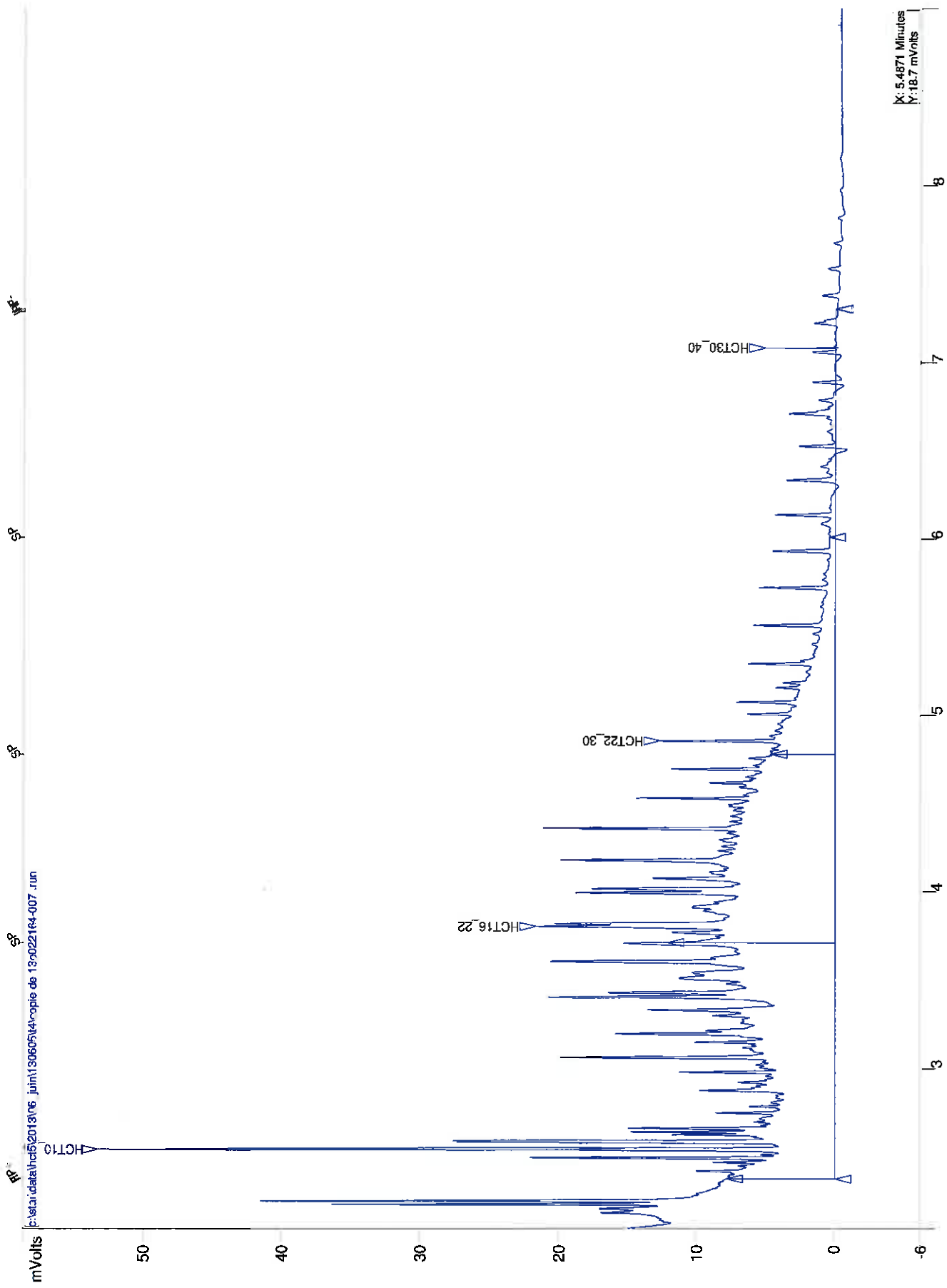
mVolts
 2.0
 1.5
 1.0
 0.5
 0.0
 -0.5
 -0.8
 HCT10
 HCT18_28
 HCT30_40
 0 1 2 3 4 5 6 7 8
 Minutes
 E:\standards\14_2011\06_juin1306r3\chromato1\cmple ch 13e022164-013 .run



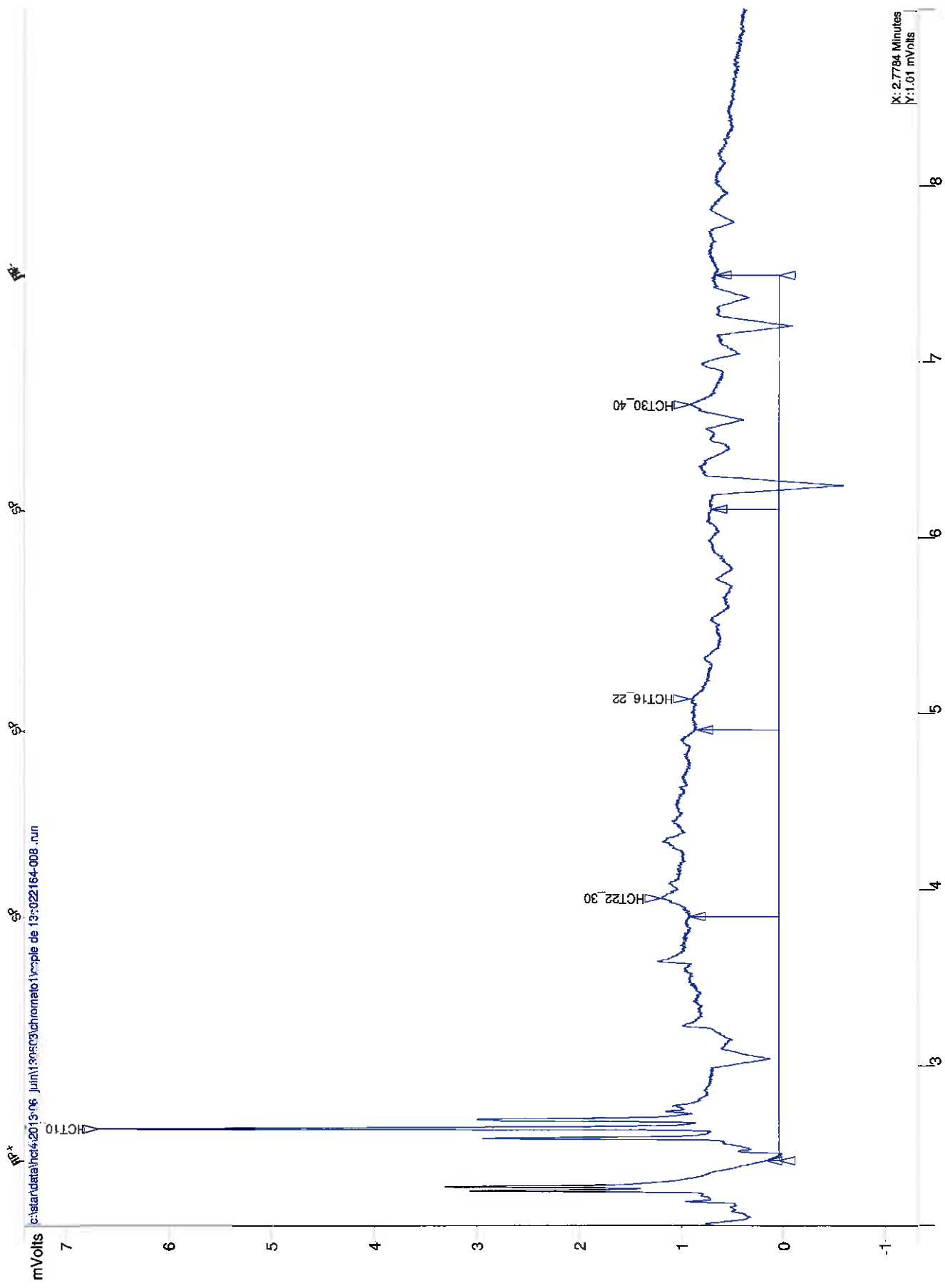


Minutes





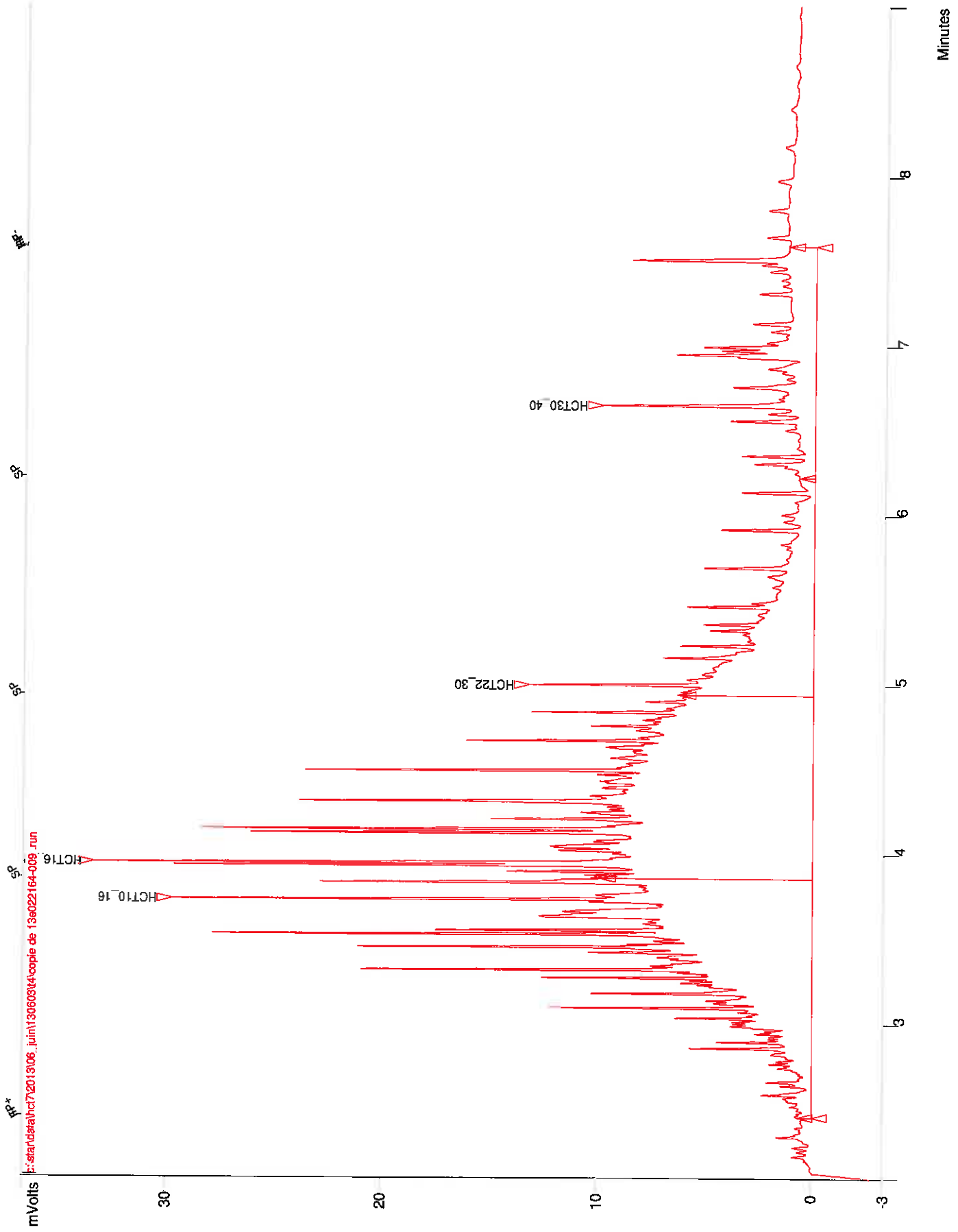
Minutes

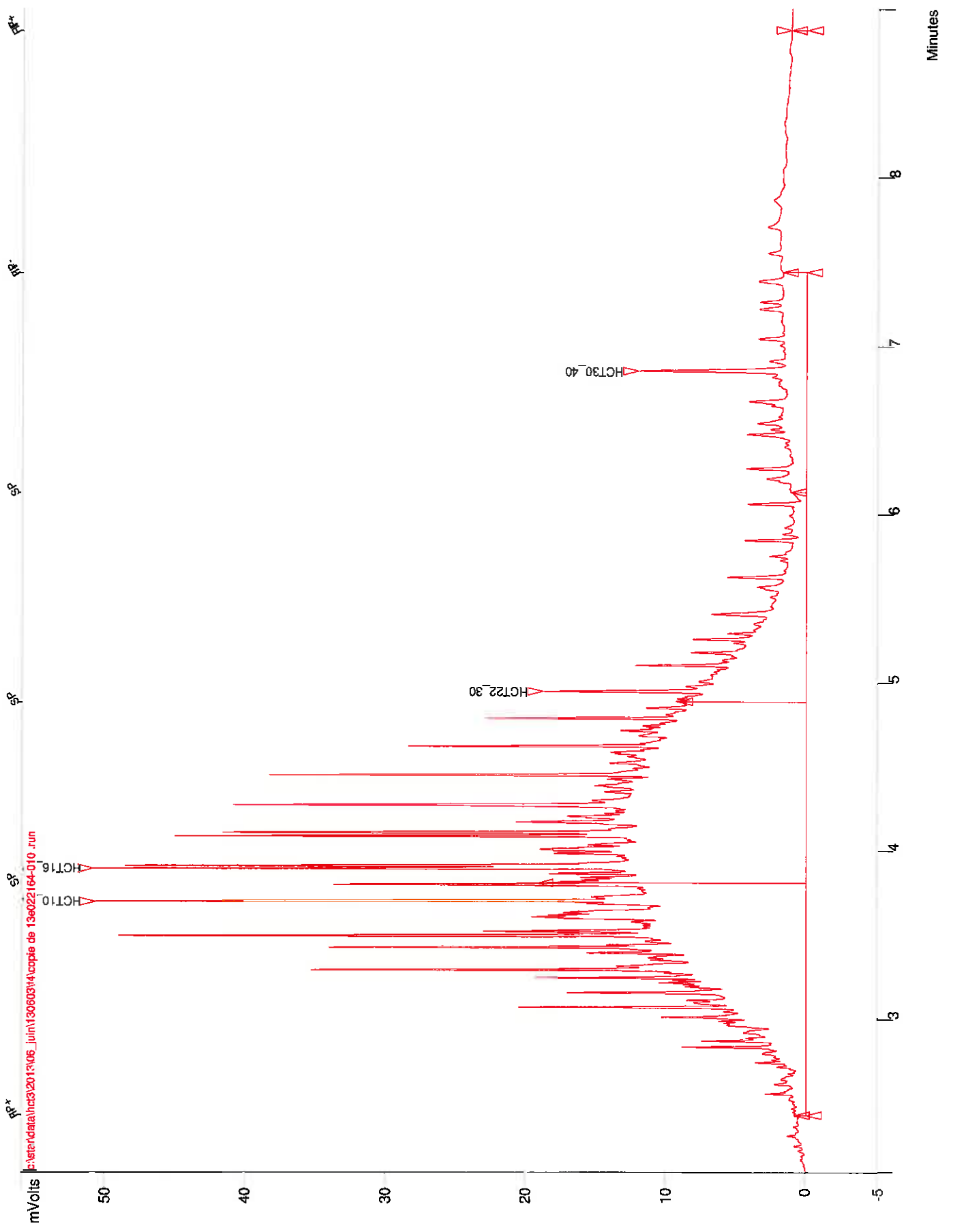


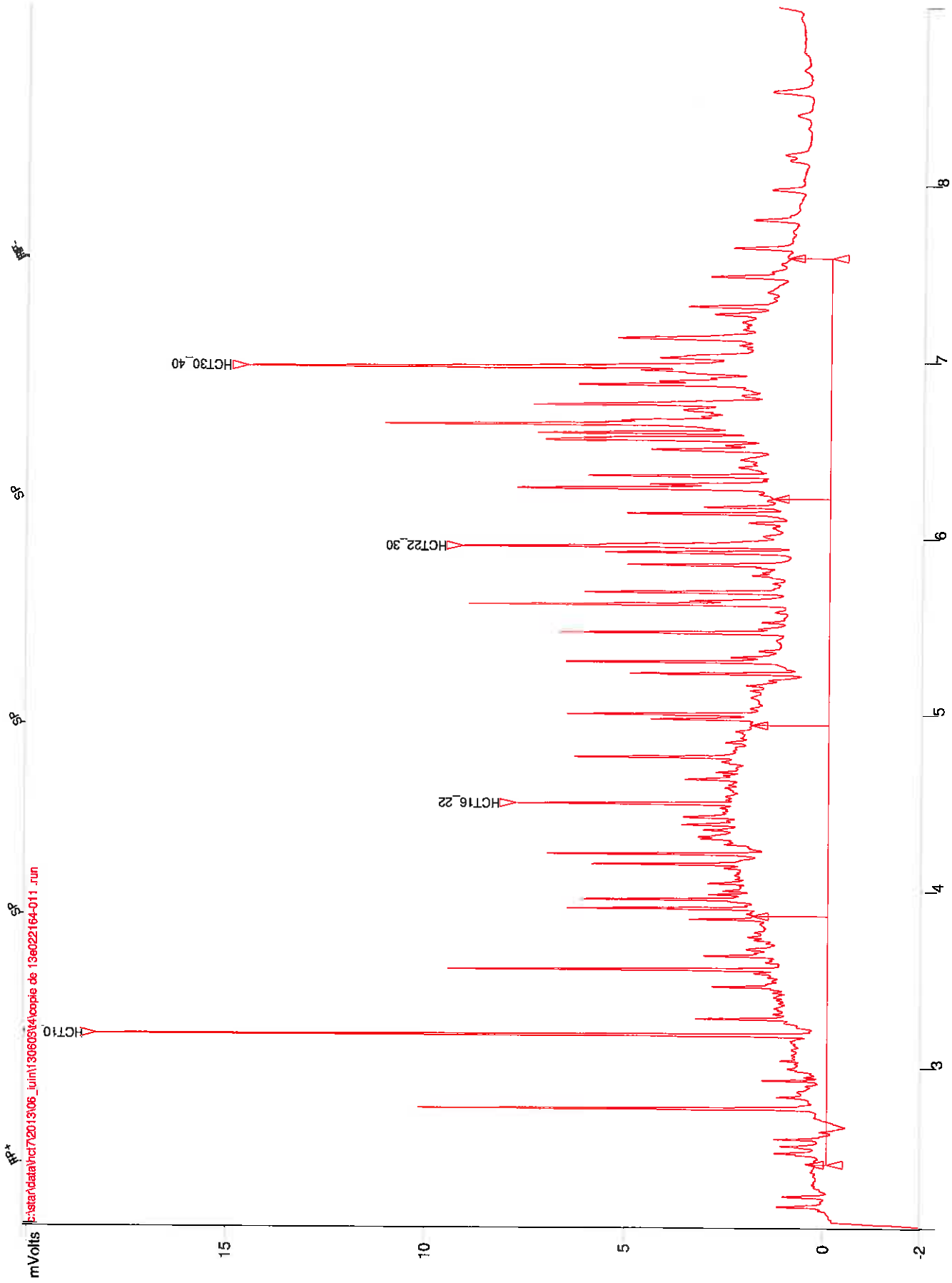
c:\standard\data\hca-2013-06_jun13\0513\chromato1\sample de 13-022164-008 .run

X: 2.7784 Minutes
Y: 1.01 mVolts

Minutes

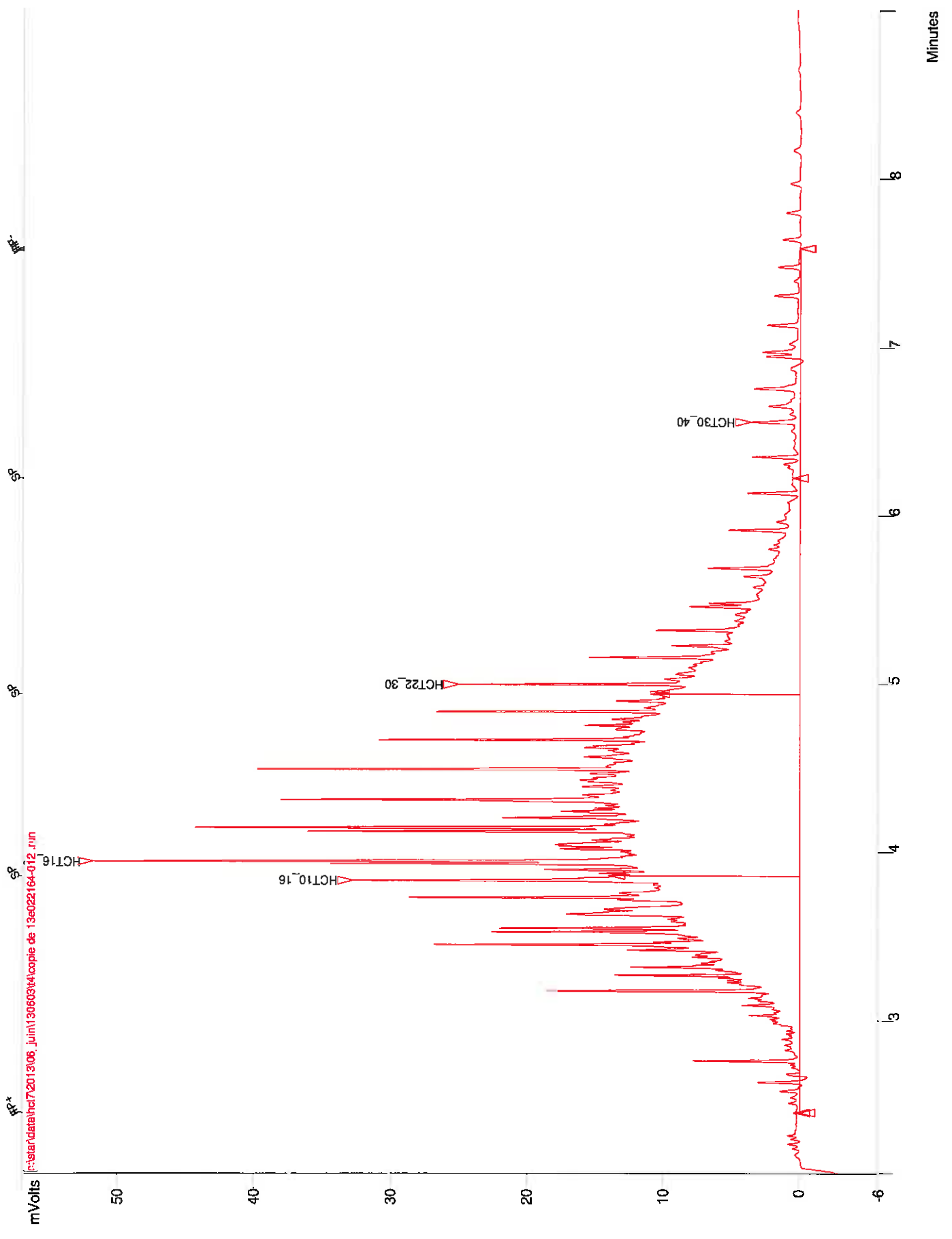


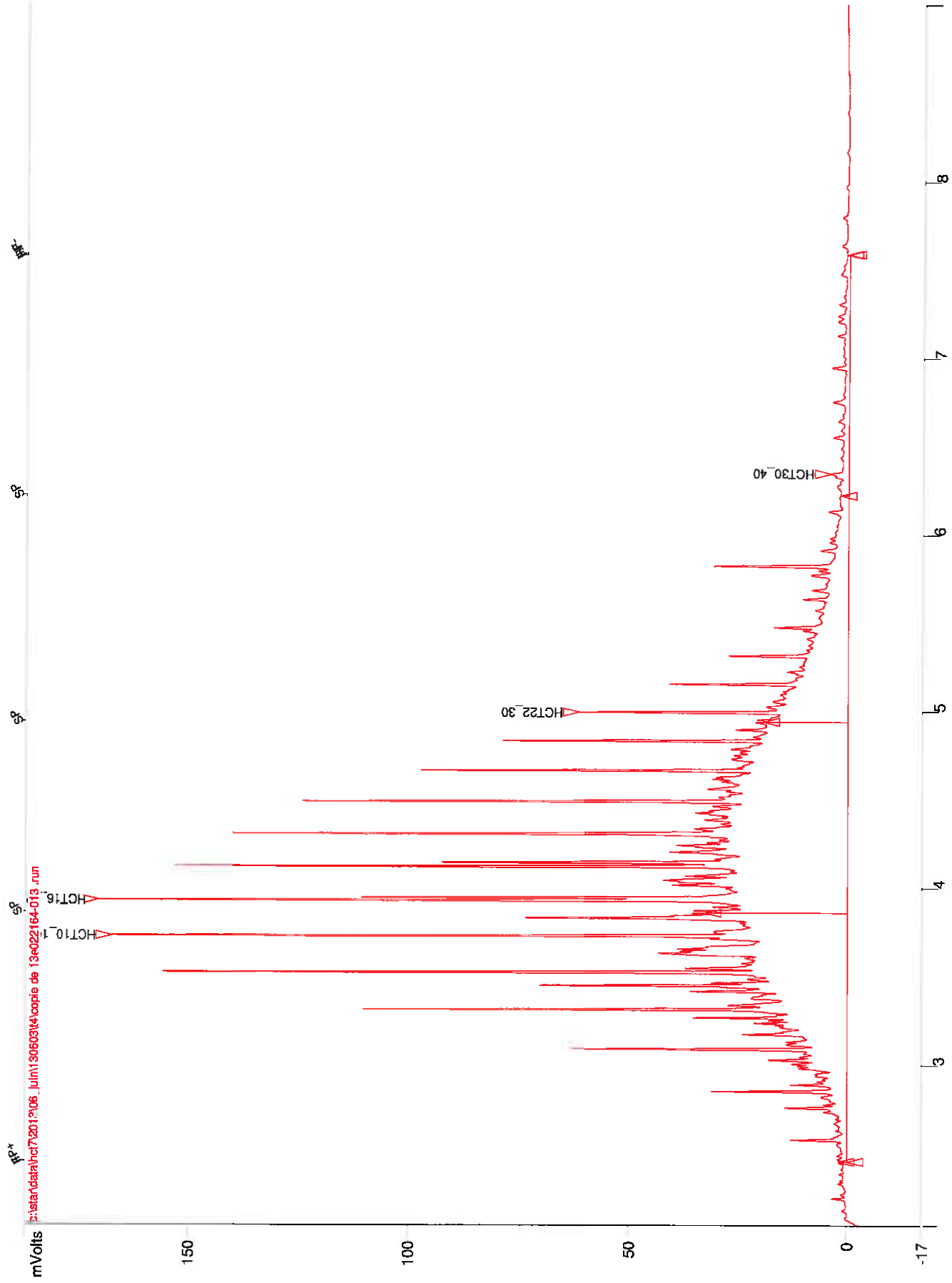




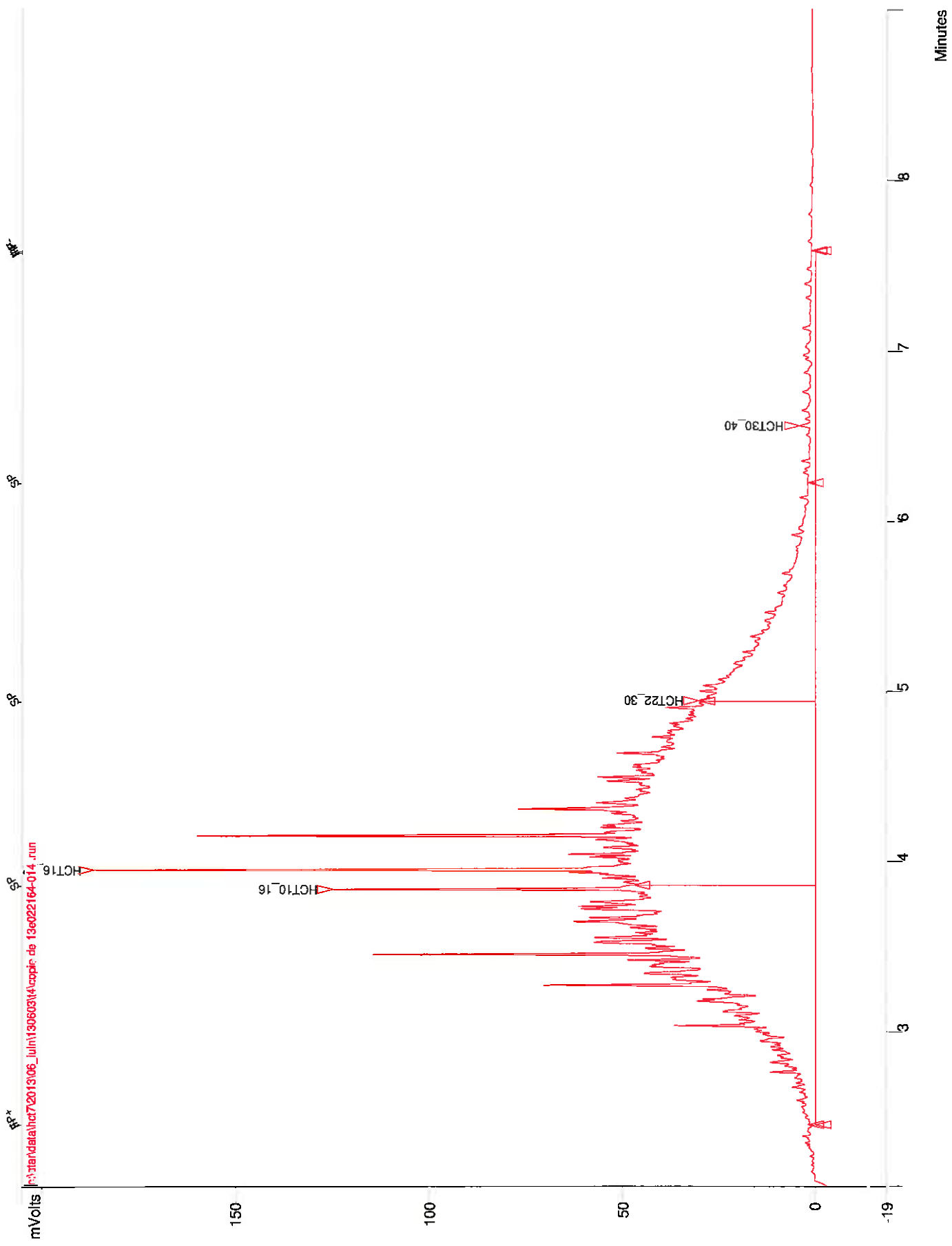
Minutes

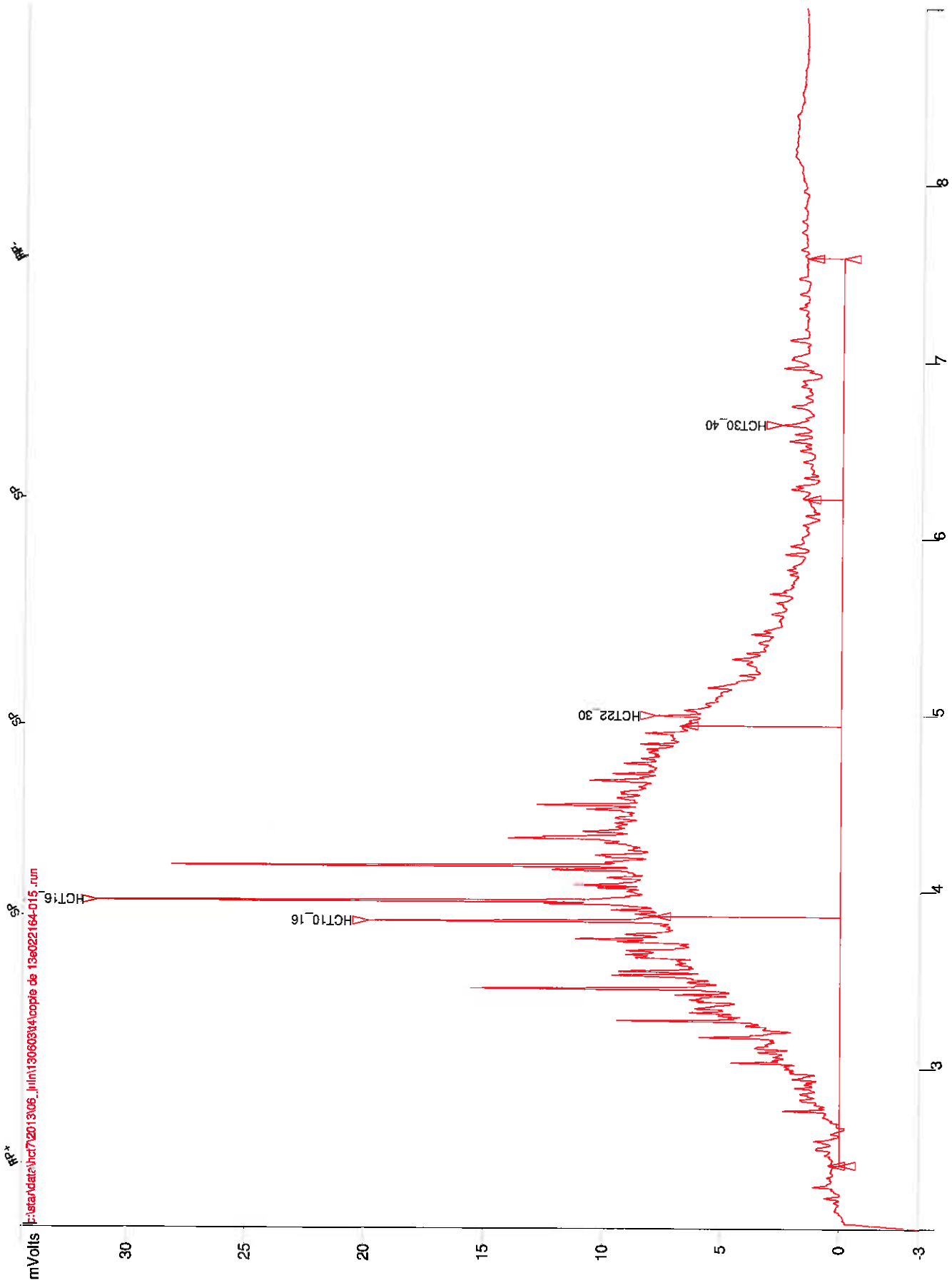
mVolts
E:\standata\nc72013\06_iuin\130603\4_copie de 13e022164-011_run



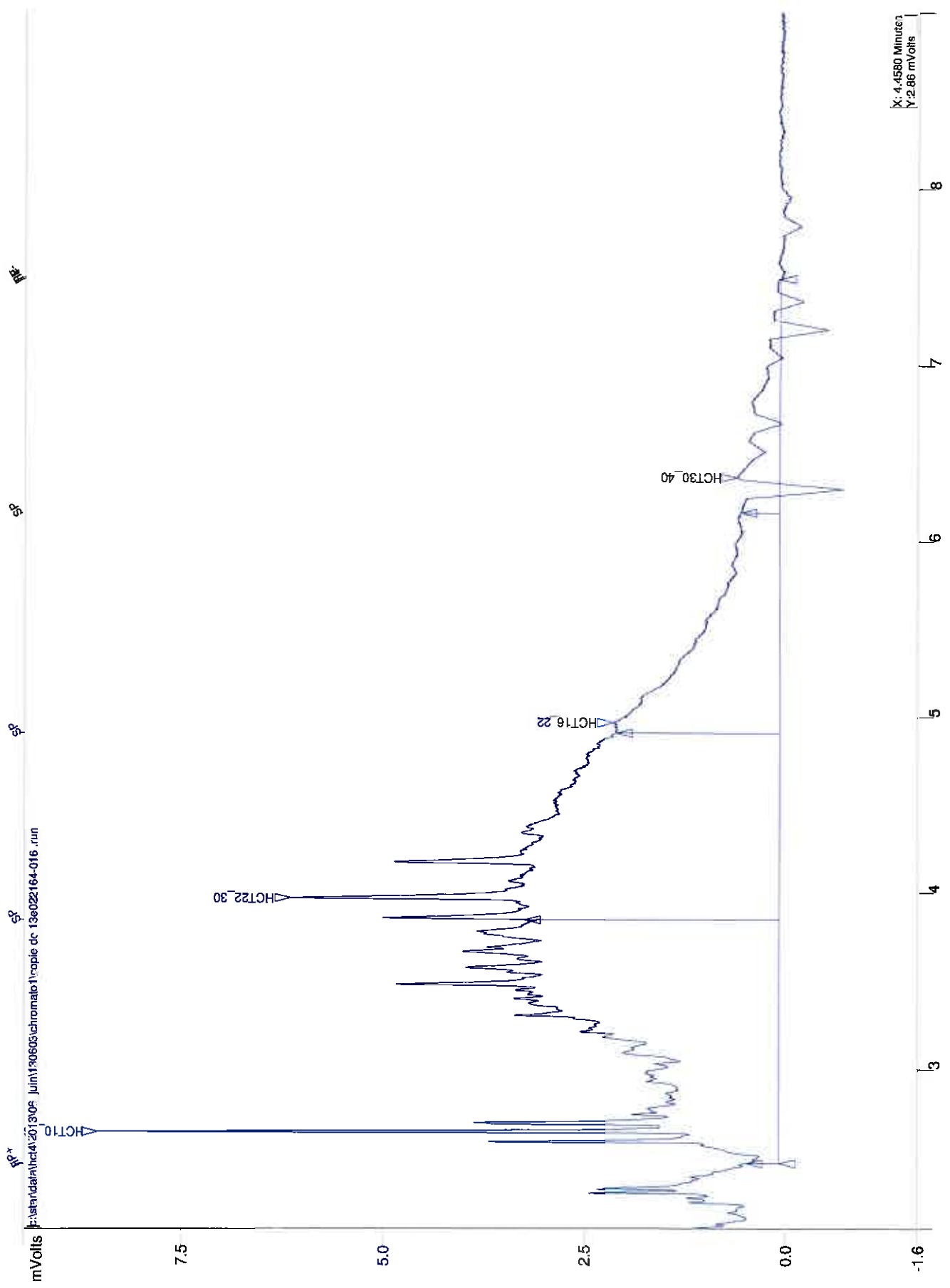


Minutes

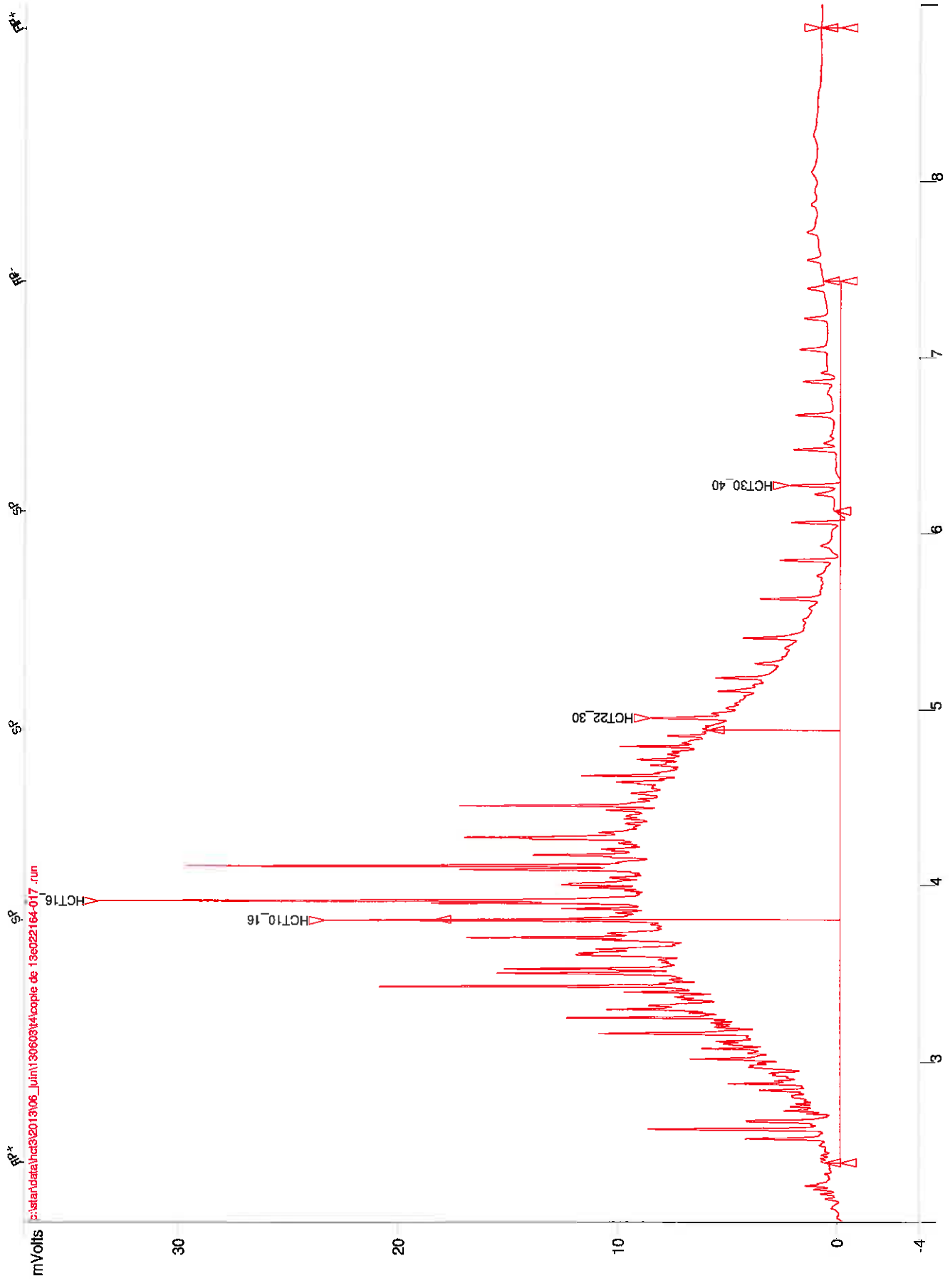


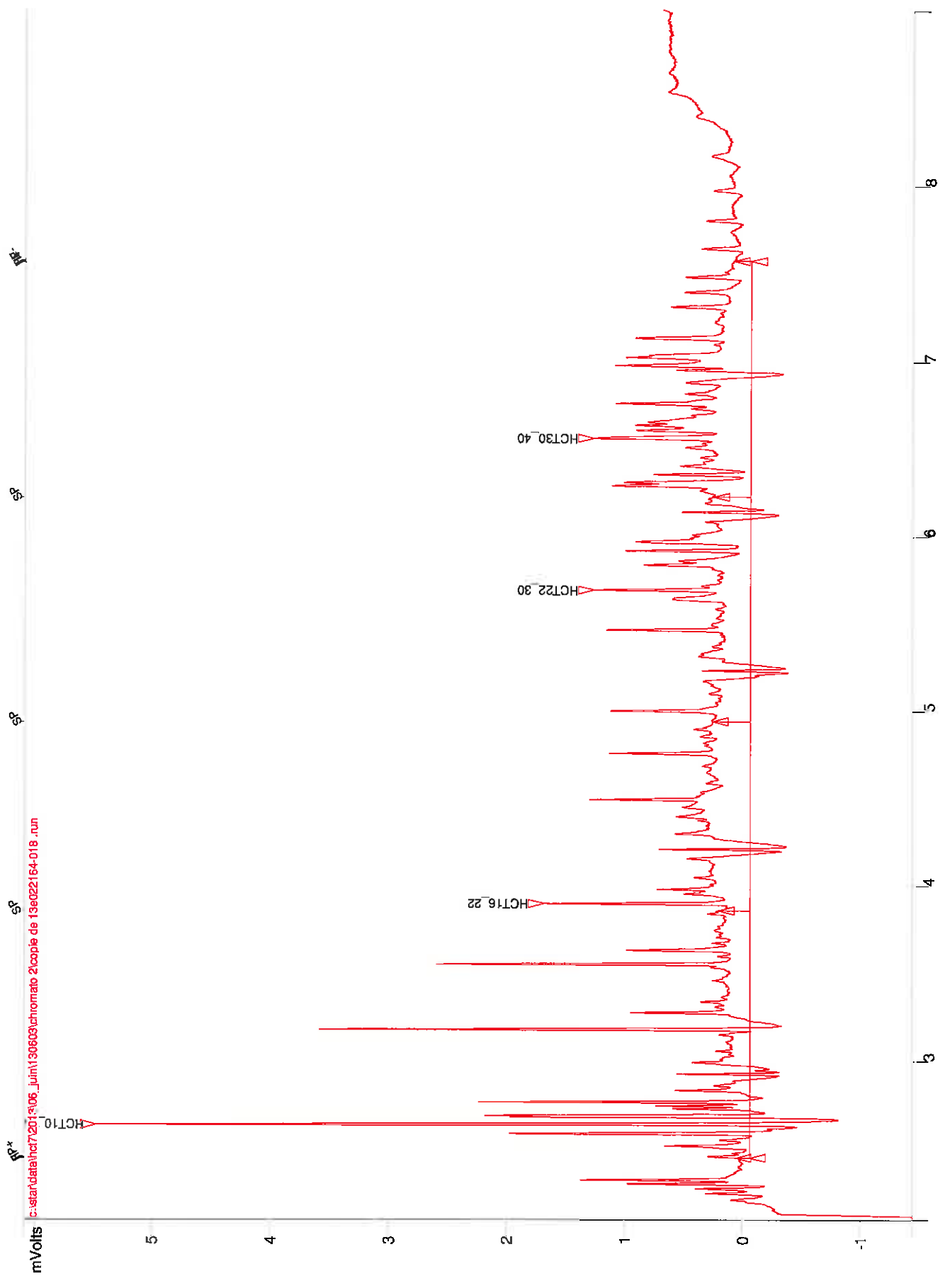


Minutes

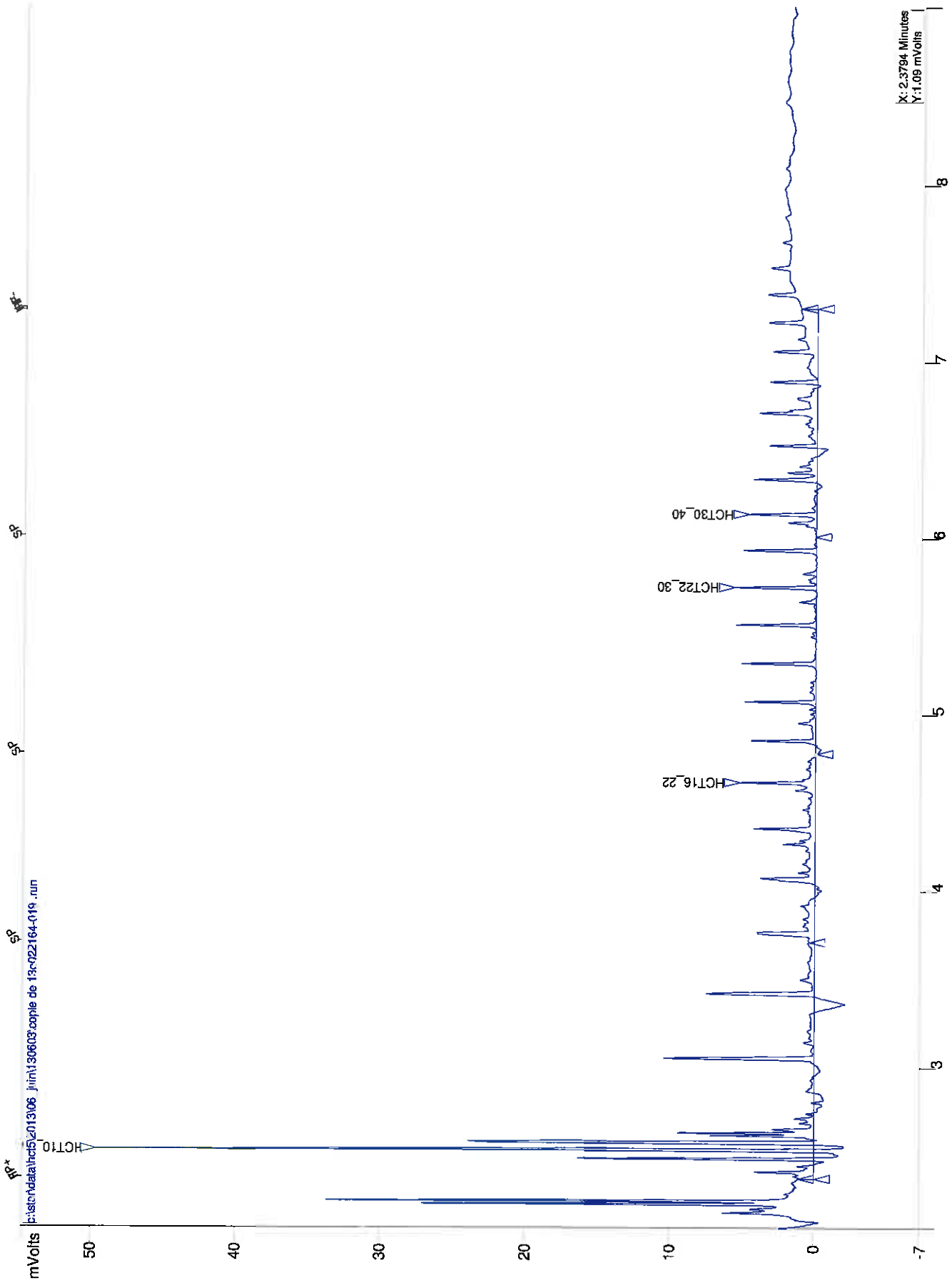


Minutes



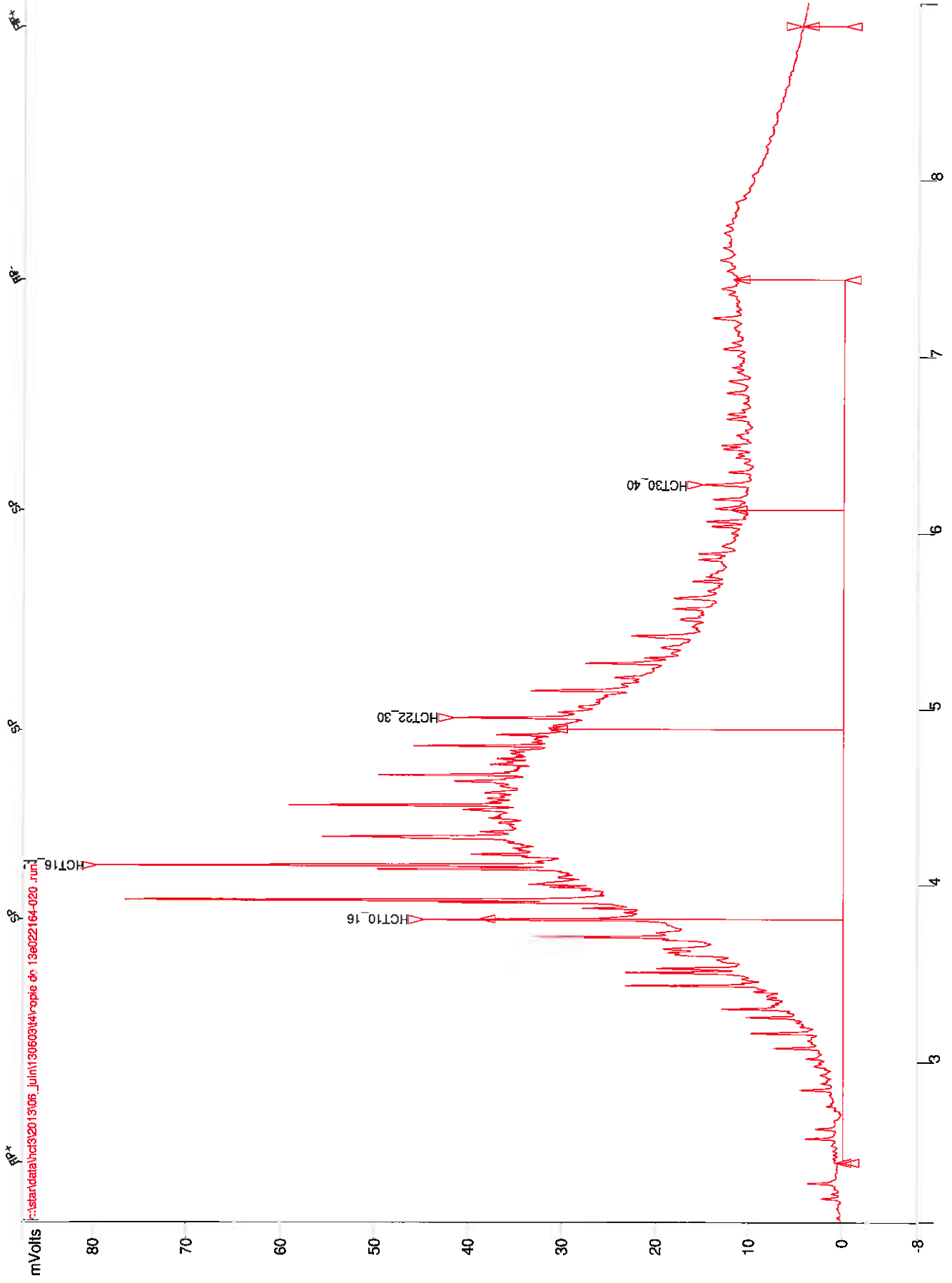


Minutes



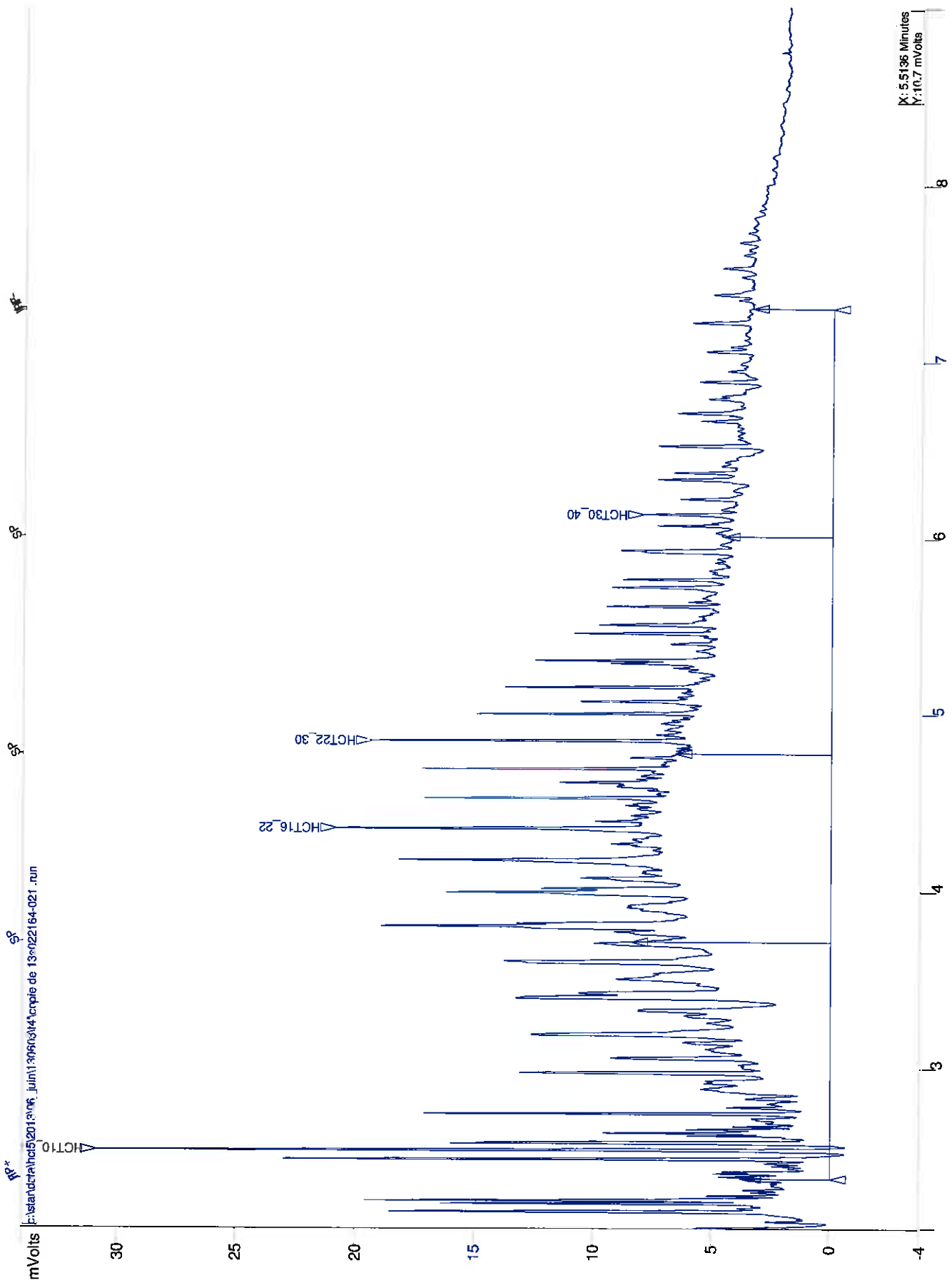
X: 2.3794 Minutes
Y: 1.09 mVolts

Minutes



r:\star\data\hct32013106_juin\130603\4\ropie de 13e022164-020_run1

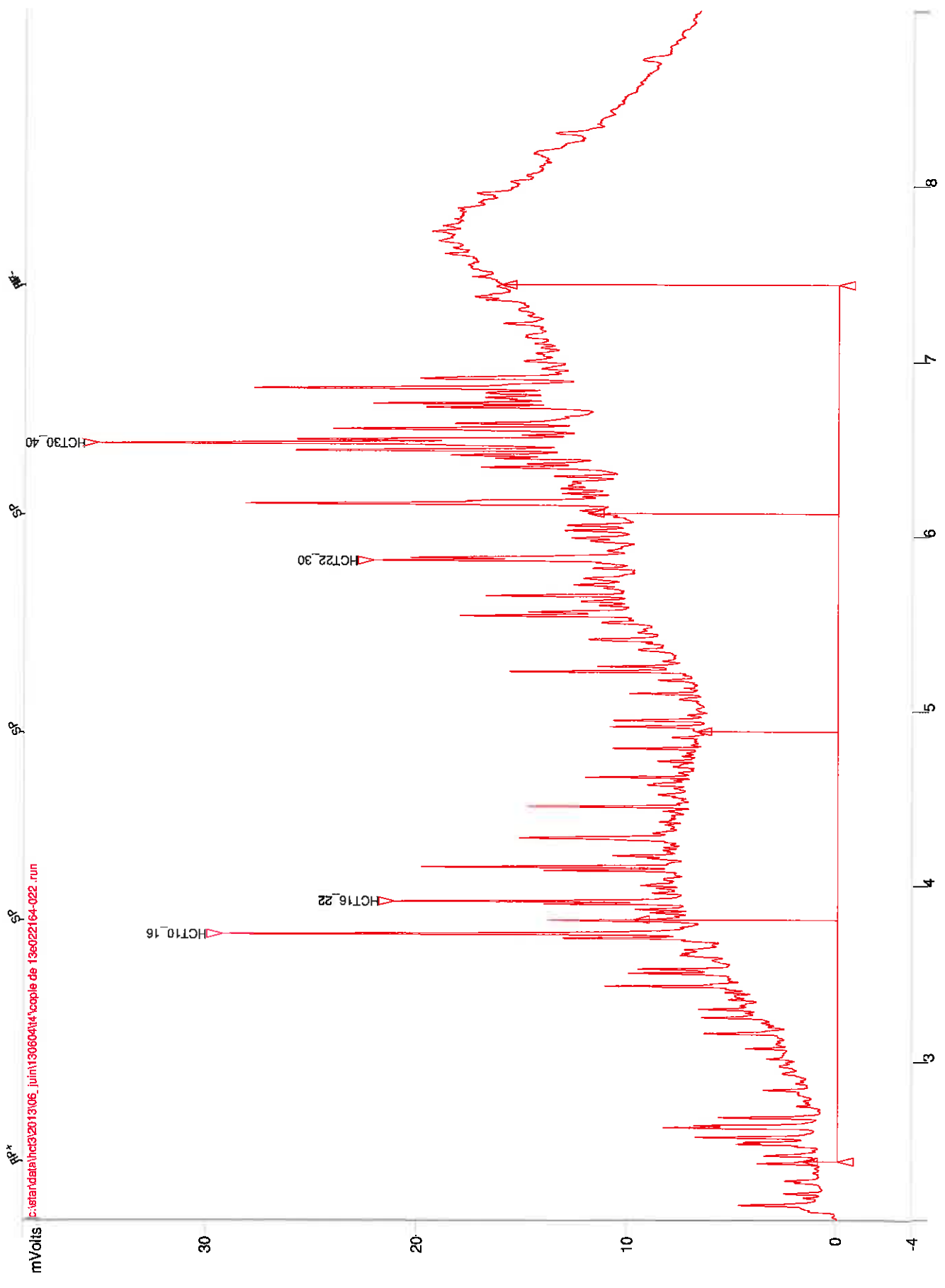
Minutes



mVolts
p:\standards\std52013.mq_Juin130916144 copie de 13-022164-021_run

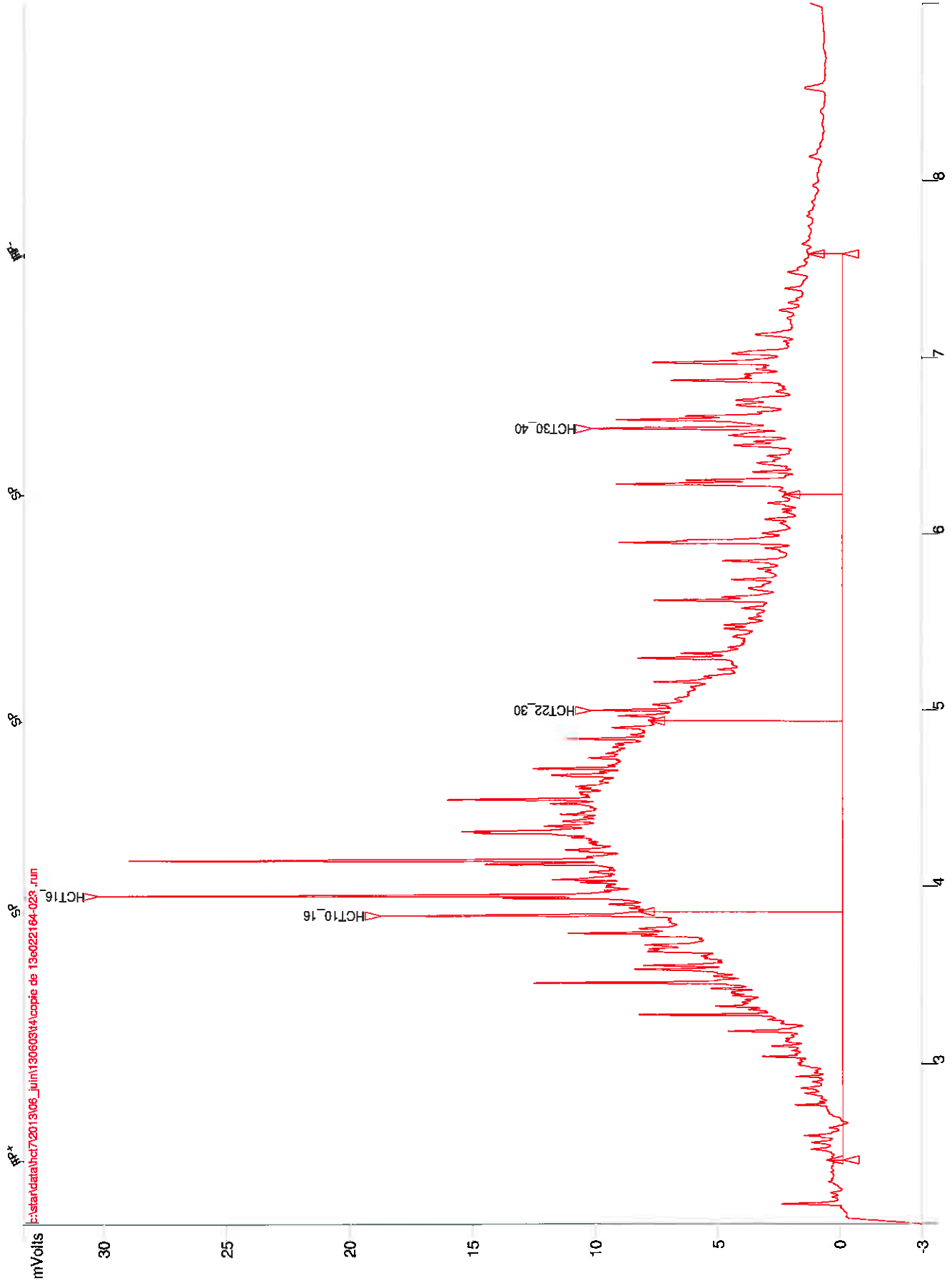
X: 5.5136 Minutes
Y: 10.7 mVolts

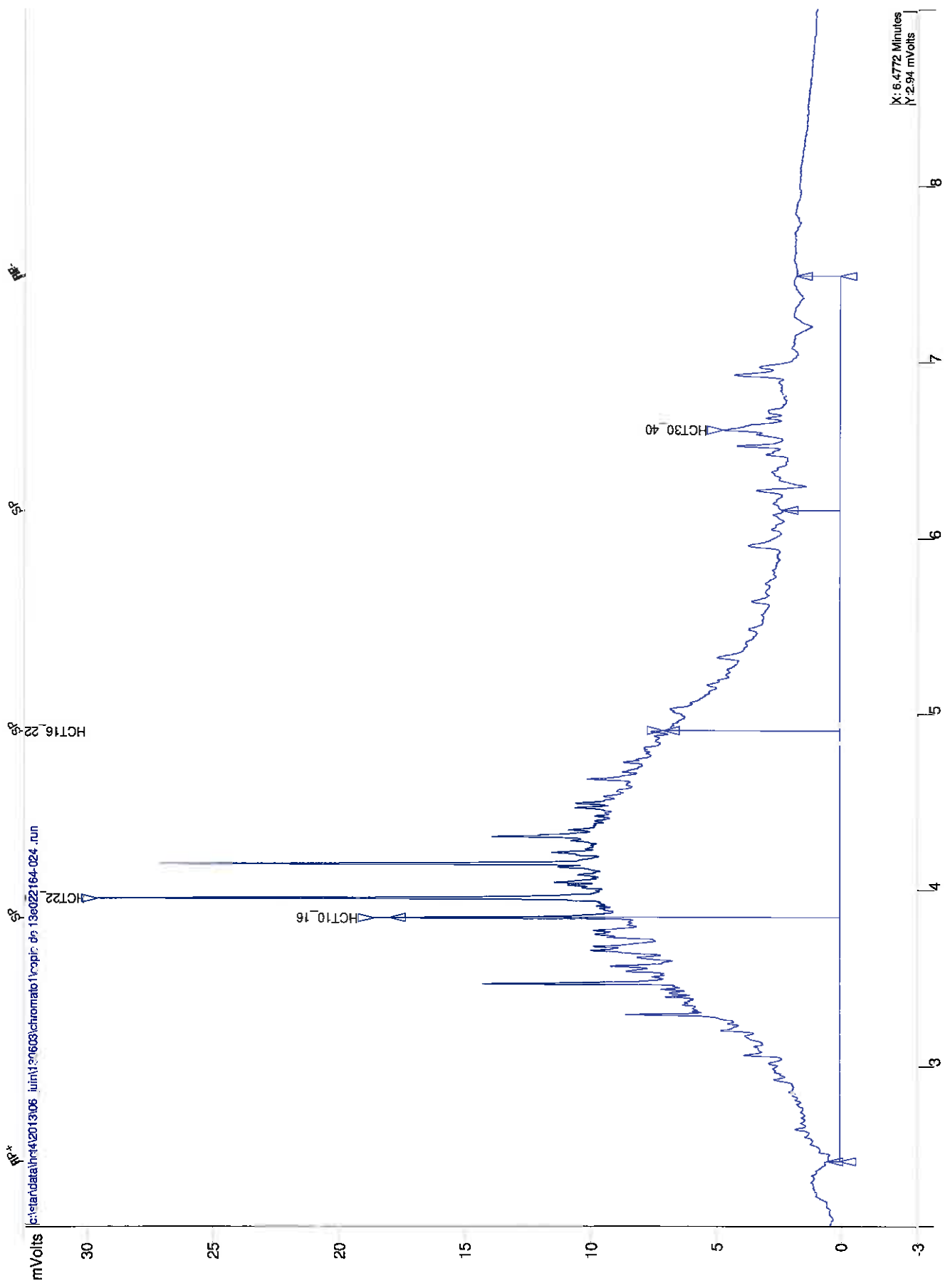
Minutes



c:\star\data\hct3\2013\06_juin\130604\4\copie de 13e022164-022_run

Minutes





c:\stan\data\hr42013\06_iun13\0603\chromato1\vcpr_03_13e022164-024_nun

HR

65

HCT16_22

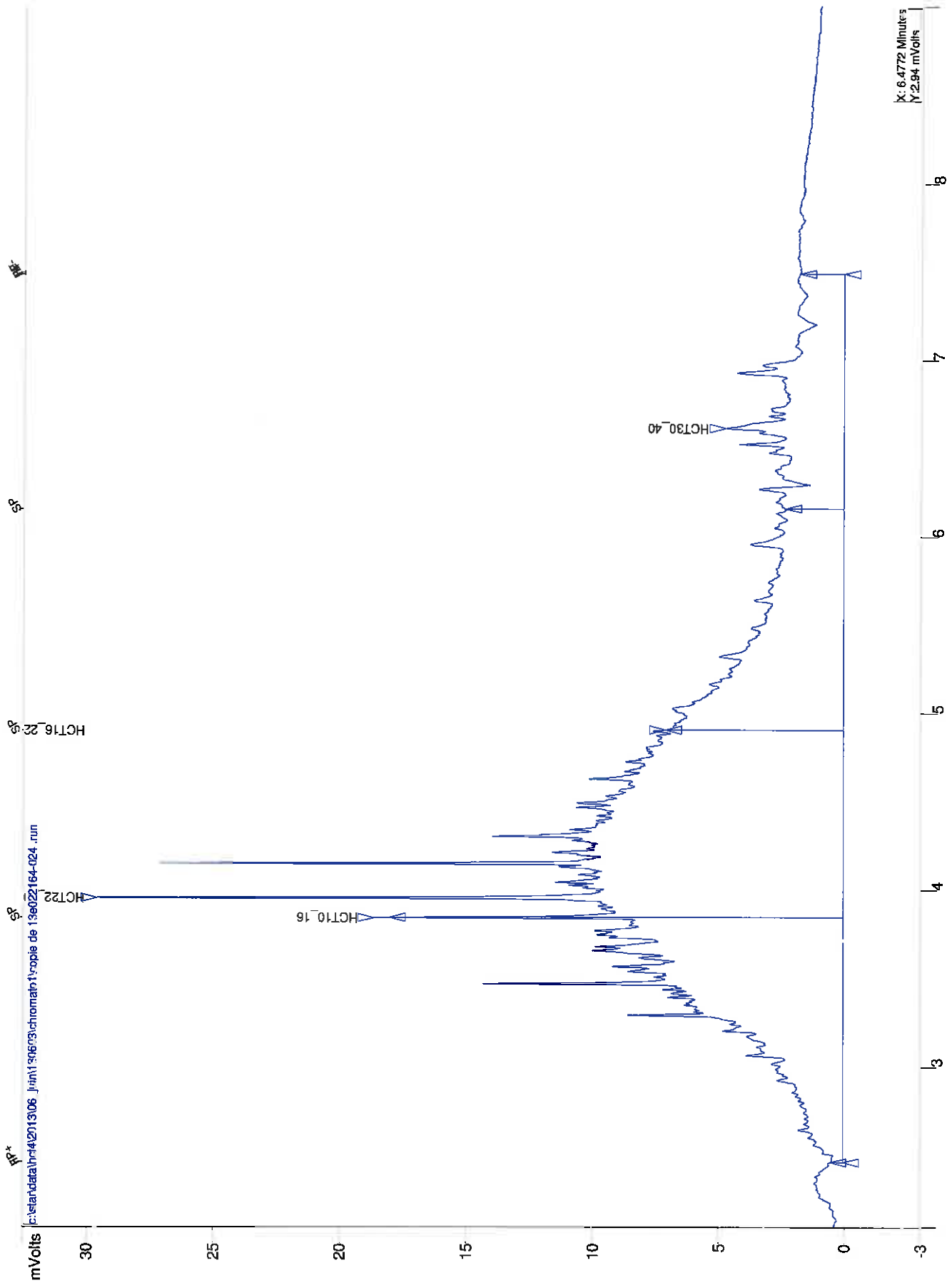
HCT22

HCT10_16

HCT30_40

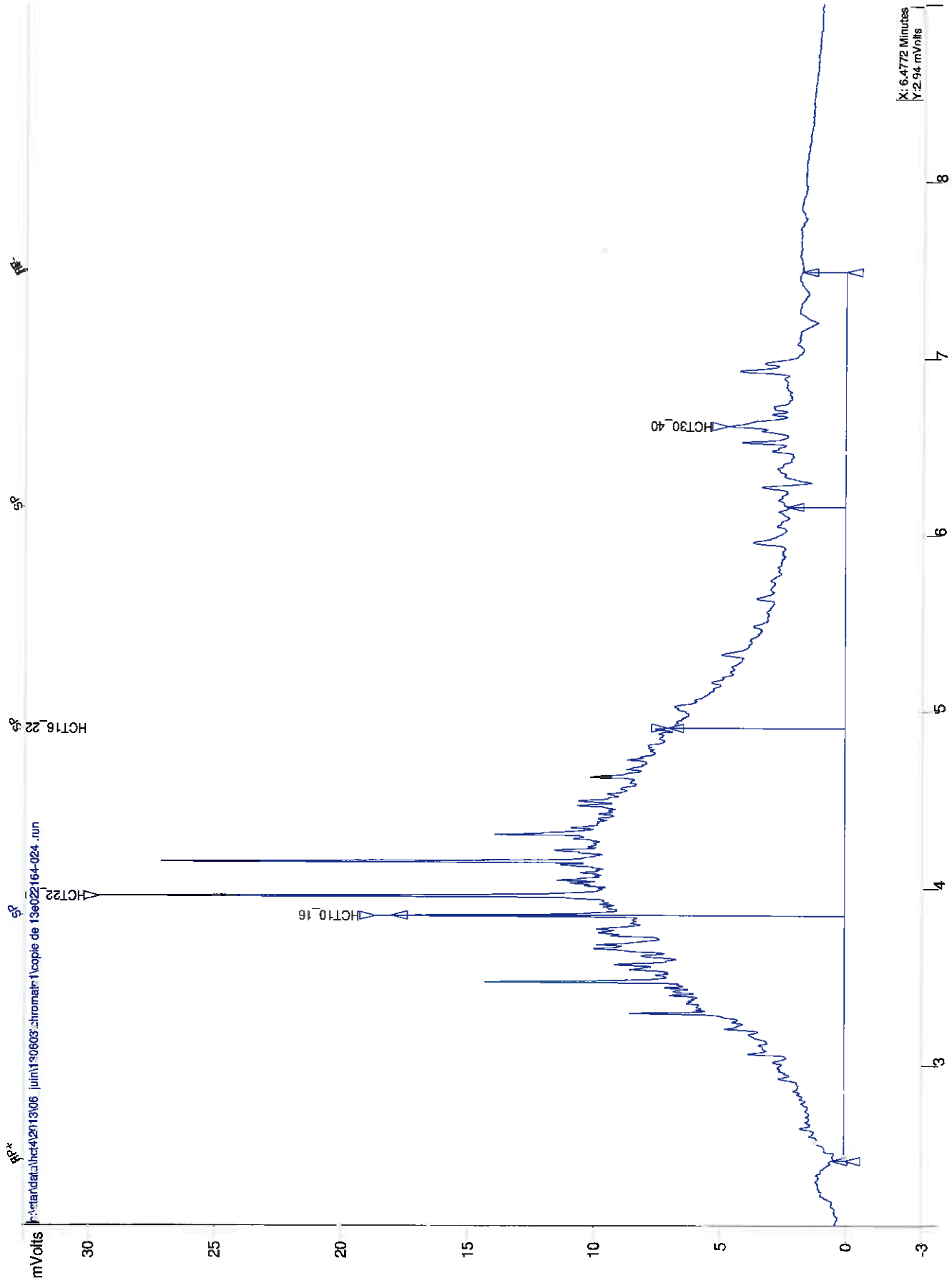
X: 6.4772 Minutes
Y: 2.94 mVolts

Minutes

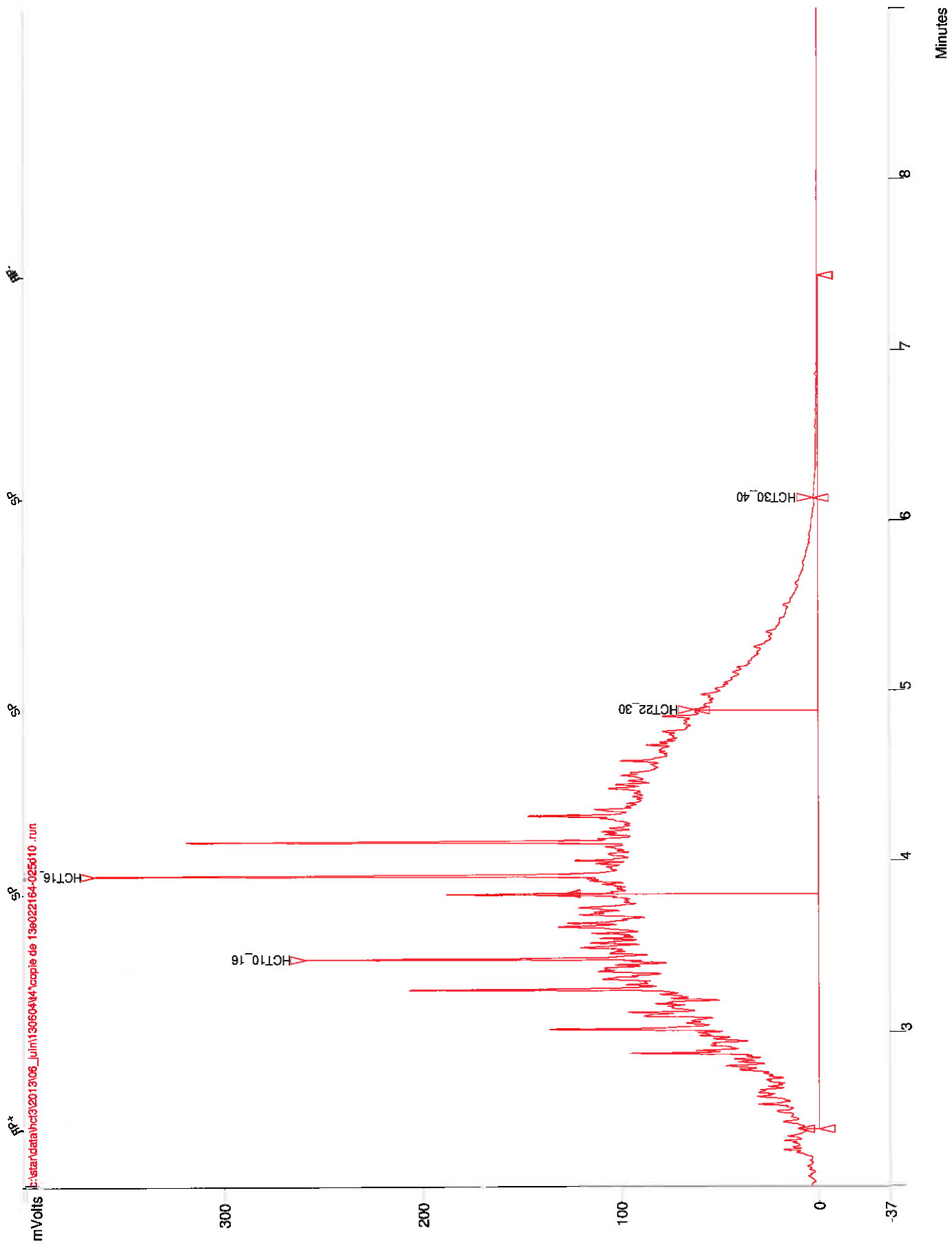


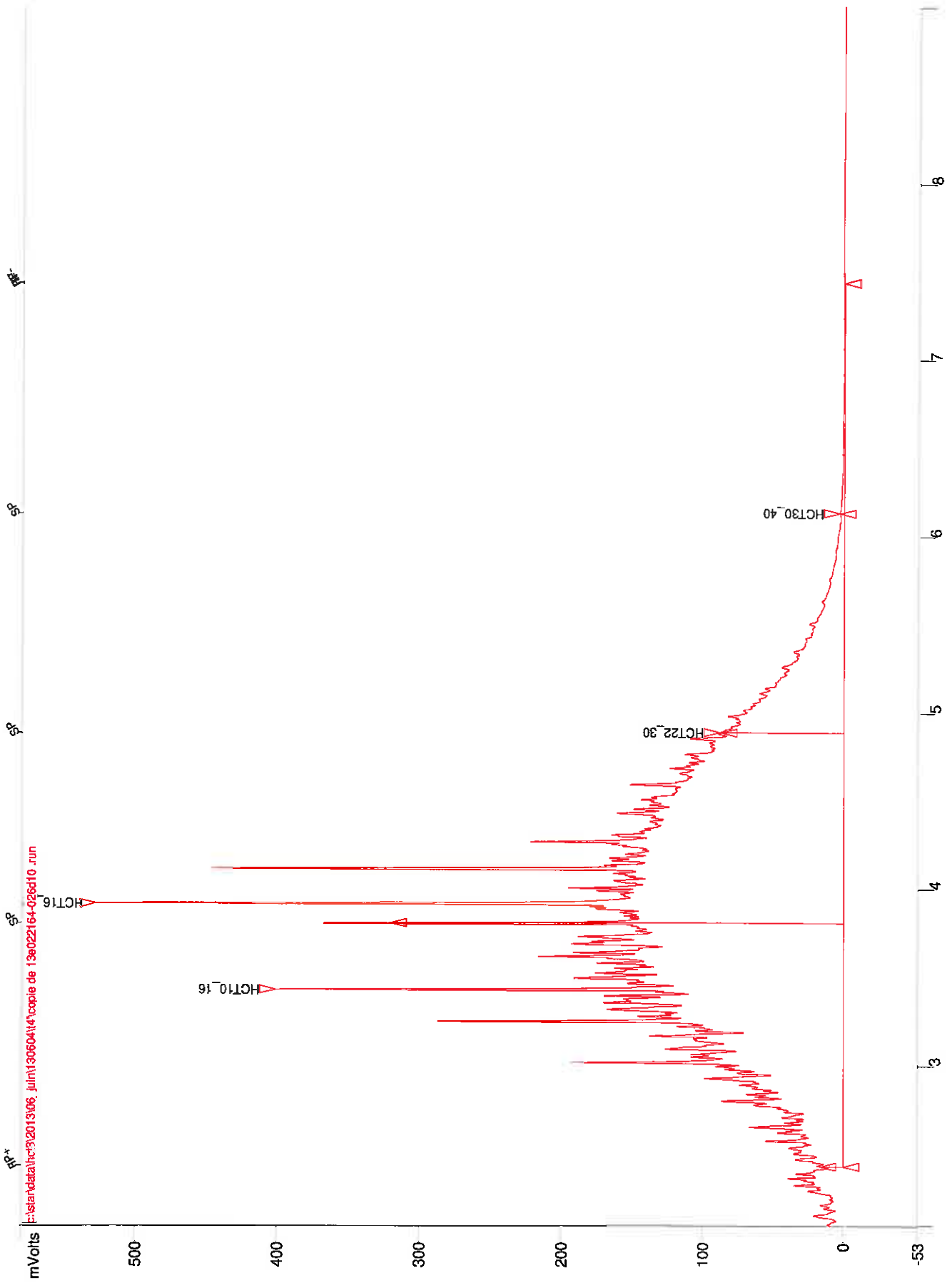
X: 6.4772 Minutes
Y: 2.94 mVolts

Minutes

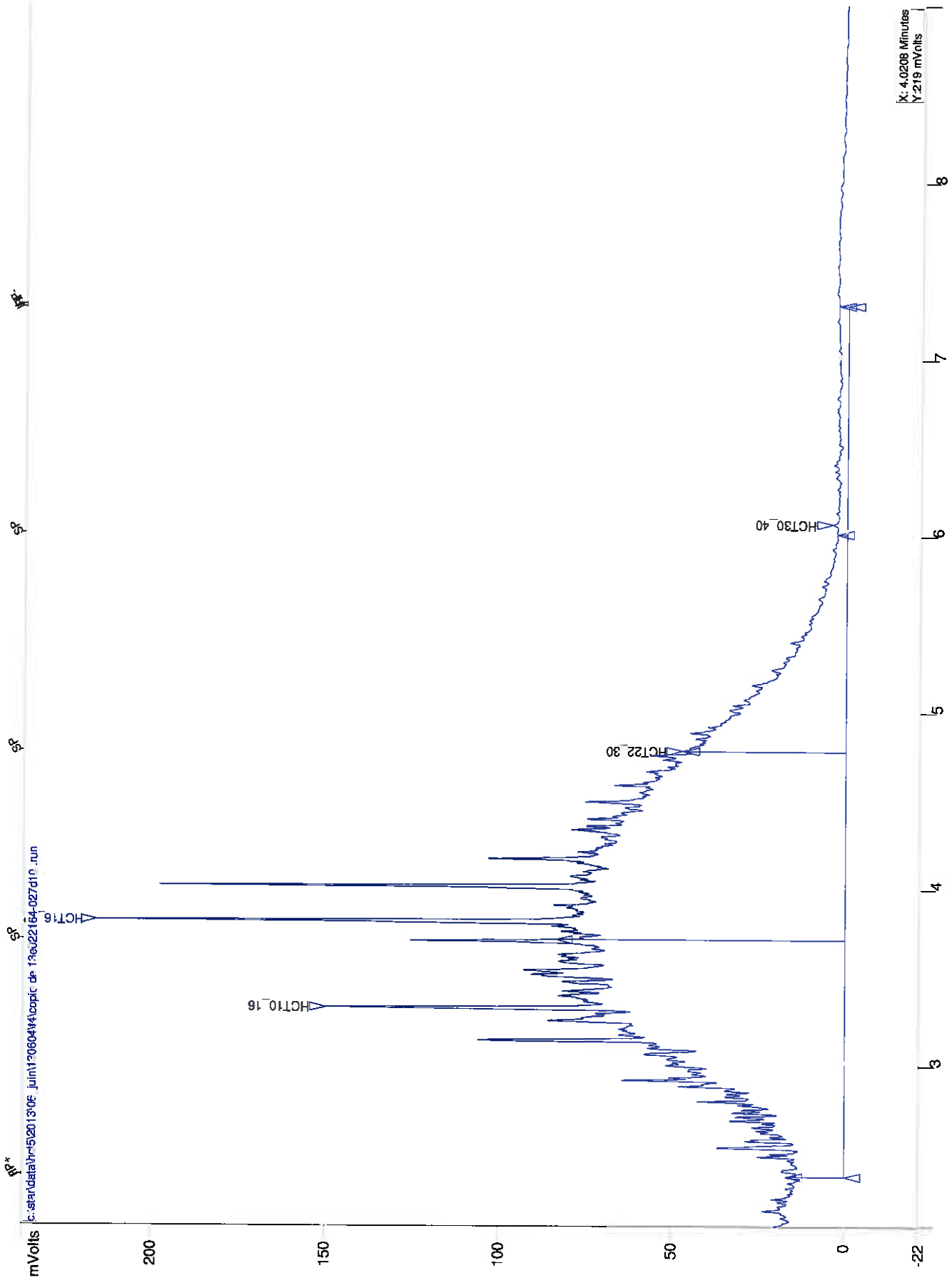


Minutes

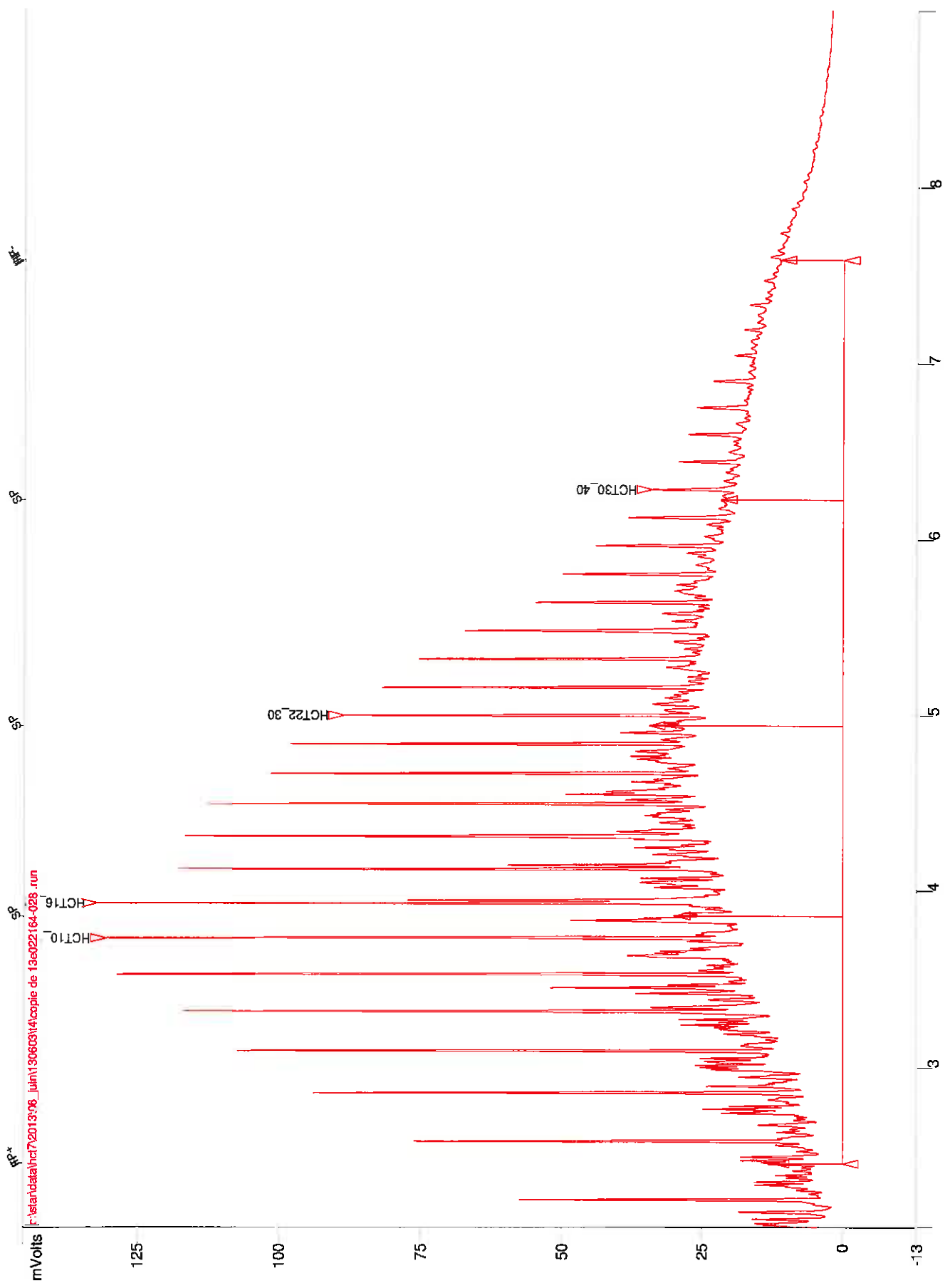




Minutes



Minutes



C:\stari\data\hct7201376_juin130603\4\copie de 13e022184-028_run

Minutes

Rapport d'analyse - Granulométrie Laser

Référence de l'échantillon :
13E022164-029 - Average

Opérateur :
FHML

Date de l'analyse :
mardi 4 juin 2013 13:50:31

Résultat de la source :
Moyenne de 2 mesures

Paramètre d'analyse

Modèle optique :
Fraunhofer

Gamme de mesure :
0.020 à 2000.000 µm

Durée d'analyse :
30 secondes

Liquide :
Water

Obscurcissement :
8.46 %

Données statistique

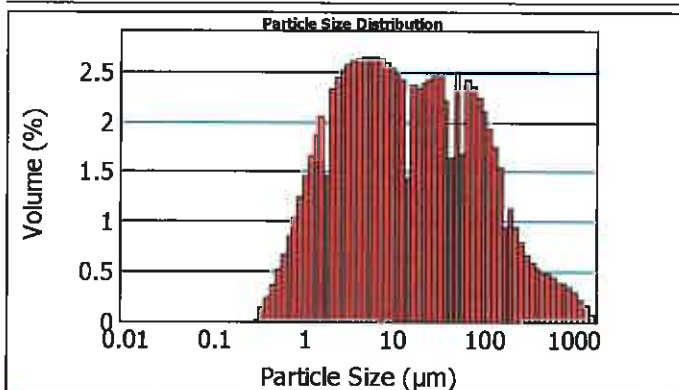
Surface spécifique : 1.26 m²/g Moyenne : 73.066 µm Médiane : 15.366 µm Variance : 30135.932 µm² Ecart type : 173.... µm Rapport moyenne/médiane : 4.755 µm

Pourcentages cumulés :

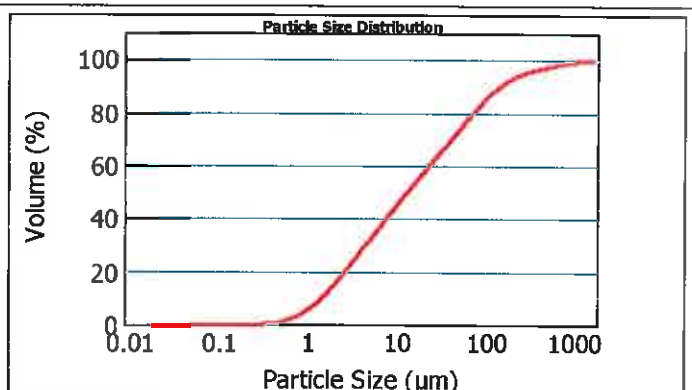
Percentage between 0.02 µm and 2.00 µm : 12.75%
Percentage between 0.02 µm and 20.00 µm : 54.53%
Percentage between 0.02 µm and 63.00 µm : 74.87%
Percentage between 0.02 µm and 200.00 µm : 91.72%
Percentage between 0.02 µm and 2000.00 µm : 100.00%

Pourcentages relatifs :

Percentage between 0.02 µm and 2.00 µm : 12.75%
Percentage between 2.00 µm and 20.00 µm : 41.77%
Percentage between 16.00 µm and 63.00 µm : 24.17%
Percentage between 45.00 µm and 200.00 µm : 22.93%
Percentage between 63.00 µm and 2000.00 µm : 25.13%



13E022164-029 - Average, mardi 4 juin 2013 13:50:31



13E022164-029 - Average, mardi 4 juin 2013 13:50:31

Size (µm)	Volume In %	Size (µm)	Volume In %	Size (µm)	Volume In %	Size (µm)	Volume In %	Size (µm)	Volume In %	Size (µm)	Volume In %
0.010	0.00	0.105	0.00	1.096	1.44	10.000	2.52	60.256	0.80	478.630	0.49
0.011	0.00	0.120	0.00	1.259	1.65	11.482	2.47	63.000	1.66	549.541	0.47
0.013	0.00	0.138	0.00	1.445	1.85	13.183	2.42	69.183	2.41	630.957	0.43
0.015	0.00	0.158	0.00	1.660	2.03	15.136	0.96	79.433	2.33	724.436	0.39
0.017	0.00	0.182	0.00	1.905	0.75	16.000	1.42	91.201	2.22	831.764	0.38
0.020	0.00	0.209	0.00	2.000	1.44	17.378	2.36	104.713	2.09	954.993	0.34
0.023	0.00	0.240	0.00	2.188	2.32	19.953	0.04	120.226	1.92	1096.478	0.28
0.026	0.00	0.275	0.00	2.512	2.43	20.000	2.32	138.038	1.74	1258.925	0.28
0.030	0.00	0.316	0.01	2.884	2.51	22.909	2.38	158.489	1.54	1445.440	0.15
0.035	0.00	0.363	0.14	3.311	2.56	26.303	2.41	181.970	0.93	1659.587	0.07
0.040	0.00	0.417	0.24	3.802	2.60	30.200	2.45	200.000	0.40	1905.461	0.02
0.046	0.00	0.479	0.37	4.365	2.62	34.674	2.48	208.930	1.13	2000.000	0.02
0.052	0.00	0.550	0.51	5.012	2.84	39.811	2.22	239.883	0.95		
0.060	0.00	0.631	0.67	5.754	2.64	45.000	0.28	275.423	0.79		
0.069	0.00	0.724	0.84	6.607	2.63	45.709	1.63	316.228	0.67		
0.079	0.00	0.832	1.03	7.586	2.61	50.000	0.88	363.078	0.58		
0.091	0.00	0.955	1.23	8.710	2.57	52.481	2.49	416.869	0.53		
0.105	0.00	1.096		10.000		60.256		478.630			

Observations : Paramètre 100%
analyse 2*30s
Hydro MU

EUROFINS Analyses pour l'Environnement France
SAS au capital de 1 832 800 € RCS Saverne 422 998 971 TVA FR51 422 998 971
Siège social : 5, rue d'Ollerswiller 67701 SAVERNE - T 03 88 911 911 F 03 88 91 65 31
Etablissement : 20, rue du Kochersberg 67701 SAVERNE - T 03 88 02 15 62 F 03 88 91 85 31

